

1

Informations financières et comptables

1.1. Analyse de l'activité du Groupe et des résultats consolidés	68
1.1.1. Événements de l'exercice	68
1.1.2. Production automobile	71
1.1.3. Ventes	71
1.1.4. Marge opérationnelle	76
1.1.5. Résultat net	78
1.1.6. Structure financière	79
1.2. Perspectives	81
1.3. Comptes consolidés	82
1.3.1. État du résultat global de la période	82
1.3.2. Bilan consolidé	84
1.3.3. Tableau des flux de trésorerie consolidés	86
1.3.4. Variation des capitaux propres consolidés	87
1.3.5. Annexe aux états financiers consolidés	88
1.3.6. Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2022	140
1.4. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2022	151
1.5. Analyse de l'activité de la Société et des résultats sociaux	158
1.6. Comptes sociaux au 31 décembre 2022	161
1.6.1. Compte de résultat	161
1.6.2. Bilan au 31 décembre 2022	162
1.6.3. Annexe aux comptes de l'exercice 2022	163
1.6.4. Résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices	182
1.6.5. Filiales et participations	183
1.7. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	184

1.1. Analyse de l'activité du Groupe et des résultats consolidés

1.1.1. Événements de l'exercice

1.1.1.1. Faits notables

CONTEXTE ÉCONOMIQUE LIÉ AU COVID-19, À LA PÉNURIE DE COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES ET AU CONFLIT MILITAIRE EN UKRAÏNE

En 2022, la production automobile mondiale a augmenté de 6,7 % par rapport à 2021, passant de 77,2 millions de véhicules légers à 82,4 millions en 2022. Elle demeure significativement en dessous des 89,0 millions de véhicules légers produits en 2019, avant la crise du Covid-19. La production du premier semestre était en baisse de 1,1 %, principalement impactée par le premier trimestre (en baisse de 3,5 % par rapport au premier trimestre 2021) qui a subi le début de la guerre en Ukraine en février, alors que la seconde partie de l'année 2022 est en hausse de 14,8 %, reflétant principalement la base très faible de comparaison du troisième trimestre 2021.

Elle a été pénalisée par les arrêts et reprises de production des constructeurs, à la suite des perturbations de la chaîne logistique du fait de la guerre en Ukraine, la pénurie persistante de composants électroniques et les impacts liés au Covid-19 en Chine :

- la Chine a été fortement pénalisée par les restrictions liées au Covid-19 mises en place en avril et mai (la production automobile était en baisse de 4,7 % sur le second trimestre 2022) puis par l'augmentation des cas de Covid-19 fin 2022 après la décision d'arrêter la politique de zéro Covid (la production automobile chinoise était en baisse de 5,5 % sur le dernier trimestre 2022);
- l'Europe a été fortement impactée par les arrêts et reprises de production du fait des perturbations logistiques liées à la guerre en Ukraine et à la pénurie persistante de composants électroniques avec une production automobile en baisse de 11,3 % au premier semestre 2022 par rapport à 2021, dont 17,5 % sur le premier trimestre;
- La pénurie de composants électroniques a perduré tout au long de l'année 2022 et devrait se réduire graduellement en 2023, sans pour autant se résorber complètement avant 2024;
- enfin, d'un point de vue macro-économique, 2022 a été caractérisé par des défis supplémentaires : une inflation élevée s'est étendue dans l'ensemble des pays, les risques d'approvisionnement en énergie ont poussé les prix à la hausse et les taux d'intérêt ont été augmentés pour contenir l'inflation.

Considérant l'activité très limitée du groupe en Russie (les ventes représentant 0,4 % du chiffre d'affaires total du groupe en 2022 à comparer à 1,4 % en 2021) du fait de la guerre en Ukraine, des décisions des constructeurs sur leurs opérations en Russie et de l'environnement incertain et complexe, le groupe a décidé de se désengager de Russie et a déprécié les actifs correspondants en 2022. Les impacts comptables détaillés sont décrits en note 6. Le groupe n'est pas présent en Ukraine.

1.1.1.2. Événements importants

Janvier 2022

- Faurecia a annoncé un partenariat avec BMW Group afin d'intégrer l'App Store de Faurecia Aptoide dans les futurs véhicules du Groupe. L'App Store permet de proposer une continuité digitale aux occupants des nouveaux modèles du premier constructeur mondial de voitures et de motos haut de gamme grâce à une offre d'applications innovantes et connectées.
- Le 31 janvier 2022, Faurecia a annoncé la finalisation de la transaction HELLA, conformément au calendrier indicatif. Faurecia détient désormais une participation majoritaire supérieure à 80 % des actions de HELLA et consolidera HELLA dans ses comptes à compter du 1er février 2022. À l'issue de l'opération, le pool familial Hueck et Roepke a reçu 13 571 385 actions Faurecia nouvellement émises, devenant ainsi le principal actionnaire de Faurecia avec environ 9 % de son capital social. Le pool familial a accepté d'être soumis à un premier lock-up de ses actions Faurecia pendant 18 mois à compter de la date de clôture de l'acquisition et à un lock-up ultérieur de 12 mois supplémentaires pour la partie de ses actions Faurecia excédant 5 % du capital social de Faurecia.

Mars 2022

- Faurecia, participera avec MAN à un projet bavarois de création d'une flotte de poids lourds à l'hydrogène.

Cette flotte sera fournie par le constructeur MAN et sera développée dans le cadre d'un programme soutenu par les autorités bavaroises.

Faurecia, bénéficie du soutien du Ministère bavarois de l'Économie, du Développement régional et de l'Énergie à hauteur d'environ 7 millions d'euros afin de développer et homologuer une nouvelle taille de réservoir, parfaitement adaptée aux exigences de ces véhicules commerciaux, ainsi qu'à d'autres applications requérant un usage intensif.

Avril 2022

- La California Energy Commission (CEC) a sélectionné Symbio, Faurecia, Michelin, ainsi que GTI et d'autres partenaires industriels, pour le développement et la démonstration d'un camion de classe 8 à hydrogène destiné au transport régional, comme principaux contributeurs de l'initiative de mobilité zéro-émission hydrogène soutenue par l'État.

Le projet « Symbio H2 Central Valley Express » a pour objet de développer un camion à piles à combustible hydrogène dont les performances seront équivalentes à celles d'un camion diesel de 15 litres, offrant ainsi une solution zéro-émission pour les usages intensifs du transport régional.

- Faurecia a annoncé un partenariat de longue durée à l'échelle mondiale avec Mercedes-Benz Group AG afin d'intégrer sa solution d'App Store, développée en collaboration avec Aptoide, dans le système multimédia MBUX de l'un des fournisseurs mondiaux de véhicules et de vans haut de gamme et de luxe.

À compter de 2023, l'entreprise proposera un portefeuille d'applications personnalisées, qui sera mis à jour plusieurs fois par an afin d'améliorer l'expérience utilisateur.

Mai 2022

- Faurecia et Veolia ont signé un accord de coopération et de recherche pour développer conjointement des composés innovants pour les modules intérieurs de voitures, avec pour objectif d'atteindre 30 % de contenu recyclé en moyenne dès 2025. Grâce à ce partenariat, les deux entreprises pourront accélérer le déploiement en Europe de solutions durables de pointe pour les intérieurs de véhicules : tableaux de bord, panneaux de portes et consoles centrales. Veolia commencera à produire des matières premières secondaires sur ses sites de recyclage en France dès 2023.

En 2011, avec NAFILean®, Faurecia a été le premier équipementier automobile à proposer une gamme complète de solutions de cockpit en biocomposites. Plus d'une décennie plus tard, NAFILean® est présent dans environ 13 millions de véhicules. L'empreinte CO₂ de ces produits est inférieure de 28 % à celle de leurs homologues conventionnels entièrement à base de plastique.

- Faurecia a annoncé avoir signé un accord d'achats d'énergie avec ENGIE et EDP pour équiper plus de 150 de ses sites dans 22 pays avec des panneaux solaires.

Ce partenariat est une étape majeure dans le plan d'actions de Faurecia pour devenir neutre en émissions de CO₂ pour ses opérations industrielles (scopes 1 et 2) d'ici 2025.

Juin 2022

- Faurecia a remporté un contrat pour fournir des systèmes de stockage d'hydrogène grande capacité à la société Air Flow. Inclus dans un conteneur de taille standard, ces systèmes de stockage d'hydrogène seront destinés à alimenter des stations de recharge situées dans la Zero Emission Valley (ZEV), un projet dont HYmpulsion est le maître d'ouvrage.

L'objectif du projet ZEV est de déployer d'ici 2024, 1 200 véhicules à pile à combustible et 20 stations à hydrogène dont certaines seront équipées d'électrolyseurs afin de produire de l'hydrogène à partir d'électricité renouvelable et sans émission de CO₂.

- FORVIA, a annoncé la validation de sa feuille de route en matière de neutralité CO₂ par la Science Based Target initiative (SBTi) le 6 juin 2022. Ensemble, Faurecia et Hella atteindront des émissions nettes nulles d'ici 2045 - un objectif correspondant au standard le plus ambitieux de SBTi. Seules vingt entreprises dans le monde ont vu leur engagement zéro émission nette approuvé à ce jour.

Juillet 2022

- HELLA a annoncé avoir signé un accord de cession de sa participation de 33,33% dans HBPO à son co-actionnaire, Plastic Omnium pour 290 millions d'euros.

- Faurecia a signé un prêt de 315 millions d'euros avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI). L'opération, d'un montant de 315 millions d'euros, est un prêt in fine d'une maturité de 7 ans.

Ce prêt a permis à Faurecia de renforcer sa liquidité en allongeant la maturité de sa dette à un coût attractif.

Septembre 2022

- Faurecia a intégré l'indice Euronext CAC 40 ESG® qui regroupe les 40 sociétés de l'indice CAC® Large 60 ayant démontré les meilleures pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).

- FORVIA a exposé cette année à l'IAA Transportation de Hanovre, pour la première fois avec ses deux marques Faurecia et HELLA. Le stand FORVIA a présenté l'expertise combinée des deux sociétés dans les domaines de l'éclairage, de l'électronique et de la mobilité propre et durable.

- Faurecia, a signé un prêt de \$210 millions avec des banques d'Amérique latine. Cette transaction fait partie du programme de refinancement de l'acquisition de HELLA.

Ce prêt de \$210 millions est structuré en une tranche en dollar et une tranche en pesos mexicain, avec une maturité à 2028. La marge au-dessus du taux de référence est en moyenne proche de 3,35%, ce qui représente un coût de financement attractif dans l'environnement actuel.

Octobre 2022

- Les activités de Faurecia, pour la mobilité zéro émission sont considérées relever d'intérêt commun pour l'Europe. Faurecia et Symbio comptent parmi les 10 projets supportés par le gouvernement français dans le cadre du PIIEC (Projet Important d'Intérêt Européen Commun). €2,1 milliards viendront soutenir l'ensemble de ces 10 projets pour accélérer l'industrie de l'hydrogène en France.

- Faurecia, a été retenue par HYVIA, une joint-venture entre le Groupe Renault et Plug. Faurecia fournira des systèmes de stockage d'hydrogène de nouvelle génération pour la production en série du Renault Master H2-TECH, fabriqué en France. Les systèmes de stockage d'hydrogène seront produits dans l'usine de Faurecia située à Allenjoie, en France, ayant une capacité de production de plus de 100 000 réservoirs par an.

- Faurecia, a annoncé la signature d'un contrat d'achat d'électricité (PPA) avec deux des plus grands investisseurs européens dans le domaine des énergies renouvelables, Octopus Energy Generation et Mirova, société de gestion dédiée à l'investissement durable et affiliée à Natixis Investment Managers. La capacité installée du projet est de 85,8 mégawatts (MW). Les éoliennes sont situées à Alingsås (Suède). Cet accord viendra soutenir l'objectif de FORVIA visant à atteindre des émissions de CO₂ nettes nulles d'ici 2045.

Novembre 2022

- FORVIA, annonce la création de MATER'ACT, une nouvelle marque pour développer et industrialiser des matériaux durables de pointe. FORVIA est le premier de l'industrie automobile dont l'objectif « zéro émission nette » est validé par le Science Based Target initiatives, et conforte ainsi son avantage technologique dans le domaine pour proposer des expériences de mobilités qui comptent pour chacun d'entre nous.

- Faurecia et HELLA, opérant conjointement sous le nom de FORVIA, ont organisé leur premier Capital Markets Day commun, au cours duquel le Groupe a présenté Power25, son nouveau plan à moyen terme visant à générer une croissance rentable, renforcer la génération de trésorerie et accélérer le désendettement du Groupe. Les ambitions du plan Power25 de FORVIA se concentrent sur 3 axes stratégiques :
 - Piloter la croissance des ventes via l'innovation et le développement durable,
 - Améliorer la profitabilité et baisser le seuil de rentabilité,
 - Avoir une forte génération de cash et accélérer le désendettement du groupe.

Ces axes se traduisent par les objectifs financiers suivants pour 2025 (sur la base d'une hypothèse de production automobile mondiale de 88 millions d'unités en 2025 et après l'effet estimé du programme de cession de 1 milliard d'euros d'ici fin 2023) :

 - des ventes autour de 30 milliards d'euros en 2025,
 - une marge opérationnelle > 7% des ventes en 2025,
 - un net cash flow à 4% des ventes en 2025,
 - Dette nette/EBITDA ajusté < 1,5x en Décembre 2025.
- FORVIA a reçu le prestigieux prix de l'innovation du CES 2023 dans la catégorie "Vehicle Tech & Advanced Mobility" en tant que « Lauréat » pour son système de phare numérique à puce « Solid State Lighting | High Definition » (SSL | HD).
- Faurecia a annoncé le succès du placement de 700 millions d'euros d'obligations senior liées au développement durable. Faurecia a placé les Obligations Durables échéance 2026 avec un coupon de 7,25%. Les Obligations Durables sont émises dans le cadre du Sustainability-Linked Financing Framework (le « Framework ») de Faurecia établi en octobre 2021.

Décembre 2022

- FORVIA a présenté ses toutes dernières solutions en matière d'électrification et de gestion de l'énergie, de conduite automatisée et sûre, et d'expériences personnalisées dans le cockpit numérique et durable. Grâce à ces technologies, FORVIA a démontré son engagement pour atteindre la neutralité carbone dans toutes ses activités et pour tous ses produits d'ici 2045.
- Faurecia, une société du groupe FORVIA, Michelin et Stellantis ont annoncé avoir entamé des négociations exclusives visant à permettre à Stellantis de prendre une participation au capital de Symbio, leader de la mobilité hydrogène zéro émission, afin de jouer un rôle majeur dans ce secteur aux côtés des actionnaires existants, Faurecia et Michelin.

Janvier 2023

- Faurecia a annoncé le succès d'une émission d'Obligations Additionnelles liées au développement durable, de maturité 2026 et de coupon 7,25% (les "Obligations Additionnelles") à travers un placement privé arrangé par BNP Paribas. Faurecia a placé ces Obligations Additionnelles à 101,75% du pair, soit un taux de rendement de 6,65%.

Février 2023

- Faurecia a émis le 1^{er} février 2023 250 millions d'euros d'Obligations Additionnelles liées au développement durable, de maturité 2026 et de coupon 7,25% ; le produit net de l'émission de ces Obligations Additionnelles sera affecté au remboursement complet du Bridge-to-Bond et du Bridge-to-Equity liés à l'acquisition de HELLA et à ses besoins de financement.
- Faurecia a entamé en février 2023 des négociations exclusives avec Cummins concernant la cession potentielle d'une partie de son activité de post-traitement des gaz d'échappement pour les véhicules utilitaires. La transaction potentielle ferait l'objet d'une consultation des représentants du personnel et serait par ailleurs soumise aux conditions suspensives usuelles, notamment aux approbations réglementaires.
- Faurecia a annoncé mi février 2023 avoir signé avec le groupe Motherson un accord par lequel Motherson s'engage à acquérir la division SAS Cockpit Modules de Faurecia (assemblage et services logistiques), reportée dans le segment Interiors, pour une valeur d'entreprise de 540 millions d'euros. La transaction sera soumise aux conditions suspensives usuelles, notamment aux approbations réglementaires.

L'ensemble des communiqués relatifs à ces événements est consultable sur le site www.faurecia.com

1.1.2. Production automobile

La production automobile mondiale a augmenté de 6,7 % entre 2021 et 2022. Elle a diminué en Europe (incluant la Russie) de 0,5 %, augmenté en Amérique de 9,4 % (dont une augmentation de 9,7 % en Amérique du Nord et de 8,3 % en Amérique du Sud), augmenté dans le reste du monde de 9,2 % et augmenté en Asie de 8,2 % (dont une augmentation de 6,4 % en Chine).

Toutes les données relatives à la production automobile et aux évolutions de volumes proviennent du rapport IHS Markit Automotive de Février 2023 (segment véhicules en adéquation avec les chiffres de la CAAM pour la Chine).

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION AUTOMOBILE ET DES VOLUMES DE 2021 À 2022

	T1	T2	S1	T3	T4	S2	FY
Europe	-17,5 %	-4,2 %	-11,3 %	21,7 %	6,8 %	13,1 %	-0,5 %
Amérique	-3,5 %	11,8 %	3,7 %	25,0 %	7,2 %	15,6 %	9,4 %
Amérique du Nord	-1,7 %	11,6 %	4,5 %	23,5 %	7,9 %	15,3 %	9,7 %
Amérique du Sud	-13,0 %	12,8 %	-0,5 %	32,8 %	4,0 %	17,2 %	8,3 %
Asie	1,9 %	-0,3 %	0,9 %	33,2 %	1,8 %	15,4 %	8,2 %
Chine	6,7 %	-4,8 %	1,0 %	34,3 %	-5,5 %	11,1 %	6,4 %
Reste du Monde	10,2 %	6,7 %	8,5 %	39,2 %	-16,9 %	9,9 %	9,2 %
TOTAL	-3,4 %	1,5 %	-1,1 %	29,6 %	3,3 %	14,8 %	6,7 %

1.1.3. Ventes

L'évolution des ventes de Faurecia sur un an comprend trois éléments :

- un « Effet devises » calculé en appliquant les taux de change moyens de la période aux ventes de l'année précédente ;
- un « Effet périmètre » lié à l'acquisition de HELLA au 1^{er} Février 2022 (11 mois) ;

- une « Croissance à devises et périmètre constants ».

En tant qu'« Effet périmètre », Faurecia prend en compte l'effet des acquisitions et cessions dont les ventes annuelles excèdent 250 millions d'euros. Les autres acquisitions dont le montant des ventes est inférieur à ce seuil sont considérées comme des « acquisitions bolt-on » et sont comprises dans la « Croissance à devises constantes ».

En 2022, il n'y a pas eu d'effet d'« acquisitions bolt-on ».

(en millions d'euros)	S2 2022	Effet devises	Effet périmètre *	Croissance à devises et périmètre constants	S2 2021
Ventes de produits	13 074,3	294,2	3 593,8	1 891,8	7 294,5
Var. en %	79,2 %	4,0 %	49,3 %	25,9 %	
Ventes d'outillages, prototypes et autres services	760,9	24,4	129,9	65,8	540,8
Var. en %	40,7 %	4,5 %	24,0 %	12,2 %	
VENTES	13 835,1	318,7	3 723,6	1 957,6	7 835,3
VAR. EN %	76,6 %	4,1 %	47,5 %	25,0 %	

* L'effet périmètre inclut les ventes de HELLA de juillet à décembre 2022.

(en millions d'euros)	2022	Effet devises	Effet périmètre *	Croissance à devises et périmètre constants	2021
Ventes de produits	24 106,5	629,5	6 314,2	2 590,1	14 572,7
Var. en %	65,4 %	4,3 %	43,3 %	17,8 %	
Ventes d'outillages, prototypes et autres services	1 351,7	44,5	197,9	64,2	1 045,1
Var. en %	29,3 %	4,3 %	18,9 %	6,1 %	
VENTES	25 458,2	674,0	6 512,1	2 654,3	15 617,8
VAR. EN %	63,0 %	4,3 %	41,7 %	17,0 %	

* L'effet périmètre inclut les ventes de HELLA de février à décembre 2022.

Les ventes de produits (pièces, composants et R&D vendus aux constructeurs) atteignent 24 106,5 millions d'euros en 2022 à comparer à 14 572,7 millions d'euros en 2021. Cela représente une augmentation de 65,4 % en données brutes et de 17,8 % à devises et périmètre constants.

Les ventes d'outillages, de prototypes et d'autres services atteignent 1 351,7 millions d'euros en 2022 à comparer à

1 045,1 millions d'euros en 2021. Cela représente une augmentation de 29,3 % en données brutes et une augmentation de 6,1 % à devises et périmètre constants.

Les ventes totales atteignent 25 458,2 millions d'euros en 2022 à comparer à 15 617,8 millions d'euros en 2021. Cela représente une augmentation de 63,0 % en données brutes et 17,0 % à devises et périmètre constants.

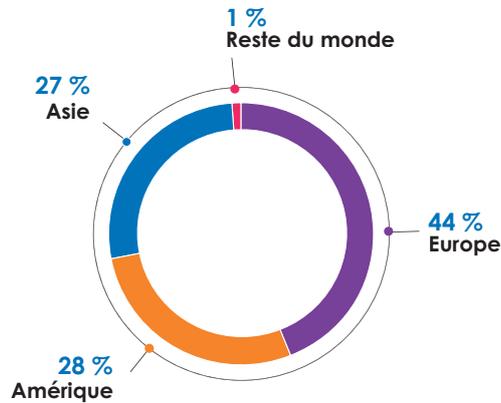
1.1.3.1. Ventes par région

(en millions d'euros)	S2 2022	Effet périmètre *	S2 2021	Publié	Croissance à devises et périmètre constants	Production automobile
Europe	5 807,9	2 011,6	3 190,6	82,0 %	22,5 %	13,1 %
Amérique	3 832,3	773,6	2 240,8	71,0 %	23,4 %	15,6 %
dont Amérique du Nord	3 437,5	760,0	1 944,7	76,8 %	20,6 %	15,3 %
dont Amérique du Sud	394,9	13,6	296,2	33,3 %	42,0 %	17,2 %
Asie	3 988,2	903,5	2 309,1	72,7 %	27,7 %	15,4 %
dont Chine	3 206,1	827,2	1 764,7	81,7 %	26,9 %	11,1 %
Reste du monde	206,8	34,9	94,7	118,4 %	81,5 %	9,9 %
TOTAL	13 835,1	3 723,6	7 835,3	76,6 %	25,0 %	14,8 %

* L'effet périmètre inclut les ventes de HELLA de juillet à décembre 2022.

(en millions d'euros)	2022	Effet périmètre *	2021	Publié	Croissance à devises et périmètre constants	Production automobile
Europe	11 165,2	3 635,1	6 996,1	59,6 %	10,1 %	-0,5 %
Amérique	7 151,4	1 384,1	4 268,1	67,6 %	22,4 %	9,4 %
dont Amérique du Nord	6 410,0	1 362,0	3 724,6	72,1 %	20,7 %	9,7 %
dont Amérique du Sud	741,4	22,1	543,4	36,4 %	34,3 %	8,3 %
Asie	6 795,3	1 430,2	4 166,5	63,1 %	21,6 %	8,2 %
dont Chine	5 377,1	1 292,1	3 117,4	72,5 %	21,6 %	6,4 %
Reste du monde	346,3	62,7	187,1	85,1 %	49,2 %	9,2 %
TOTAL	25 458,2	6 512,1	15 617,8	63,0 %	17,0 %	6,7 %

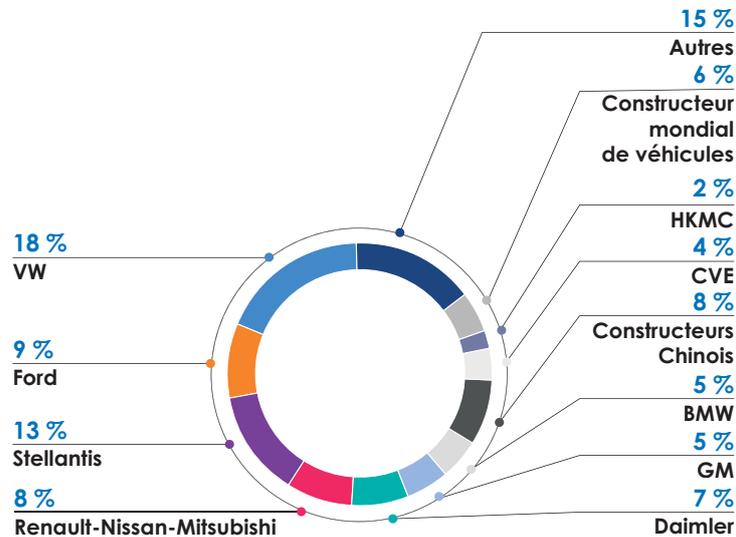
* L'effet périmètre inclut les ventes de HELLA de février à décembre 2022.



Les ventes par zone géographique en 2022 étaient comme suit :

- en Europe, les ventes atteignent 11 165,2 millions d'euros (43,9 % des ventes totales), à comparer à 6 996,1 millions d'euros en 2021. Elles augmentent de 59,6 % en données publiées et de 21,6 % à devises et périmètre constants. Cela est à comparer à une baisse de 0,5 % de la production automobile en Europe ;
- en Amérique, les ventes atteignent 7 151,4 millions d'euros (28,1 % des ventes totales), à comparer à 4 268,1 millions d'euros en 2021. Elles augmentent de 67,6 % en données publiées et de 22,4 % à devises et périmètre constants. Cela est à comparer à une augmentation de 9,4 % de la production automobile en Amérique. En Amérique du Nord, les ventes atteignent 6 410,0 millions d'euros, à comparer à 3 724,6 millions d'euros en 2021. Elles augmentent de 72,1 % en données publiées et de 20,7 % à devises et périmètre constants. Cela est à comparer à une augmentation de 9,7 % de la production automobile en Amérique du Nord ;
- en Asie, les ventes atteignent 6 795,3 millions d'euros (26,7 % des ventes totales), à comparer à 4 166,5 millions d'euros en 2021. Elles augmentent de 63,1 % en données publiées et de 21,6 % à devises et périmètre constants. Cela est à comparer à une augmentation de 8,2 % de la production automobile en Asie. En Chine, les ventes atteignent 5 377,1 millions d'euros, à comparer à 3 117,4 millions d'euros en 2021. Elles augmentent de 72,5,1 % en données publiées et de 21,6 % à devises et périmètre constants. Cela est à comparer à une augmentation de 6,4 % de la production automobile en Chine ;
- dans le reste du monde, les ventes atteignent 346,3 millions d'euros (1,4 % des ventes totales), à comparer à 187,1 millions d'euros en 2021. Elles augmentent de 85,1 % en données publiées et de 49,2 % à devises et périmètre constants. Cela est à comparer à une augmentation de 9,2 % de la production automobile dans le reste du monde ;
- les ventes mondiales atteignent 25 458,2 millions d'euros, à comparer à 15 617,8 millions d'euros en 2021. Elles augmentent de 63,0 % en données publiées et de 17,0 % à devises et périmètre constants. Cela est à comparer à une augmentation de 6,7 % de la production automobile mondiale (source IHS Markit de Février 2023).

1.1.3.2. Ventes par client



En 2022, les ventes* aux quatre principaux clients (VW, Stellantis, Renault-Nissan-Mitsubishi, Ford) représentent 12 280,90 millions d'euros, soit 48,2 % des ventes comparé à 60,2 % en 2021 :

- les ventes au groupe Volkswagen représentent 4 648,1 millions d'euros, soit 18,3 % des ventes totales du groupe FORVIA. Elles augmentent de 48,9 % en données publiées et de 8,9 % à devises et périmètre constants comparé à 2021 ;
- les ventes au groupe Stellantis représentent 3 400,3 millions d'euros, soit 13,4 % des ventes totales du groupe FORVIA. Elles augmentent de 18,0 % en données publiées et de 7,9 % à devises et périmètre constants comparé à 2021 ;
- les ventes au groupe Ford représentent 2 220,3 millions d'euros, soit 8,7 % des ventes totales du groupe FORVIA. Elles augmentent de 27,4 % en données publiées et augmentent de 17,8 % à devises et périmètre constants comparé en 2021 ;
- les ventes au groupe Renault-Nissan-Mitsubishi représentent 2 012,2 millions d'euros, soit 7,9 % des ventes totales du groupe FORVIA. Elles augmentent de 21,4 % en données publiées et de 5,8 % à devises et périmètre constants comparé à 2021 ;
- les ventes au groupe DAIMLER représentent 1 697,6 millions d'euros, soit 6,7% des ventes totales du groupe FORVIA. Elles augmentent de 181,1 % en données publiées et augmentent de 17,8 % à devises et périmètre constants comparé en 2021 ;
- les ventes aux constructeurs Chinois représentent 2 128,8 millions d'euros, soit 8,4 % des ventes totales du groupe FORVIA. Elles augmentent de 105,6 % en données publiées et de 63,2 % à devises et périmètre constants comparé à 2021 ;
- les ventes à un constructeur mondial de véhicules représentent 1 519,4 millions d'euros, soit 6,0 % des ventes totales du groupe FORVIA. Elles augmentent de 123,4 % en données publiées et de 34,6 % à devises et périmètre constants comparé à 2021 ;
- les ventes au groupe General Motors représentent 1 298,3 millions d'euros, soit 5,1 % des ventes totales du groupe FORVIA. Elles augmentent de 79,1 % en données publiées et de 18,6 % à devises et périmètre constants comparé à 2021 ;
- les ventes au groupe CVE représentent 992,0 millions d'euros, soit 3,9 % des ventes totales du groupe FORVIA. Elles augmentent de 54,3 % en données publiées et de 18,9 % à devises et périmètre constants comparé à 2021.

* La répartition du chiffre d'affaires facturé peut différer de celle du chiffre d'affaires par client final lorsque les produits sont cédés à des assembleurs intermédiaires.

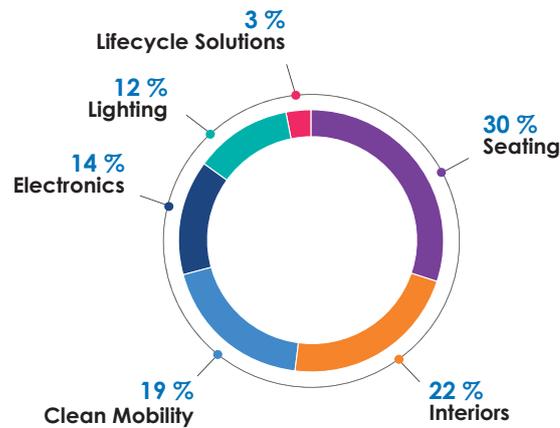
1.1.3.3. Ventes par secteur d'activité

(en millions d'euros)	S2 2022	Effet périmètre *	S2 2021	Publié	Croissance à devises et périmètre constants
Seating	4 174,4		3 082,1	35,4 %	29,9 %
Interiors	2 967,9		2 264,8	31,0 %	29,1 %
Clean Mobility	2 451,0		2 050,8	19,5 %	15,1 %
Electronics	1 971,3	1 453,1	437,6	350,5 %	15,4 %
Lighting	1 792,6	1 792,6			
Lifecycle Solutions	477,9	477,9			
TOTAL	13 835,1	3 723,6	7 835,3	76,6 %	25,0 %
dont groupe Faurecia	10 111,5		7 835,3	29,1 %	25,0 %
dont groupe HELLA	3 723,6	3 723,6			

* L'effet périmètre inclut les ventes de HELLA de juillet à décembre 2022.

(en millions d'euros)	2022	Effet périmètre *	2021	Publié	Croissance à devises et périmètre constants
Seating	7 704,3		6 048,7	27,4 %	21,9 %
Interiors	5 529,5		4 640,6	19,2 %	16,8 %
Clean Mobility	4 735,7		4 090,8	15,8 %	10,9 %
Electronics	3 521,7	2 545,1	837,6	320,4 %	12,5 %
Lighting	3 074,0	3 074,0			
Lifecycle Solutions	893,0	893,0			
TOTAL	25 458,2	6 512,1	15 617,8	63,0 %	17,0 %
dont groupe Faurecia	18 946,1		15 617,8	21,3 %	17,0 %
dont groupe HELLA	6 512,1	6 512,1			

* L'effet périmètre inclut les ventes de HELLA de février à décembre 2022.



En 2022, les ventes par activité étaient comme suit :

- Seating réalise des ventes de 7 704,3 millions d'euros, une augmentation de 27,4 % en données brutes et de 21,9 % à devises et périmètre constants par rapport à 2021 ;
- Interiors réalise des ventes de 5 529,5 millions d'euros, une augmentation de 19,2 % en données brutes et de 16,8 % à devises et périmètre constants par rapport à 2021 ;
- Clean Mobility réalise des ventes de 4 735,7 millions d'euros, une augmentation de 15,8 % en données brutes et de 10,9 % à devises et périmètre constants par rapport à 2021 ;
- Electronics réalise des ventes de 3 521,7 millions d'euros, une augmentation de 320,4 % en données brutes et de 12,5 % à devises et périmètre constants par rapport à 2021 ;
- Lighting réalise des ventes de 3 074,0 millions d'euros ;
- Lifecycle Solutions réalise des ventes de 893,0 millions d'euros.

1.1.4. Marge opérationnelle

En 2022 :

- la marge opérationnelle avant amortissement des actifs incorporels acquis s'établit à 1 114,9 millions d'euros, soit 4,4 % des ventes en 2022, à comparer à 861,7 millions d'euros, soit 5,5 % des ventes en 2021 ;
- les dépenses brutes de recherche et développement s'établissent à 2 078,9 millions d'euros, soit 8,2 % des ventes, à comparer à 1 218,9 millions d'euros, soit 7,8 % des ventes en 2021. La part des dépenses de recherche et développement capitalisée s'élève à 1 181,6 millions d'euros, à comparer à 875,4 millions d'euros en 2021. Le pourcentage de capitalisation de la R&D est de 56,8 % contre 71,8 % en 2021 ;
- la charge nette de recherche et développement s'établit à 896,7 millions d'euros, soit 3,5 % des ventes 2022, à comparer à 330,9 millions d'euros, soit 2,1 % des ventes en 2021 ;
- les frais généraux s'établissent à 1 212,5 millions d'euros, soit 4,8 % des ventes en 2022, à comparer à 690,8 millions d'euros, soit 4,4 % des ventes en 2021 ;
- l'EBITDA ajusté, qui correspond à l'addition de la marge opérationnelle, des dotations aux amortissements, des provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et des frais de développement immobilisés, s'établit à 3 011,9 millions d'euros, soit 11,8 % des ventes en 2022, à comparer à 2 109,4 millions d'euros, soit 13,5 % des ventes en 2021.

1.1.4.1. Par région

(en millions d'euros)	S2 2022			S2 2021		
	Ventes	Marge opérationnelle	%	Ventes	Marge opérationnelle	%
Europe	5 807,9	65,1	1,1 %	3 190,6	86,0	2,7 %
Amérique	3 832,3	147,4	3,8 %	2 240,8	1,3	0,1 %
dont Amérique du Nord	3 437,5	117,7	3,4 %	1 944,7	(11,8)	-0,6 %
dont Amérique du Sud	394,9	29,6	7,5 %	296,2	13,1	4,4 %
Asie	3 988,2	465,9	11,7 %	2 309,1	256,3	11,1 %
Reste du monde	206,8	10,3	5,0 %	94,7	8,2	8,7 %
TOTAL	13 835,1	688,8	5,0 %	7 835,3	351,9	4,5 %

(en millions d'euros)	2022			2021		
	Ventes	Marge opérationnelle	%	Ventes	Marge opérationnelle	%
Europe	11 165,2	179,6	1,6 %	6 996,1	292,0	4,2 %
Amérique	7 151,4	193,3	2,7 %	4 268,1	92,3	2,2 %
dont Amérique du Nord	6 410,0	142,3	2,2 %	3 724,6	48,8	1,3 %
dont Amérique du Sud	741,4	51,0	6,9 %	543,4	43,5	8,0 %
Asie	6 795,3	722,7	10,6 %	4 166,5	457,7	11,0 %
Reste du monde	346,3	19,3	5,6 %	187,1	19,7	10,5 %
TOTAL	25 458,2	1 114,9	4,4 %	15 617,8	861,7	5,5 %

La marge opérationnelle en 2022, comparée à 2021, augmente de 253,2 millions d'euros :

- en Europe, la marge opérationnelle baisse de 112,4 millions d'euros pour atteindre 179,6 millions d'euros ou 1,6 % des ventes. Cela est à comparer à 292,0 millions d'euros ou à 4,2 % en 2021 ;
- en Amérique, la marge opérationnelle augmente de 101,0 millions d'euros pour atteindre 193,3 millions d'euros (dont 142,3 millions d'euros en Amérique du Nord) ou 2,7 % des ventes (dont 2,2% en Amérique du Nord). Cela est à comparer à 92,3 millions d'euros ou à 2,2 % en Amérique en 2021 et avec 48,8 millions d'euros ou à 1,3% en Amérique du Nord en 2021 ;

- en Asie, la marge opérationnelle augmente de 265,0 millions d'euros pour atteindre 722,7 millions d'euros ou 10,6 % des ventes. Cela est à comparer à 457,7 millions d'euros ou à 11,0 % en 2021 ;
- dans le reste du monde, la marge opérationnelle baisse de 0,4 millions d'euros pour atteindre 19,3 millions d'euros ou 5,6 % des ventes. Cela est à comparer à 19,7 millions d'euros ou à 10,5 % en 2021.

1.1.4.2. Par secteur d'activité

(en millions d'euros)	S2 2022			S2 2021		
	Ventes	Marge opérationnelle	%	Ventes	Marge opérationnelle	%
Seating	4 174,4	132,4	3,2 %	3 082,1	88,4	2,9 %
Interiors	2 967,9	154,8	5,2 %	2 264,8	73,1	3,2 %
Clean Mobility	2 451,0	184,4	7,5 %	2 050,8	191,0	9,3 %
Electronics	1 971,3	77,9	4,0 %	437,6	(0,7)	-0,1 %
Lighting	1 792,6	95,8	5,3 %			
Lifecycle Solutions	477,9	43,4	9,1 %			
TOTAL	13 835,1	688,8	5,0 %	7 835,3	351,9	4,5 %
dont groupe Faurecia	10 111,5	472,6	4,7 %	7 835,3	351,9	4,5 %
dont groupe HELLA	3 723,6	216,2	5,8 %			

(en millions d'euros)	2022			2021		
	Ventes	Marge opérationnelle	%	Ventes	Marge opérationnelle	%
Seating	7 704,3	197,0	2,6 %	6 048,7	284,8	4,7 %
Interiors	5 529,5	245,7	4,4 %	4 640,6	189,9	4,1 %
Clean Mobility	4 735,7	336,3	7,1 %	4 090,8	388,7	9,5 %
Electronics	3 521,7	140,8	4,0 %	837,6	(1,7)	-0,2 %
Lighting	3 074,0	106,5	3,5 %			
Lifecycle Solutions	893,0	88,5	9,9 %			
TOTAL	25 458,2	1 114,9	4,4 %	15 617,8	861,7	5,5 %
dont groupe Faurecia	18 946,1	769,0	4,1 %	15 617,8	861,7	5,5 %
dont groupe HELLA	6 512,1	345,9	5,3 %			

En 2022 :

- la marge opérationnelle de Seating s'établit à 197,0 millions d'euros, soit 2,6 % des ventes, contre 284,8 millions d'euros, soit 4,7 % des ventes en 2021 ;
- la marge opérationnelle de Interiors s'établit à 245,7 millions d'euros, soit 4,4 % des ventes, contre 189,9 millions d'euros, soit 4,1 % des ventes en 2021 ;
- la marge opérationnelle de Clean Mobility s'établit à 336,3 millions d'euros, soit 7,1 % des ventes, contre 388,7 millions d'euros, soit 9,5 % des ventes en 2021 ;
- la marge opérationnelle de Electronics s'établit à 140,8 millions d'euros, soit 4,0 % des ventes, contre (1,7) million d'euros, soit -0,2 % des ventes en 2021 ;
- la marge opérationnelle de Lighting s'établit à 106,5 millions d'euros, soit 3,5 % des ventes ;
- la marge opérationnelle de Lifecycle Solutions s'établit à 88,5 millions d'euros, soit 9,9 % des ventes.

1.1.5. Résultat net

Le résultat net part du groupe en 2022 est une perte de 381,8 millions d'euros, soit -1,5 % des ventes. Cela est à comparer à une perte de 78,8 millions d'euros ou -0,5 % des ventes en 2021. Cela représente une baisse de 303,0 millions d'euros.

En 2022 :

- l'amortissement des actifs incorporels acquis représente une charge de 218,6 millions d'euros à comparer à une charge de 92,6 millions d'euros en 2021 ;
- le poste « Autres revenus et charges opérationnels non courants » représente une charge de 449,2 millions d'euros par rapport à une charge de 238,5 millions d'euros en 2021. Il comprend 351,8 millions d'euros de charges de restructuration à comparer aux 196,3 millions d'euros de dépense en 2021 ;
- les produits financiers de trésorerie s'établissent à 51,6 millions d'euros à comparer à 32,0 millions d'euros en 2021 ;
- les charges de financement s'élèvent à 385,3 millions d'euros, contre 239,3 millions d'euros en 2021 ;
- les autres revenus et charges financiers sont une charge qui s'élève à 188,9 millions d'euros à comparer à une charge de 47,2 millions d'euros en 2021. Cette charge comprend 11,3 millions d'euros d'effet d'actualisation des engagements de retraite ;
- la charge fiscale s'élève à 186,3 millions d'euros, contre 138,8 millions d'euros en 2021. Elle inclut un produit de 181,4 millions d'euros correspondant à une variation d'impôts différés ;

- la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence est un produit de 11,4 millions d'euros, contre une perte de 24,6 millions d'euros en 2021;
- l'affectation aux minoritaires de leur quote-part de résultat net est un produit de 131,4 millions d'euros en 2022. Cela représente la quote-part des partenaires

dont le résultat dégagé dans les sociétés où FORVIA n'est pas seul actionnaire, principalement en Chine et chez HELLA, à comparer à un produit de 95,0 millions d'euros en 2021 ;

Le résultat net par action est de -2,20 euros (résultat net dilué à -2,20 euros par action) contre -0,57 euro en 2021 (résultat net dilué à -0,57 euro par action).

1.1.6. Structure financière

1.1.6.1. Réconciliation entre les flux nets de trésorerie et l'excédent de financement

(en millions d'euros)	Notes	2022	2021
Flux nets de trésorerie		470,8	304,6
Acquisition/Cession de titres de participations et d'activités (nette de la trésorerie apportée) au sein des activités poursuivies	2.3	(4 885,5)	(66,1)
Produit de cessions d'actifs financiers au sein des activités poursuivies	2.3	0,0	0,0
Autres variations au sein des activités poursuivies	2.3	628,6	(62,0)
Excédent/(besoin) de financement des activités non poursuivies	2.3	0,0	(66,0)
Autres variations au sein des activités non poursuivies		0,0	0,0
Excédent/(besoin) de financement	2.3	(3 786,1)	110,4

1.1.6.2. Flux nets de trésorerie

Le solde net positif des flux de trésorerie est de 470,8 millions d'euros à comparer à un solde positif de 304,6 millions d'euros en 2021 :

- la marge opérationnelle avant amortissements et provision pour dépréciation ou EBITDA ajusté atteint 3 011,9 millions d'euros contre 2 109,4 millions d'euros en 2021, du fait de l'augmentation de la marge opérationnelle pour 253,2 millions d'euros et de l'augmentation des dépréciations et amortissements pour 649,3 millions d'euros ;
- les restructurations représentent des sorties de 183,8 millions d'euros contre 174,7 millions d'euros en 2021 ;
- les coûts financiers nets représentent des sorties de 373,0 millions d'euros contre 230,3 millions d'euros en 2021 ;
- la variation du besoin en fonds de roulement, incluant les cessions de créances commerciales déconsolidées, représente une amélioration de 557,2 millions d'euros à comparer à un impact positif de 53,0 millions d'euros en

2021. Cette variation se compose d'une hausse des stocks de 176,2 millions d'euros, d'une augmentation nette des créances clients de 592,6 millions d'euros, d'une augmentation des dettes fournisseurs de 1 315,4 millions d'euros et d'une variation négative des autres créances et dettes de 10,6 millions d'euros. L'évolution des postes de bilan a été impactée par les variations de taux de change sur la période ;

- les investissements en immobilisations corporelles et incorporelles représentent des sorties de trésorerie de 1 177,0 millions d'euros, contre 530,0 millions d'euros en 2021 ;
- les frais de recherche et développement capitalisés représentent des sorties de trésorerie de 965,8 millions d'euros, contre 669,7 millions d'euros en 2021 ;
- les impôts représentent des sorties de trésorerie de 384,3 millions d'euros, contre 242,6 millions d'euros en 2021 ;
- enfin, les autres éléments de trésorerie dégagent 14,4 millions d'euros d'entrées contre 10,8 millions d'euros de sorties en 2021.

1.1.6.3. Dette nette

(en millions d'euros)	31/12/2022	31/12/2021
Dette nette	7 939,1	3 466,7

La dette nette du Groupe s'établit à 7 939,1 millions d'euros au 31 décembre 2022 comparé à 3 466,7 millions d'euros au 31 décembre 2021.

La dette nette est essentiellement impactée par l'acquisition de HELLA effective au 31 Janvier 2022 et par un flux net de trésorerie positif de 470,8 millions d'euros, les

rachats d'actions propres pour 1,1 millions d'euros, les dividendes payés pour 54,9 millions d'euros, les opérations d'acquisitions/cessions de titres et autres flux de trésorerie pour un montant négatif de 4 537,5 (principalement lié à l'acquisition de HELLA) et l'impact négatif de 349,7 millions d'euros lié à l'application de la norme IFRS 16.

Les principales ressources de financement à long terme se composent :

- De la ligne de crédit syndiquée principale, qui a été renégociée en mai 2021. Son montant a été porté de 1 200 à 1 500 millions d'euros, et la maturité prolongée jusqu'en mai 2026, avec deux options d'extension d'un an. La ligne de crédit est désormais une ligne de crédit liée au développement durable, avec une marge indexée sur la performance du Groupe en terme de réduction des émissions de CO2 pour ses scopes 1 & 2. Au 31 décembre 2022, cette ligne de crédit n'était pas utilisée et était disponible pour son montant total ;
- De la ligne de crédit syndiquée d'HELLA, qui a été renégociée en septembre 2022. Son montant disponible est de 450 millions d'euros avec une option d'augmentation d'un montant disponible de 150 millions d'euros à maturité au 30 septembre 2025, avec deux options d'extension d'un an. Au 31 Décembre 2022, cette ligne de crédit n'était pas utilisée et totalement disponible pour son montant total;
- Faurecia a signé le 13 août 2021 un crédit-relais d'un montant de 5 500 millions d'euros (incluant un prêt de 500 millions d'euros pour une durée de 3 ans) afin de sécuriser le financement de l'acquisition d'HELLA. Au 31 décembre 2021, le crédit relais a été réduit à 3 400 millions d'euros, suite à des opérations de préfinancement pour un montant de 2 100 millions d'euros. En 2022, Faurecia a remboursé 2 200 millions d'euros suivant une augmentation de capital de 700 millions d'euros le 24 juin 2022 et des hausses de dettes. Au 31 décembre 2022, l'en-cours disponible du crédit-relais était de 705 millions d'euros, dont :
 - 100 millions d'euros de prêt relais à maturité au 30 janvier 2023 avec une extension possible jusqu'au 13 août 2023
 - 105 millions d'euros de crédit relais à maturité le 2 février 2023 ; avec une extension possible au 13 août 2023 ;
 - 500 millions d'euros de prêt à maturité au 13 août 2024 ;
- D'un montant total de 6 525 millions d'obligations dont 1 000 millions d'euros d'obligations à maturité en juin 2025, 750 millions d'euros d'obligations à maturité en juin 2026, 700 millions d'euros d'obligations liées au développement durable à maturité en juin 2026, 1 200 millions d'euros d'obligations liées au développement durable à maturité en février 2027, 890 millions d'euros à maturité en juin 2027 (dont 190 millions d'euros supplémentaires émis en février 2021), 700 millions d'euros d'obligations à maturité en juin 2028, 400 millions d'euros d'obligations vertes à échéance en juin 2029, 300 millions d'euros d'obligations HELLA à maturité en mai 2024, 500 millions d'euros d'obligations d'HELLA à maturité en janvier 2027 et 12 000 millions de Yen de crédit bilatéraux HELLA à maturité en 2032;
- De 1 180 millions d'euros de Schuldscheindarlehen (placement privé de droit allemand) constitué de plusieurs tranches venant à échéance en décembre 2023, juin, juillet, décembre 2024, janvier 2026, janvier 2027 and janvier 2028 ;
- Une ligne de crédit de 30 milliards de yens japonais signée en février 2020 afin de refinancer la dette à long terme de Clarion Co. Ltd, arrivant à échéance en février 2026 à la suite d'une première extension d'échéance. Au 31 décembre 2022, l'en-cours utilisé est de 20 milliards de yens ;
- Au 1^{er} juillet 2022, Faurecia a signé un accord de crédit de 315 millions d'euros avec la Banque d'investissement européenne, à maturité au 1^{er} juillet 2029. Le montant prélevé au 31 décembre 2022 s'élève à 289 millions d'euros;
- D'un prêt syndiqué de 210 millions de dollars US par Faurecia Sistemas Automotrices SA DE CV, signé le 22 Septembre 2022 avec des investisseurs latinos américains. Le prêt est composé d'une tranche de 100 millions de dollars et d'une tranche de 2 000 millions de pesos mexicains, tous les deux à maturité au 22 mars 2028;
- D'un prêt de 10 000 millions de yen à maturité le 20 juin 2033 signé par HELLA le 16 juin 2003.

1.2. Perspectives

La GUIDANCE FORVIA 2023

Sur la base des hypothèses suivantes :

- Une production automobile mondiale de 82 millions de véhicules en 2023, globalement stable par rapport à la production réelle de 2022 et plus prudente que les dernières prévisions de S&P (85 millions),
- Principaux taux de change : USD/€ @ 1,10 et CNY/€ @ 7,50,

Les prévisions de FORVIA pour l'année 2023 sont les suivantes :

- **Chiffre d'affaires compris entre 25,2 et 26,2 milliards d'euros, dont un impact estimé sur les ventes de -1,3 milliard d'euros résultant des cessions annoncées à ce jour** (principalement la déconsolidation de SAS à partir du 1^{er} janvier 2023 conformément à IFRS 5 et de l'activité à vendre à Cummins à partir du 1^{er} juillet 2023)
- **Marge opérationnelle entre 5% et 6% des ventes**
- **Cashflow net supérieur à 1,5% du chiffre d'affaires**
- **Ratio Dette nette/EBITDA ajusté compris entre 2,0x et 2,4x au 31 décembre 2023, intégrant l'effet du programme de cession de 1 MD EUR d'ici la fin de 2023**

Ces prévisions supposent qu'aucun confinement majeur n'affecte la production ou les ventes au détail dans toute grande région de production automobile au cours de l'année.

OBJECTIFS 2025 CONFIRMÉS (après impact estimé du programme de cession de 1 milliard d'euros d'ici fin 2023)

Les objectifs 2025 de FORVIA, tels que présentés lors du récent Capital Markets Day du 3 novembre 2022, sont pleinement confirmés (sur la base d'une hypothèse de production automobile mondiale de 88 millions de véhicules en 2025, plus prudente que la dernière prévision de S&P de 90 millions) :

- **Chiffre d'affaires d'environ 30 milliards d'euros**
- **Marge opérationnelle > 7% du chiffre d'affaires**
- **Cash flow net > 4% du chiffre d'affaires**
- **Le ratio Dette nette/EBITDA ajusté inférieur à 1,5x au 31 décembre 2025**

1.3. Comptes consolidés

Dans les états financiers présentés ci-après, il faut noter que :

- les données présentées pour l'exercice 2021 correspondent aux données FAURECIA publiées en février 2022 ;
- les données présentées pour l'exercice 2022 incluent l'impact majeur de la consolidation de HELLA depuis le 1^{er} février 2022 (11 mois sur l'exercice 2022).

1.3.1. État du résultat global de la période

(en millions d'euros)	Notes	2022	2021
CHIFFRE D'AFFAIRES	4	25 458,2	15 617,8
Coûts des biens et services vendus	5	(22 234,1)	(13 734,4)
Frais d'études, de recherche et développement	5	(896,7)	(330,9)
Frais généraux et commerciaux	5	(1 212,5)	(690,8)
MARGE OPÉRATIONNELLE (AVANT AMORTISSEMENT DES ACTIFS INCORPORELS ACQUIS)	4	1 114,9	861,7
Amortissement des actifs incorporels acquis	11	(218,6)	(92,6)
MARGE OPÉRATIONNELLE (APRÈS AMORTISSEMENT DES ACTIFS INCORPORELS ACQUIS)		896,3	769,1
Autres revenus opérationnels non courants	6	1,8	6,0
Autres charges opérationnelles non courantes	6	(451,0)	(244,5)
Produits sur prêts, titres de placement et trésorerie		51,6	32,0
Charges de financement	7	(385,3)	(239,3)
Autres revenus et charges financiers	7	(188,9)	(47,2)
RÉSULTAT DES ENTREPRISES CONTRÔLÉES AVANT IMPÔTS		(75,5)	276,1
Impôts	8	(186,3)	(138,8)
<i>dont Impôts différés</i>	8	181,4	95,0
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES CONTRÔLÉES		(261,8)	137,3
Résultat net des sociétés mises en équivalence	13	11,4	(24,6)
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		(250,4)	112,7
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS NON POURSUIVIES	2.3	0,0	(96,5)
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ		(250,4)	16,2
Part du Groupe		(381,8)	(78,8)
Part des intérêts minoritaires des activités poursuivies	23	131,4	95,0
Part des intérêts minoritaires des activités non poursuivies		0,0	0,0
Résultat net par action (en euros)	9	(2,20)	(0,57)
Résultat net dilué par action (en euros)	9	(2,20)	(0,57)
Résultat net des activités poursuivies par action (en euros)	9	(2,20)	0,13
Résultat net des activités poursuivies dilué par action (en euros)	9	(2,20)	0,13
Résultat net des activités non poursuivies par action (en euros)	9	NA	(0,70)
Résultat net des activités non poursuivies dilué par action (en euros)	9	NA	(0,70)

Autres éléments du résultat global de la période

(en millions d'euros)	Notes	2022	2021
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ		(250,4)	16,2
Éléments recyclables en compte de résultat des activités poursuivies		70,5	259,4
Réévaluation à la juste valeur des couvertures de flux futurs		92,6	3,9
<i>dont produits (charges) portés en capitaux propres</i>		82,5	10,9
<i>dont produits (charges) transférés en résultat de la période</i>		10,1	(7,0)
Écarts de change sur conversion des activités à l'étranger		2,8	256,6
Effets d'impôts		(24,9)	(1,1)
Éléments non recyclables en compte de résultat des activités poursuivies		168,7	45,1
Écarts actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi	25	244,3	54,1
Effets d'impôts		(75,6)	(9,0)
Autres éléments du résultat global des activités non poursuivies		0,0	6,5
RÉSULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE		(11,2)	327,2
Part du Groupe		(150,8)	196,9
Part des intérêts minoritaires		139,6	130,3

1.3.2. Bilan consolidé

Actif

(en millions d'euros)	Notes	2022	2021
Écarts d'acquisition	10	5 260,3	2 236,2
Immobilisations incorporelles	11	4 590,1	2 800,4
Immobilisations corporelles	12A	5 055,8	2 802,4
Droits d'utilisation	12B	1 183,5	950,9
Titres mis en équivalence	13	333,9	150,8
Autres titres de participation	14	128,5	88,0
Autres actifs financiers non courants	15	158,1	98,0
Autres actifs non courants	16	187,1	122,3
Actifs d'impôts différés	8	690,5	540,6
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		17 587,8	9 789,6
Stocks et en-cours nets	17	2 924,2	1 657,6
Actifs sur contrats		275,6	273,5
Créances clients et comptes rattachés	18	5 065,9	3 468,1
Autres créances d'exploitation	19	720,5	473,6
Créances diverses	20	1 425,7	1 094,9
Autres actifs financiers courants	30	17,6	11,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21	4 201,1	4 905,7
TOTAL ACTIFS COURANTS		14 630,6	11 885,3
TOTAL ACTIF		32 218,4	21 674,9

Passif*(en millions d'euros)*

	Notes	2022	2021
CAPITAUX PROPRES			
Capital	22	1 379,6	966,3
Primes d'émission, de fusion et d'apport		1 408,7	605,2
Titres d'autocontrôle		(4,5)	(4,0)
Réserves consolidées		2 162,5	1 974,7
Écarts de conversion		(16,5)	(34,3)
Résultat net		(381,8)	(78,8)
TOTAL CAPITAUX PROPRES PART GROUPE		4 548,0	3 429,1
Intérêts minoritaires	23	1 691,1	386,3
TOTAL CAPITAUX PROPRES		6 239,1	3 815,4
Provisions non courantes	25	575,2	447,3
Passifs financiers non courants	26	9 106,2	6 333,6
Dettes de loyers non courantes	26	1 049,2	833,1
Autres passifs non courants		48,2	5,6
Passifs d'impôts différés	8	390,4	44,1
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		11 169,2	7 663,7
Provisions courantes	24	795,5	288,4
Passifs financiers courants	26	1 773,7	1 018,8
Dettes de loyers courantes	26	251,8	198,8
Avances sur contrats clients		975,4	740,2
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27	9 181,3	6 693,2
Dettes fiscales et sociales	27	1 104,3	779,1
Dettes diverses	28	728,1	477,3
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		14 810,1	10 195,8
TOTAL PASSIF		32 218,4	21 674,9

1.3.3. Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	Notes	2022	2021
I- OPÉRATIONS D'EXPLOITATION			
Marge opérationnelle (avant amortissements des actifs incorporels acquis)		1 114,9	861,7
Amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations	5.5	1 897,0	1 247,7
Dont amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations en R&D	5.5	687,2	487,5
Dont autres amortissements		1 209,8	760,2
Marge opérationnelle avant amortissements et provisions pour dépréciation (EBITDA ajusté)		3 011,9	2 109,4
Provisions courantes et non courantes opérationnelles		(102,0)	(47,5)
(Plus)/Moins-value sur cession d'actifs opérationnels		(2,4)	(4,1)
Restructuring décaissé		(183,8)	(174,7)
Frais financiers décaissés nets des produits		(373,0)	(230,3)
Autres revenus et charges décaissés opérationnels non courants		(83,5)	(42,8)
Impôts décaissés		(384,3)	(242,6)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		24,4	13,5
Variation du besoin en fonds de roulement		557,2	53,0
Variation des stocks		(176,2)	(203,0)
Dont augmentation de stocks de R&D	5.4	(215,8)	(205,7)
Dont diminution de stocks de R&D		194,1	201,2
Variation des créances clients		(592,6)	(5,0)
Variation des dettes fournisseurs		1 315,4	397,3
Variation des autres créances et dettes d'exploitation		54,3	18,2
Variation des créances et dettes diverses (hors impôt)		(43,7)	(154,5)
Flux d'exploitation liés aux activités non poursuivies		0,0	(41,9)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION		2 464,6	1 392,0
II- OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT			
Investissements en immobilisations corporelles	12	(1 158,3)	(528,6)
Investissements en immobilisations incorporelles	11	(18,7)	(1,3)
Investissements en frais de développement	5.4 & 11	(965,8)	(669,7)
Acquisition/Cession de titres de participation et d'activités (nette de la trésorerie apportée)	10	(4 885,5)	(66,1)
Produit de cessions d'immobilisations corporelles		22,8	33,0
Produit de cessions d'actifs financiers		0,0	0,0
Variation des créances et dettes sur investissements		126,3	37,3
Autres variations		628,6	(62,0)
Flux d'investissement liés aux activités non poursuivies		0,0	(24,1)
FLUX DE TRÉSORERIE SUR OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		(6 250,7)	(1 281,6)
EXCÉDENT/(BESOIN) DE FINANCEMENT (I)+(II)		(3 786,1)	110,4
III- OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentation du capital de Faurecia (nette des frais) et des participations contrôlées		1 216,8	101,7
Dividendes versés aux actionnaires de la Société mère		(0,0)	(134,8)
Dividendes versés aux minoritaires des filiales contrôlées		(54,9)	(66,4)
Acquisition de titres d'autocontrôle		(1,1)	(127,5)
Émission d'emprunts et nouveaux passifs financiers	26	4 755,9	2 512,0
Remboursements d'emprunts et autres passifs financiers	26	(2 539,8)	(479,4)
Remboursements de dettes de loyers		(257,0)	(205,1)
Flux de financement liés aux activités non poursuivies		0,0	(2,6)
FLUX DE TRÉSORERIE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES		3 119,9	1 597,8
IV- AUTRES IMPACTS SUR LA TRÉSORERIE NETTE			
Effet des variations des cours de change		(38,4)	106,2
Flux nets de trésorerie liés aux activités non poursuivies		0,0	5,5
AUGMENTATION/(DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE		(704,6)	1 819,9
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		4 905,7	3 085,9
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE		4 201,1	4 905,7

Le flux net de trésorerie des activités poursuivies est de 470,8 millions d'euros au 31 décembre 2022 contre 304,6 millions d'euros au 31 décembre 2021.

1.3.4. Variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Nombre d'actions ⁽¹⁾	Capital social	Primes d'émission, de fusion et d'apport	Titres d'auto-contrôle	Réserves consolidées et résultat net	Écarts d'évaluation			Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
						Écarts de conversion	Couverture de flux futurs	Écarts actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi			
Capitaux propres au 01/01/2021 avant répartition	138 035 801	966,3	632,8	(19,1)	2 236,4	(254,7)	(0,6)	(156,1)	3 405,0	331,4	3 736,4
Résultat net					(78,8)				(78,8)	95,0	16,2
Autres éléments du résultat global de la période						220,7	2,8	52,2	275,7	35,3	311,0
Résultat global de l'exercice					(78,8)	220,7	2,8	52,2	196,9	130,3	327,2
Augmentation de capital									0,0	2,4	2,4
Dividendes versés au titre de l'exercice 2020					(134,8)				(134,8)	(68,2)	(203,0)
Attribution d'actions gratuites					(9,7)				(9,7)		(9,7)
Opérations sur titres autodétenus				15,1					15,1		15,1
Variations de périmètre et autres			(27,6)		(16,4)	(0,3)		0,9	(43,4)	(9,6)	(53,0)
Capitaux propres au 31/12/2021 avant répartition	138 035 801	966,3	605,2	(4,0)	1 996,7	(34,3)	2,2	(103,0)	3 429,1	386,3	3 815,4
Impact décision IFRS IC sur logiciels SaaS **					(3,5)				(3,5)		(3,5)
Capitaux propres au 31/12/2021 retraité avant répartition	138 035 801	966,3	605,2	(4,0)	1 993,2	(34,3)	2,2	(103,0)	3 425,6	386,3	3 811,9
Résultat net					(381,8)				(381,8)	131,4	(250,4)
Autres éléments du résultat global de la période						17,3	63,5	150,2	231,0	8,2	239,2
Résultat global de l'exercice					(381,8)	17,3	63,5	150,2	(150,8)	139,6	(11,2)
Augmentation de capital ⁽²⁾	59 053 539	413,3	803,5						1 216,9		1 216,9
Dividendes versés au titre de l'exercice 2021									0,0	(55,2)	(55,2)
Attribution d'actions gratuites					9,2				9,2		9,2
Opérations sur titres autodétenus				(0,5)					(0,5)		(0,5)
Variations de périmètre et autres					184,1	0,5	(51,1)	(85,9)	47,7	1 220,4*	1 268,1
Capitaux propres au 31/12/2022 avant répartition	197 089 340	1 379,6	1 408,7	(4,5)	1 804,7	(16,5)	14,7	(38,7)	4 548,0	1 691,1	6 239,1

(1) Dont 84 171 actions propres au 31 décembre 2022 et 84 171 actions propres au 31 décembre 2021 – cf. note 9.

(2) Dont 524,5 millions d'euros le 31 janvier 2022 et 692,3 millions d'euros le 24 juin 2022.

* Cf note 10A.

** Cf note 1.A.

1.3.5. Annexe aux états financiers consolidés

SOMMAIRE

NOTE 1	Principes comptables et événements de la période	89	NOTE 18	Créances clients et comptes rattachés	113
NOTE 2	Évolution du périmètre et événements récents	90	NOTE 19	Autres créances d'exploitation	113
NOTE 3	Événements postérieurs à la clôture	92	NOTE 20	Créances diverses	114
NOTE 4	Informations par secteur opérationnel	92	NOTE 21	Trésorerie et équivalents de trésorerie	114
NOTE 5	Analyse des coûts opérationnels	97	NOTE 22	Capitaux propres	114
NOTE 6	Autres revenus et charges opérationnels non courants	98	NOTE 23	Intérêts minoritaires	117
NOTE 7	Charges de financement et autres revenus et charges financiers	99	NOTE 24	Provisions courantes et passifs éventuels	117
NOTE 8	Impôts sur les résultats	99	NOTE 25	Provisions non courantes et provisions pour retraite et charges assimilées	118
NOTE 9	Résultat par action	102	NOTE 26	Endettement financier net	123
NOTE 10A	Regroupements d'entreprises – HELLA	103	NOTE 27	Dettes fournisseurs et comptes rattachés, dettes fiscales et sociales	129
NOTE 10B	Écarts d'acquisition	105	NOTE 28	Dettes diverses	130
NOTE 11	Immobilisations incorporelles	107	NOTE 29	Instruments financiers	130
NOTE 12A	Immobilisations corporelles	108	NOTE 30	Couverture des risques de change et de taux d'intérêt	133
NOTE 12B	Droits d'utilisation	109	NOTE 31	Engagements donnés et passifs éventuels	137
NOTE 13	Titres mis en équivalence	110	NOTE 32	Parties liées	138
NOTE 14	Autres titres de participation	111	NOTE 33	Rémunération des dirigeants	138
NOTE 15	Autres actifs financiers non courants	111	NOTE 34	Honoraires des commissaires aux comptes	139
NOTE 16	Autres actifs non courants	112	NOTE 35	Dividendes	139
NOTE 17	Stocks et en-cours	112			

FORVIA regroupe les forces technologiques et industrielles complémentaires de Faurecia et HELLA et est le 7^e équipementier automobile mondial.

Faurecia S.E. est une société européenne domiciliée au 23-27, avenue des Champs-Pierreux, 92000 Nanterre (Hauts de Seine), en France et est cotée sur le marché d'Euronext – Paris.

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration en sa séance du 17 février 2023.

Les comptes ont été arrêtés suivant le principe de la continuité d'exploitation.

Note 1 Principes comptables et événements de la période

1.A Principes comptables

Les états financiers consolidés de Faurecia sont établis conformément au référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) publié par l'IASB, tel qu'adopté par l'Union Européenne et disponible sur le site internet de la Commission Européenne. Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS et les normes IAS (*International Accounting Standards*), ainsi que leurs interprétations IFRIC (*International Financial Reporting Interpretations Committee*).

Les normes retenues pour l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2022 et des comptes comparatifs 2021 sont celles publiées au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) au 31 décembre 2022 et qui sont applicables obligatoirement. Les nouvelles normes, interprétations et amendements aux normes publiées, qui sont d'application obligatoire à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2022, n'ont pas d'incidence significative sur les comptes annuels du Groupe, en particulier l'amendement à IAS 37 relatif aux coûts d'exécution d'un contrat et la décision de l'IFRS IC sur les logiciels SaaS.

Par ailleurs, Faurecia n'a pas appliqué par anticipation les normes, amendements et interprétations lorsque l'application obligatoire est postérieure au 31 décembre 2022, qu'ils aient été adoptés ou non par l'Union Européenne.

Les méthodes comptables retenues ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés. En particulier, le Groupe utilise la marge opérationnelle avant amortissement des actifs incorporels acquis comme principal indicateur de performance ; elle correspond au résultat des sociétés contrôlées avant prise en compte :

- des amortissements d'actifs incorporels acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises (contrats clients...);
- des autres revenus et charges opérationnels non courants, correspondant à des éléments inhabituels, non récurrents et significatifs, qui comprennent les coûts de rationalisation des structures et départs anticipés, l'effet des événements exceptionnels tels que l'arrêt définitif d'une activité, la fermeture d'un site industriel, les cessions d'immeubles hors exploitation, la constatation de pertes et de reprises de valeurs d'actifs incorporels ou corporels et d'autres pertes inhabituelles et significatives ;
- des produits sur prêts, titres de placement et trésorerie ;
- des charges de financement ;

- des autres revenus et charges financiers qui comprennent l'effet de l'actualisation des engagements de retraite et du rendement des fonds affectés à la couverture de ceux-ci, l'inefficacité des couvertures de change et de taux ainsi que les variations de valeurs des instruments de change et de taux pour lesquels les relations de couverture ne remplissent pas les critères de la norme IFRS 9, les résultats sur cession de titres de filiales ;
- des impôts.

La préparation des états financiers, conformément au cadre conceptuel des IFRS, nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour l'évaluation de certains actifs, passifs, produits et charges comptabilisés dans les états financiers ainsi que pour l'évaluation des engagements donnés et passifs éventuels. Il s'agit notamment de l'évaluation des actifs incorporels et corporels, y compris les droits d'utilisation, des écarts d'acquisition, des engagements de retraite et des autres avantages accordés au personnel ainsi que des dettes de loyers et de la dépréciation des actifs d'impôts différés. Les estimations et hypothèses sont réalisées à partir de l'expérience passée et de divers autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances mais elles peuvent se révéler différentes de la réalité. Ces estimations sont révisées périodiquement, notamment dans le contexte macro-économique récent du conflit militaire en Ukraine (voir note 2.5). Par ailleurs, le Groupe est amené à exercer son jugement pour déterminer si les critères permettant d'identifier un actif ou un groupe d'actifs comme détenus en vue de la vente sont satisfaits au regard de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente ».

Ces estimations tiennent également compte des plans du groupe en terme de neutralité carbone tels qu'approuvés par l'Initiative Science Based Target (SBTi) en juillet 2022 et, en particulier l'atteinte en 2025 de la neutralité carbone sur les scopes 1 & 2 et la réduction de 45% en 2030 de ses émissions absolues de gaz à effet de serre (GES) de scope 3, entre autres par la production d'énergie solaire sur ses sites (*on site PPA*), l'achat d'énergie renouvelable (*off site PPA*) et le développement de sa division transverse pour des matériaux durables innovants et intelligents créée en juillet 2021, ainsi que la revue de l'exposition du portefeuille industriel du groupe aux risques climatiques sur la base des scénarii du GIEC.

Le résultat des tests de sensibilité est donné en note 10 pour la valorisation des écarts d'acquisition et en note 25.2 pour les provisions pour retraites et charges assimilées. De même, les principales hypothèses retenues pour la valorisation des immobilisations incorporelles sont données en note 11 « Immobilisations incorporelles ».

1.B Principes de consolidation

Sont consolidées les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable et détenues à 20 % au moins dont l'un des critères suivants est atteint : chiffre d'affaires annuel supérieur à 20 millions d'euros, total du bilan supérieur à 20 millions d'euros, endettement supérieur à 5 millions d'euros.

Les sociétés non consolidées prises individuellement ou dans leur ensemble, ne sont pas significatives.

Les filiales, dont le Groupe détient le contrôle, sont consolidées par intégration globale. Le contrôle est présumé lorsque le Groupe détient plus de 50 % des droits de vote ; il peut également résulter des dispositions d'accords d'actionnaires.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles cessent d'être consolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

Les autres sociétés, dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sans en avoir le contrôle, ce qui s'accompagne généralement d'une participation comprise entre 20 % et 50 % des droits de vote, sont consolidées par mise en équivalence. Il n'y a pas d'activités conjointes au sens de la norme IFRS 11 dans les sociétés consolidées par mise en équivalence.

Les états financiers du Groupe sont établis en euros. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en millions d'euros ; de façon générale, les valeurs présentées sont

arrondies à l'unité la plus proche ; par conséquent, la somme des montants arrondis peut présenter un écart non significatif par rapport au total reporté. Par ailleurs, les ratios et écarts sont calculés à partir des montants sous-jacents et non à partir des montants arrondis.

Les filiales étrangères ont généralement pour monnaie de fonctionnement leur monnaie locale. Leurs comptes sont convertis en euros, aux taux en vigueur à la clôture pour le bilan et aux taux moyens pour le compte de résultat. L'écart de conversion qui en résulte est inscrit dans les capitaux propres.

Les bilans et les résultats nets des entités du Groupe actives dans les économies hyperinflationnistes sont retraités pour tenir compte des changements du pouvoir d'achat des monnaies locales en utilisant les indices officiels ayant cours à la date de clôture. Ils sont ensuite convertis en euros au taux en vigueur à la clôture, sans retraitement des comparatifs conformément à IAS 21. Cela concerne les filiales du Groupe en Argentine en 2021 et 2022 et en Turquie en 2022.

Certaines filiales, hors zone euro ou US dollar, qui réalisent l'essentiel de leurs transactions en euros ou en US dollar, sont toutefois susceptibles de reconnaître l'une de ces deux devises comme monnaie de fonctionnement.

Les transactions significatives réalisées entre les sociétés consolidées ainsi que les profits internes sont éliminés.

Les méthodes comptables des filiales et entreprises mises en équivalence ne présentent pas de divergences significatives avec celles du Groupe.

Note 2 Évolution du périmètre et événements récents

2.1 Évolution majeure de périmètre avec l'acquisition de HELLA

Le 14 août 2021, Faurecia a annoncé la signature d'accord portant sur l'acquisition d'un bloc de contrôle de 60 % des actions auprès du pool familial contrôlant et le lancement d'une offre publique d'achat portant sur les 40 % restant des actions d'HELLA, groupe coté à la Bourse de Francfort, au prix de 60 euros par action HELLA, correspondant à une valeur totale de 6,7 milliards d'euros pour la totalité des actions. Les actionnaires d'HELLA ont apporté 19,5 % des actions HELLA à l'offre publique d'achat lancée le 27 septembre 2021 par Faurecia et clôturée le 11 novembre 2021.

À la suite de l'autorisation par les autorités compétentes en matière de contrôle des concentrations et d'investissements étranger, Faurecia a finalisé le 31 janvier 2022 l'acquisition de 79,5 % de HELLA, comprenant 60 % acquis auprès de la famille détentrice, rémunéré à hauteur de 8,95 % par émission d'actions nouvelles Faurecia, et 19,5 % par l'offre publique d'achat mentionnée ci-dessus. Faurecia a également acquis des actions supplémentaires

sur le marché et directement auprès de la famille, représentant 2,09 % des actions HELLA au 18 mars 2022. Au 31 décembre 2022, Faurecia détient 81,6 % des actions de HELLA.

Faurecia exerce un contrôle exclusif sur HELLA, qui est consolidé par intégration globale (y compris l'ensemble de ses filiales significatives) à partir du 1^{er} février 2022. Le nouveau groupe combinant Faurecia et HELLA est désormais dénommé FORVIA.

Le rapprochement de Faurecia et de HELLA a donné naissance au 7^e équipementier automobile mondial, qui se concentrera sur quatre domaines de croissance, parfaitement aligné avec les grandes tendances de l'industrie :

- la mobilité électrique (incluant les solutions hydrogène) ;
- les Systèmes Avancés d'Assistance au Conducteur (ADAS) et la conduite autonome ;
- le Cockpit du Futur ;
- la valorisation du cycle de vie des produits (*Lifecycle Value Management*).

2.2 Autres évolutions du périmètre en 2022

Dans le périmètre Seating, en Chine les sociétés Xian Faurecia Automotive Parts Co., Ltd et Changzhou Faurecia Automotive Parts Co., Ltd ont été créées et sont consolidées par intégration globale depuis février 2022, elles sont détenues à 70 % par le Groupe. La société Faurecia (Tianjin) Automotive Systems Co., Ltd a été créée et est consolidée par intégration globale depuis février 2022, et est détenue à 100 %. La société Faurecia (Changshu) Automotive System Co., Ltd présente en Chine, consolidée en intégration globale, est détenue depuis octobre 2022 à 60 % au lieu de 55 % précédemment.

Dans le périmètre Electronics, au Mexique, la société Hitachi Automotive Systems San Juan Del Rio, S.A. de C.V. détenue à 20 % et consolidée en mise en équivalence a été cédée en juin 2022. En Chine, la société Changchun FAWSN Faurecia Cockpit of Future System Co., Ltd, a été acquise en juillet 2022 à hauteur de 50 %, elle est consolidée par intégration globale et la société Faurecia Clarion (Wuhan) a été créée et est consolidée par intégration globale depuis septembre 2022, elle est détenue à 100 % par le Groupe.

Au sein du périmètre Lighting, la société HBPO Beteiligungsgesellschaft mbH en Allemagne, consolidée par mise en équivalence à hauteur de 27 % depuis février 2022 à la suite de l'acquisition de HELLA (voir 2.1) a été cédée en décembre 2022.

2.3 Cession de l'activité Acoustic Soft Trim

Le 31 octobre 2021, Faurecia avait finalisé la cession au groupe Adler de son activité Acoustic Soft Trim, qui fabrique et commercialise des produits acoustiques et des garnitures d'insonorisation, avec huit usines et un centre de R&D, tous basés en Europe, au sein de l'activité Interiors. Un expert a été désigné pour déterminer d'éventuels ajustements de prix sur la base des comptes Acoustic Soft Trim à la date de l'opération ; il n'est pas attendu d'impact significatif pour le Groupe.

2.4 Rappel des modifications du périmètre intervenues en 2021

Dans le périmètre Clean Mobility, en Chine la société Kaishi Faurecia Aftertreatment Control Technologies Co., Ltd a été acquise à 35 % en mars 2021 et est consolidée par mise en équivalence et la société Faurecia CLD Safety Technology (Shenyang) Co., Ltd a été acquise en mai 2021 à 65 % et est consolidée par intégration globale. La société Hongtai Faurecia Composite (Wuhan) Co.Ltd, consolidée par mise en équivalence et détenue à 50 %, a été cédée en juin 2021. En Indonésie, la société PT Faurecia Clean Mobility Indonesia a été créée et est consolidée par intégration globale depuis septembre 2021. Elle est détenue à 100 %. En octobre 2021, Faurecia a acquis le solde des titres de la société Faurecia Metalloprodukcja Holding, préalablement détenue à 70 % et consolidée par intégration globale et la société a été renommée Faurecia Exhaust Russia Holding.

Dans le périmètre Clarion Electronics, en Suède, la société Faurecia Créo, détenue à 78,5 % est maintenant détenue à 100 % ; elle est consolidée par intégration globale. En Malaisie, la société Crystal Precision Sdn. Bhd, précédemment détenue à 86,25 % et consolidée par intégration globale, était détenue à 30 % en juin 2021 et consolidée par mise en équivalence sur le premier semestre 2021, a été cédée progressivement entre juillet et décembre 2021.

Au sein du périmètre Seating, la société Faurecia (Shanghai) Automotive Component Co. Ltd, a été créée en février 2021, elle est consolidée par intégration globale.

La société Faurecia Ré a été acquise à 100 % au Luxembourg en mai 2021, elle est consolidée par intégration globale et destinée à gérer les activités d'assurance du Groupe.

2.5 Événements récents

CONTEXTE ÉCONOMIQUE LIÉ AU COVID-19, À LA PÉNURIE DE COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES ET AU CONFLIT MILITAIRE EN UKRAINE

En 2022, la production automobile mondiale a augmenté de 6,7% par rapport à 2021, passant de 77,2 millions de véhicules légers à 82,4 millions en 2022. Elle demeure significativement en dessous des 89,0 millions de véhicules légers produits en 2019, avant la crise du Covid-19. La production du premier semestre était en baisse de 1,1%, principalement impactée par le premier trimestre (en baisse de 3,5% par rapport au premier trimestre 2021) qui a subi le début de la guerre en Ukraine en février, alors que la seconde partie de l'année 2022 est en hausse de 14,8%, reflétant principalement la base très faible de comparaison du troisième trimestre 2021.

Elle a été pénalisée par les arrêts et reprises de production des constructeurs, à la suite des perturbations de la chaîne logistique du fait de la guerre en Ukraine, la pénurie persistante de composants électroniques et les impacts liés au Covid-19 en Chine :

- La Chine a été fortement pénalisée par les restrictions liées au Covid-19 mises en place en avril et mai (la production automobile était en baisse de 4,7% sur le second trimestre 2022 par rapport à 2021) puis par l'augmentation des cas de Covid-19 fin 2022 après la décision d'arrêter la politique de zéro Covid (la production automobile chinoise était en baisse de 5,5 % sur le dernier trimestre 2022 par rapport à 2021);
- L'Europe a été fortement impactée par les arrêts et reprises de production du fait des perturbations logistiques liées à la guerre en Ukraine et à la pénurie persistante de composants électroniques avec une production automobile en baisse de 11,3 % au premier semestre 2022 par rapport à 2021, dont 17,5% sur le premier trimestre;
- La pénurie de composants électroniques a perduré tout au long de l'année 2022 et devrait se réduire graduellement en 2023, sans pour autant se résorber complètement avant 2024;
- Enfin, d'un point de vue macro-économique, 2022 a été caractérisé par des défis supplémentaires : une inflation élevée s'est étendue dans l'ensemble des pays, les risques d'approvisionnement en énergie ont poussé les prix à la hausse et les taux d'intérêt ont été augmentés pour contenir l'inflation.

Considérant l'activité très limitée du groupe en Russie (les ventes représentant 0,4% du chiffre d'affaires total du groupe en 2022 à comparer à 1,4% en 2021) du fait de la guerre en Ukraine, des décisions des constructeurs sur leurs opérations en Russie et de l'environnement incertain et complexe, le groupe a décidé de se désengager de Russie et a déprécié les actifs correspondants en 2022. Les impacts comptables détaillés sont décrits en note 6. Le groupe n'est pas présent en Ukraine.

Note 3 Événements postérieurs à la clôture

Faurecia a émis le 1er février 2023 250 millions d'euros d'Obligations Additionnelles liées au développement durable, de maturité 2026 et de coupon 7,25% ; le produit net de l'émission de ces Obligations Additionnelles a été affecté au remboursement complet du *Bridge-to-Bond* et du *Bridge-to-Equity* liés à l'acquisition de HELLA (voir note 26.3) et à ses besoins de financement.

Faurecia a entamé en février 2023 des négociations exclusives avec Cummins concernant la cession potentielle d'une partie de son activité de post-traitement des gaz d'échappement pour les véhicules utilitaires. La transaction potentielle ferait

l'objet d'une consultation des représentants du personnel et serait par ailleurs soumise aux conditions suspensives usuelles, notamment aux approbations réglementaires.

Faurecia a annoncé mi février 2023 avoir signé avec le groupe Motherson un accord par lequel Motherson s'engage à acquérir la division SAS Cockpit Modules de Faurecia (assemblage et services logistiques), reportée dans le segment Interiors, pour une valeur d'entreprise de 540 millions d'euros. La transaction sera soumise aux conditions suspensives usuelles, notamment aux approbations réglementaires.

Note 4 Informations par secteur opérationnel

Le Groupe est organisé en unités opérationnelles basées sur la nature des produits et des services rendus ; du fait de l'intégration des activités de HELLA, acquises le 31 janvier 2022 (cf. note 2.1) et de l'organisation du groupe qui en découle, les unités opérationnelles sont définies comme suit au 31 décembre 2022 :

- Seating (développement et production de sièges complets, d'armatures et de mécanismes de sièges) ;
- Interiors (développement et production de planches de bord et de cockpits complets, de modules et panneaux de porte) ;
- Clean Mobility (développement et production de systèmes d'échappement, de solutions pour les véhicules électriques à piles à combustible et de réduction des émissions pour les véhicules commerciaux) ;
- Electronics (développement et production de technologies d'affichage, de systèmes d'assistance au conducteur et d'électronique du cockpit), qui regroupe Hella Electronics et Clarion Electronics ;
- Lighting (développement et production de technologies d'éclairage) ;
- Lifecycle solutions (solutions prolongeant le cycle de vie des véhicules, équipements d'atelier et de première monte pour applications spéciales).

Le Groupe gère ces unités opérationnelles de manière autonome pour le suivi de leur performance et l'allocation des ressources. Les indicateurs utilisés pour mesurer la performance des secteurs, et notamment la marge opérationnelle (avant amortissement des actifs incorporels acquis), sont réconciliés ci-dessous avec les états financiers consolidés. La dette financière, les autres revenus et charges, le résultat financier et l'impôt sont suivis au niveau du Groupe et ne sont pas alloués aux secteurs. Une revue de la durée d'utilité des immobilisations corporelles a été effectuée au regard des changements climatiques et de leurs conséquences réglementaires telles que connues à la date de clôture, plus particulièrement pour le secteur opérationnel Clean Mobility, et n'a pas conduit à identifier d'impacts significatifs pour le Groupe.

4.1 Principes comptables

Les ventes de pièces sont reconnues au moment du transfert du contrôle inhérent à la propriété des modules ou des pièces produits, c'est-à-dire généralement lors de l'expédition.

Les ventes d'outillages aux clients sont généralement reconnues lors du transfert du contrôle de ces outillages au client, habituellement peu avant le démarrage de la production. Les coûts de développement sont généralement considérés comme des coûts de préproduction capitalisables, et dans ce cas ne donnent pas lieu à la constatation d'un chiffre d'affaires distinct du chiffre d'affaires produits, sauf cas spécifique en fonction du contrat avec le client.

Faurecia a la qualité d'agent sur les ventes de monolithes et de certains composants de cockpit, qui sont donc comptabilisées sur une base nette au compte de résultat.

Le Groupe utilise la marge opérationnelle (avant amortissement des actifs incorporels acquis) comme principal indicateur de performance. Elle correspond au résultat des sociétés contrôlées avant prise en compte :

- des amortissements d'actifs incorporels acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises (contrats clients...) ;
- des autres revenus et charges opérationnels non courants, correspondant à des éléments inhabituels, non récurrents et significatifs, qui comprennent les coûts de rationalisation des structures et départs anticipés, l'effet des événements exceptionnels tels que l'arrêt définitif d'une activité, la fermeture d'un site industriel, les cessions d'immeubles hors exploitation, la constatation de pertes et de reprises de valeurs d'actifs incorporels ou corporels et d'autres pertes inhabituelles et significatives ;
- des produits sur prêts, titres de placement et trésorerie ;
- des charges de financement, qui comprennent les charges d'intérêt sur les dettes de loyers ;
- des autres revenus et charges financiers qui comprennent l'effet de l'actualisation des engagements de retraite et du rendement des fonds affectés à la couverture de ceux-ci, l'inefficacité des couvertures de change et de taux ainsi que les variations de valeurs des instruments de change et de taux pour lesquels les relations de couverture ne remplissent pas les critères de la norme IFRS 9, les résultats sur cession de titres de filiales ;
- des impôts.

4.2 Chiffres significatifs par secteur opérationnel

EXERCICE 2022

(en millions d'euros)	Seating	Interiors	Clean Mobility	Electronics	Lighting	Lifecycle solutions	Autres	Total
CHIFFRE D'AFFAIRES	7 750,1	5 595,5	4 754,1	3 806,9	3 096,1	902,7	199,2	26 104,6
Élimination inter-activités	(45,8)	(66,0)	(18,4)	(285,0)	(22,1)	(9,8)	(199,2)	(646,4)
Chiffre d'affaires consolidé	7 704,3	5 529,5	4 735,7	3 521,7	3 074,0	893,0	0,0	25 458,2
Marge opérationnelle (avant amortissement des actifs incorporels acquis)	197,0	245,7	336,3	140,8	106,5	88,5	0,0	1 114,9
Amortissement des actifs incorporels acquis								(218,6)
Marge opérationnelle (après amortissement des actifs incorporels acquis)								896,3
Autres revenus opérationnels non courants								1,8
Autres charges opérationnelles non courantes								(451,0)
Frais financiers nets								(333,7)
Autres revenus et charges financiers								(188,9)
Impôts sur les sociétés								(186,3)
Part du résultat dans les MEE								11,4
RÉSULTAT NET								(250,3)
Actifs sectoriels	5 246,6	5 040,9	4 993,7	5 979,9	3 064,3	1 317,3	553,6	26 196,4
Immobilisations corporelles nettes	898,5	860,7	890,9	1 179,2	975,2	134,3	117,0	5 055,8
Droits d'utilisation	259,6	400,2	219,7	71,6	64,3	13,5	154,7	1 183,5
Autres actifs sectoriels	4 088,5	3 780,0	3 883,1	4 729,2	2 024,8	1 169,6	282,0	19 957,1
Participation dans les MEE								333,9
Titres de participation								128,5
Actifs financiers CT et LT								4 573,2
Actifs d'impôts (courants et différés)								986,3
ACTIF TOTAL								32 218,4
Passifs sectoriels	2 845,2	2 951,4	3 830,4	1 409,2	1 486,3	229,1	597,3	13 348,8
Dettes financières								10 879,9
Dettes de loyers								1 301,0
Passifs d'impôts (courants et différés)								449,5
Capitaux propres et intérêts minoritaires								6 239,1
PASSIF TOTAL								32 218,4
Investissements corporels	226,4	207,3	132,0	270,3	270,8	33,2	26,7	1 166,7
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	(155,7)	(183,2)	(171,7)	(189,7)	(178,4)	(17,1)	(22,8)	(918,8)
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	(71,4)	(81,8)	(50,9)	(22,0)	(11,3)	(4,5)	(22,4)	(264,2)
Dépréciation des immobilisations corporelles	(10,1)	(13,7)	(17,9)	(2,8)	0,0	0,0	(11,7)	(56,1)
Effectifs	45 052	38 602	20 462	19 817	22 779	4 870	5 878	157 460

EXERCICE 2021

(en millions d'euros)	Seating	Interiors	Clean Mobility	Electronics	Autres	Total
CHIFFRE D'AFFAIRES	6 091,2	4 706,3	4 101,4	842,0	124,5	15 865,5
Élimination inter-activités	(42,5)	(65,7)	(10,5)	(4,4)	(124,5)	(247,7)
Chiffre d'affaires consolidé	6 048,7	4 640,6	4 090,8	837,6	0,0	15 617,8
Marge opérationnelle (avant amortissement des actifs incorporels acquis)	284,8	189,9	388,7	(1,7)	0,0	861,7
Amortissement des actifs incorporels acquis						(92,6)
Marge opérationnelle (après amortissement des actifs incorporels acquis)						769,1
Autres revenus opérationnels non courants						6,0
Autres charges opérationnelles non courantes						(244,5)
Frais financiers nets						(207,3)
Autres revenus et charges financiers						(47,2)
Impôts sur les sociétés						(138,8)
Part du résultat dans les MEE						(24,6)
Résultat net des activités poursuivies						112,7
Résultat net des activités non poursuivies						(96,5)
RÉSULTAT NET						16,2
Actifs sectoriels	4 508,8	4 282,5	4 887,3	1 599,2	313,4	15 590,9
Immobilisations corporelles nettes	837,2	839,7	935,0	138,6	52,1	2 802,4
Droits d'utilisation	242,2	346,5	234,2	48,0	80,0	950,9
Autres actifs sectoriels	3 429,3	3 096,2	3 718,1	1 412,6	181,3	11 837,6
Participation dans les MEE						150,8
Titres de participation						88,0
Actifs financiers CT et LT						5 093,0
Actifs d'impôts (courants et différés)						752,0
ACTIF TOTAL						21 674,9
Passifs sectoriels	2 392,9	2 633,0	3 633,5	513,4	248,1	9 420,6
Dettes financières						7 352,4
Dettes de loyers						1 031,9
Passifs d'impôts (courants et différés)						54,4
Capitaux propres et intérêts minoritaires						3 815,4
PASSIF TOTAL						21 674,9
Investissements corporels	173,4	178,3	143,1	20,4	13,5	528,6
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	(140,7)	(175,5)	(160,4)	(19,4)	(6,9)	(502,9)
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	(66,5)	(73,8)	(47,4)	(13,2)	(14,3)	(215,3)
Dépréciation des immobilisations corporelles	(3,6)	(26,0)	(5,1)	(2,9)	0,0	(37,6)
Effectifs	44 131	36 792	20 954	6 042	3 221	111 140

4.3 Chiffre d'affaires par secteur opérationnel

Le chiffre d'affaires par secteur opérationnel se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	2022		2021	
	Chiffre d'affaires consolidé	%	Chiffre d'affaires consolidé	%
Seating	7 704,3	30	6 048,7	39
Interiors	5 529,5	22	4 640,6	30
Clean Mobility	4 735,7	19	4 090,9	26
Electronics	3 521,7	14	837,6	5
Lighting	3 074,0	12	-	-
Lifecycle solutions	893,0	3	-	-
TOTAL	25 458,2	100	15 617,8	100

4.4 Chiffre d'affaires par client significatif

Le chiffre d'affaires * se décompose par client de la façon suivante :

(en millions d'euros)	2022		2021	
	Chiffre d'affaires consolidé	%	Chiffre d'affaires consolidé	%
Groupe VW	3 926,3	15	2 493,0	16
Stellantis	2 982,3	12	2 503,3	16
Groupe Ford	1 969,9	8	1 504,4	10
Renault-Nissan	1 585,6	6	1 192,8	8
Daimler	1 555,7	6	539,8	3
Constructeur mondial de véhicules	1 423,1	6	603,3	4
GM	1 293,7	5	677,2	4
Autres	10 721,5	42	6 103,9	39
TOTAL	25 458,2	100	15 617,8	100

* La répartition du chiffre d'affaires facturé peut différer de celle du chiffre d'affaires par client final lorsque les produits sont cédés à des assembleurs intermédiaires.

4.5 Chiffres significatifs par zone géographique

Le chiffre d'affaires est ventilé par zone de destination ; les autres postes sont présentés par zone d'implantation des sociétés concernées.

2022

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Allemagne	Autres pays d'Europe	Amériques	Asie	Autres pays	Total
Chiffre d'affaires consolidé	1 578,3	2 771,7	6 815,2	7 151,4	6 795,3	346,3	25 458,2
Immobilisations corporelles nettes	343,5	806,0	1 621,7	1 160,5	1 083,8	40,3	5 055,8
Droits d'utilisation	195,9	147,4	286,9	391,8	154,6	7,0	1 183,5
Investissements corporels	78,7	149,2	378,8	287,0	258,8	14,2	1 166,7
Effectifs au 31 décembre	11 303	15 030	53 530	34 674	40 795	2 128	157 460

2021

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Allemagne	Autres pays d'Europe	Amériques	Asie	Autres pays	Total
Chiffre d'affaires consolidé	1 498,8	1 077,2	4 420,1	4 268,1	4 166,5	187,1	15 617,8
Immobilisations corporelles nettes	352,8	121,8	840,1	778,8	683,6	25,2	2 802,4
Droits d'utilisation	191,0	46,2	244,7	309,9	153,3	5,9	950,9
Investissements corporels	88,6	28,4	154,5	132,8	116,0	8,3	528,6
Effectifs au 31 décembre	10 513	5 261	36 690	26 434	30 907	1 335	111 140

Note 5 Analyse des coûts opérationnels

5.1 Répartition des coûts opérationnels par destination

(en millions d'euros)	2022	2021
Coûts des biens et services vendus	(22 234,1)	(13 734,4)
Frais d'études, de recherche et de développement	(896,7)	(330,9)
Frais généraux et commerciaux	(1 212,5)	(690,8)
TOTAL	(24 343,3)	(14 756,1)

5.2 Répartition des coûts opérationnels par nature

(en millions d'euros)	2022	2021
Achats consommés	(15 383,6)	(9 185,2)
Charges externes	(2 826,3)	(1 682,3)
Charges de personnel	(5 486,6)	(3 523,1)
Impôts et taxes	(65,6)	(51,3)
Autres produits et charges	1 239,7	894,8
Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations	(1 897,0)	(1 247,9)
Dotations et reprises aux autres comptes de provisions	76,0	38,9
TOTAL	(24 343,3)	(14 756,1)

5.3 Frais de personnel

(en millions d'euros)	2022	2021
Salaires et appointements *	(4 359,2)	(2 778,6)
Charges salariales	(1 127,4)	(744,5)
TOTAL	(5 486,6)	(3 523,1)
* Dont coûts d'intérimaires.	(384,7)	(274,7)

Le détail des charges liées aux plans d'attribution d'actions gratuites est donné en note 22.2, celui des charges de retraite en note 25.

5.4 Frais d'études, de recherche et développement

(en millions d'euros)	2022	2021
Frais d'études, de recherche et de développement bruts	(2 078,9)	(1 218,9)
Dotations/ reprise sur pertes de valeur des actifs en cours de développement	0,6	12,6
Développements capitalisés	1 181,6	875,4
Dont capitalisation en stock	215,8	205,7
Dont capitalisation en immobilisations incorporelles	965,8	669,7
TOTAL	(896,7)	(330,9)

Les coûts de développement sont généralement capitalisés en immobilisations incorporelles car ils sont considérés comme des coûts de préproduction pour les pièces série, et ensuite amortis en fonction des quantités de pièces livrées au client, sur une durée maximale de cinq ans hors circonstances particulières. Pour certains contrats spécifiques où ces travaux constituent une obligation de performance séparée au sens d'IFRS 15, les coûts encourus répondent à la définition d'en-cours de production et sont

capitalisés en stocks. Ces stocks sont ensuite comptabilisés en charges (coût des ventes) quand le chiffre d'affaires correspondant est reconnu.

Les coûts de développement reconnus en coût des ventes (sortie de stocks et amortissements des immobilisations incorporelles correspondantes) sont de 881,9 millions d'euros au 31 décembre 2022, à comparer à 701,0 millions d'euros au 31 décembre 2021.

5.5 Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations

(en millions d'euros)	2022	2021
Dotations aux amortissements des frais de développement	(680,0)	(507,0)
Variation des provisions pour dépréciation des frais de développement	(7,2)	19,5
Dotations aux amortissements des autres immobilisations incorporelles	(43,5)	(42,6)
Dotations aux amortissements et variation des provisions des outillages spécifiques	(10,1)	(10,7)
Dotations aux amortissements et variation des provisions des autres immobilisations corporelles	(892,0)	(491,8)
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	(264,2)	(215,3)
TOTAL	(1 897,0)	(1 247,9)

Ce poste n'inclut pas les dotations et reprises de provisions d'éléments non courants.

Note 6 Autres revenus et charges opérationnels non courants

Les autres revenus et charges opérationnels non courants s'analysent comme suit :

AUTRES REVENUS OPÉRATIONNELS NON COURANTS

(en millions d'euros)	2022	2021
Reprise de provisions pour dépréciation d'actifs	0,0	0,0
Résultat sur cessions d'éléments d'actif	1,5	5,8
Autres	0,3	0,2
TOTAL	1,8	6,0

AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES NON COURANTES

(en millions d'euros)	2022	2021
Autres provisions pour dépréciation d'actifs	0,0	0,0
Frais de rationalisation des structures ⁽¹⁾⁽³⁾	(351,8)	(196,3)
Provision pour dépréciation des écarts d'acquisition	0,0	0,0
Résultat sur cessions d'éléments d'actif	0,0	0,0
Autres ⁽²⁾⁽³⁾	(99,2)	(48,2)
TOTAL	(451,0)	(244,5)

(1) Au 31 décembre 2022, ce poste comprend des coûts de restructuration pour 207,7 millions d'euros et des dotations aux provisions pour dépréciation d'actifs pour 144,1 millions d'euros contre 137,6 millions d'euros et 58,7 millions d'euros au 31 décembre 2021.

(2) Dont 43,0 millions d'euros de coûts liés à l'acquisition et l'intégration de HELLA au 31 décembre 2022 et 25,6 millions d'euros au 31 décembre 2021.

(3) Les coûts liés à la réduction des activités en Russie représentent 130,3 millions d'euros au 31 décembre 2022, dont 103,9 millions d'euros en frais de rationalisation des structures et 26,4 millions d'euros en autres.

RESTRUCTURATIONS

Les frais de rationalisation des structures (351,8 millions d'euros) comprennent les indemnités de licenciement ou de transfert de site pour 3 306 personnes.

Note 7 Charges de financement et autres revenus et charges financiers

7.1 Charges de financement

(en millions d'euros)	2022	2021
Frais financiers	(331,4)	(193,8)
Charges de financement sur dettes de loyer	(53,9)	(45,5)
TOTAL	(385,3)	(239,3)

7.2 Autres revenus et charges financiers

(en millions d'euros)	2022	2021
Effets de l'actualisation sur les engagements de retraite	(11,3)	(4,5)
Variation de la part inefficace des couvertures de change	(0,3)	0,2
Variation de la valeur des instruments de couverture de change de la dette	(1,1)	0,6
Écart de change sur les dettes financières	(43,5)	(1,9)
Impact de l'hyperinflation (Argentine-Turquie)	(40,8)	(11,5)
Autres * (1)	(91,9)	(30,1)
TOTAL	(188,9)	(47,2)

* Ce poste comprend les amortissements de frais d'émission des dettes long terme et les commissions sur non-utilisation du crédit syndiqué.

(1) Dont 34,3 millions d'euros de charges financières liées à l'acquisition de HELLA contre 11,4 millions d'euros en 2021.

Note 8 Impôts sur les résultats

Les écarts temporaires entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs donnent lieu à la comptabilisation d'impôts différés calculés selon la méthode du report variable. Ces écarts proviennent principalement des écritures de retraitements des comptes des filiales ainsi que des déficits fiscaux reportables.

Les impôts différés sont évalués en tenant compte de l'évolution connue des taux d'impôt et des réglementations fiscales adoptées à la date de clôture.

Les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur, qui permettra d'imputer les différences temporaires ou les déficits reportables, est probable à court ou moyen terme, sur la base des prévisions du Groupe.

Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises sauf si le Groupe est en mesure de contrôler la date à laquelle les différences temporelles s'inverseront et s'il est probable qu'elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

En application d'IFRIC 23, les provisions pour risque au titre de l'impôt sur les sociétés sont comptabilisées en impôts au compte de résultat et en dettes d'impôt courant au bilan (note 28).

Les impôts sur les résultats peuvent être analysés comme suit :

(en millions d'euros)	2022	2021
Impôts courants		
■ Impôts courants sur les bénéfices	(367,7)	(233,8)
Impôts différés		
■ Impôts différés de la période	181,4	95,0
TOTAL	(186,3)	(138,8)

8.1 Analyse de la charge d'impôts

La réconciliation entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt effective est la suivante :

(en millions d'euros)	2022	2021
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	(75,5)	276,1
Impôt théorique (25,83 % en 2022 vs 28,41 % en 2021)	19,5	(78,4)
Effet des changements de taux sur les impôts différés au bilan	(1,2)	(0,2)
Effet des différences de taux à l'étranger *	46,5	26,6
Crédits d'impôts	7,0	2,5
Variation d'impôts différés non reconnus	(165,7)	(91,4)
Différences permanentes et autres **	(92,4)	2,2
Impôt comptabilisé	(186,3)	(138,8)

* L'effet des différences de taux provient principalement des entités chinoises et allemandes.

** Principalement lié aux retenues à la source.

8.2 Évolution des postes d'impôts au bilan

(en millions d'euros)	2022	2021
Impôts courants		
■ Actif	295,8	211,5
■ Passif	(167,2)	(84,4)
	128,6	127,1
Impôts différés		
■ Actif *	690,5	540,6
■ Passif	(390,4)	(44,1)
	300,1	496,5
* Dont actif sur déficits.	221,9	157,0

Le Groupe considère comme probable le recouvrement du solde net d'impôts différés au 31 décembre 2022, soit 300,1 millions d'euros.

La variation des impôts différés au bilan s'explique comme suit :

(en millions d'euros)	2022	2021
Montant net à l'ouverture de l'exercice	496,5	393,4
■ Impôts différés constatés en résultat de la période	181,4	95,0
■ Impôts différés enregistrés directement en capitaux propres *	(75,4)	(9,0)
■ Effets de la variation des cours de change et autres mouvements	(14,9)	27,2
■ Effets des variations de périmètre	(287,5)	(10,1)
Montant net à la clôture de l'exercice	300,1	496,5

* Essentiellement relatifs aux pertes et gains actuariels comptabilisés en capitaux propres.

8.3 Actifs et passifs d'impôts différés par nature

<i>(en millions d'euros)</i>	2022	2021
Déficits reportables	221,9	157,0
Immobilisations incorporelles	(631,9)	(245,6)
Autres immobilisations et actifs long terme	20,4	68,2
Engagements de retraite et assimilés	103,0	85,2
Autres provisions	38,1	8,2
Stocks	229,4	199,0
Autres actifs et passifs circulants	319,2	224,5
TOTAL DES IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS	300,1	496,5
<i>dont impôts différés actifs</i>	690,5	540,6
<i>dont impôts différés passifs</i>	(390,4)	(44,1)

8.4 Actifs d'impôts différés sur pertes non reconnus

Les échéances d'impôts différés non reconnus se détaillent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	2022	2021
N+1	13,5	5,6
N+2	17,0	13,2
N+3	10,8	12,7
N+4	14,1	24,5
N+5 et au-delà	157,3	127,5
Illimité	523,5	450,9
TOTAL	736,2	634,4

Ces actifs d'impôts différés sur pertes non reconnus concernent principalement la France.

Note 9 Résultat par action

Le résultat net de base par action est calculé en faisant le rapport entre le résultat net de l'exercice (part du Groupe) et le nombre moyen pondéré des actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion des actions propres d'autocontrôle. Il est ajusté des effets de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives (options de souscription d'actions, actions gratuites, obligations convertibles) pour déterminer le résultat net dilué par action.

	2022	2021
Nombre d'actions en circulation en fin de période ⁽¹⁾	197 089 340	138 035 801
Ajustements :		
■ actions propres	(84 171)	(84 171)
■ effet des augmentations de capital pondérées prorata temporis	(23 332 976)	0
Nombre moyen pondéré avant dilution	173 672 193	137 951 630
Effet pondéré des instruments dilutifs		
■ attribution d'actions gratuites	81 117	0
■ obligations convertibles		0
Nombre moyen pondéré après dilution	173 753 310	137 951 630

(1) L'évolution du nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2022 s'analyse comme suit :

Au 31/12/2021 : Nombre d'actions Faurecia en circulation	138 035 801
Variation du nombre d'actions	59 053 539
Au 31/12/2022 : Nombre d'actions Faurecia en circulation	197 089 340

L'effet dilutif conduisant au chiffre ci-dessus est calculé par la méthode du rachat d'actions (*treasury stock method*).

Pour les options sur action, la méthode consiste à comparer le nombre d'actions qui auraient été émises si les options avaient été exercées au nombre d'actions qui auraient pu être acquises à la juste valeur.

L'effet dilutif éventuel des actions gratuites a été pris en compte en considérant le nombre d'actions restant à attribuer pour les plans dont la réalisation des conditions de performance a déjà été constatée par le Conseil d'administration.

Résultat net par action

Il s'établit comme suit :

	2022	2021
Résultat Net (en millions d'euros)	(381,8)	(78,8)
Non dilué €/action	(2,20)	(0,57)
Après dilution €/action	(2,20)	(0,57)
Résultat Net des activités poursuivies (en millions d'euros)	(381,8)	17,7
Non dilué €/action	(2,20)	0,13
Après dilution €/action	(2,20)	0,13
Résultat Net des activités non poursuivies (en millions d'euros)	0,0	(96,5)
Non dilué €/action	NA	(0,70)
Après dilution €/action	NA	(0,70)

Note 10A Regroupements d'entreprises – HELLA

À la suite de l'autorisation par les autorités compétentes en matière de contrôle des concentrations, Faurecia, au travers de sa filiale Forvia Germany GmbH, a acquis 79,5 % des actions de HELLA le 31 janvier 2022 et, à la suite d'acquisitions complémentaires, détient au 31 décembre 2022, 81,6 % des actions de HELLA (voir note 2.1) pour un montant total de 5,4 milliards d'euros et exerce un contrôle exclusif sur HELLA. Les intérêts minoritaires représentent 18,4 % des actions de HELLA. Ces 5,4 milliards d'euros se décomposent en 4 milliards d'euros de contrepartie transférée à la famille détentrice (3,5 milliards d'euros de trésorerie et 0,5 milliard d'euros en actions Faurecia), 1,3 milliards d'euros de trésorerie transférée lors de l'offre publique d'achat des 19,5% et 0,1 milliard d'euros de trésorerie transférée pour l'acquisition des actions supplémentaires sur le marché et auprès de la famille.

HELLA est un équipementier majeur de l'automobile qui développe et produit des technologies d'éclairage et des composants électroniques et de l'éclairage automobile ainsi que des systèmes pour l'industrie automobile. Les sites de production sont répartis sur l'ensemble du monde, les principaux marchés sont situés en Europe, aux États Unis et en Asie, plus particulièrement en Chine. HELLA est cotée sur la Bourse de Francfort et est basée à Lippstadt, Allemagne. HELLA a réalisé dans son exercice fiscal 2021 des ventes de 6 380 millions d'euros et employait 36 500 personnes.

La période d'un an durant laquelle les montants affectés aux actifs et passifs identifiables acquis et à l'écart d'acquisition sont susceptibles d'être modifiés s'est achevée le 31 janvier 2023. Le coût d'acquisition sur une base à 100 % initial de 6 714,1 millions d'euros a été alloué aux actifs assumés et passifs repris pour un montant net de 3 700,0 millions d'euros, en particulier pour 658 millions d'euros aux technologies, 233 millions d'euros à la marque et 379 millions d'euros aux relations clients, et à l'écart d'acquisition résiduel pour un montant de 3 014,0 millions d'euros, qui s'explique principalement par les synergies attendues de l'intégration de HELLA et les nouvelles opportunités commerciales.

Les données de HELLA ont été consolidées à compter du 1er février 2022. La contribution de HELLA pour l'exercice 2022 au chiffre d'affaires et à la marge opérationnelle (avant amortissement des actifs incorporels acquis) est respectivement de 6 512,1 millions d'euros et de 345,9 millions d'euros. Si HELLA avait été consolidé sur l'ensemble de la période, sa contribution, sur la base d'un pro rata temporis de sa contribution depuis le 1er février 2022, aurait été de 7 104,1 millions d'euros au chiffre d'affaires et de 377,4 millions d'euros à la marge opérationnelle (avant amortissement des actifs incorporels acquis).

Les justes valeurs des actifs acquis et des passifs repris de HELLA sont détaillées ci-après :

<i>(en millions d'euros)</i>	Justes Valeurs
Immobilisations incorporelles	1 779,7
Immobilisations corporelles	2 047,7
Droits d'utilisation	127,1
Autres actifs non courants	705,9
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	4 660,4
Stocks et en-cours nets	1 065,2
Créances clients et comptes rattachés	1 105,3
Créances diverses	1 321,2
<i>dont actifs d'impôts différés</i>	310,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	233,8
TOTAL ACTIFS COURANTS	3 725,6
TOTAL ACTIF	8 386,0
Autres passifs non courants	0,0
Provisions non courantes	399,0
Passifs financiers non courants	1 289,9
Dettes de loyers non courantes	127,4
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	1 816,4
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 182,0
Dettes diverses	1 646,1
<i>dont passifs d'impôts différés</i>	598,3
Passifs financiers courants	14,3
Dettes de loyers courantes	27,2
TOTAL PASSIFS COURANTS	2 869,6
TOTAL PASSIF	4 685,9
Actifs nets acquis	3 700,0
Écart d'acquisition	3 014,0
<i>dont attribuable aux intérêts minoritaires</i>	587,7
Coût d'acquisition à 100%	6 714,1
<i>dont contrepartie transférée</i>	5 442,9
<i>dont juste valeur des intérêts minoritaires</i>	1 271,2

Les coûts liés à l'acquisition et l'intégration de HELLA ont été comptabilisés en "Autres charges opérationnelles non courantes" pour un montant de 43,0 millions d'euros en 2022 et 25,6 millions d'euros en 2021 (cf note 6) et en "Autres revenus et charges financiers" pour un montant de 34,3 millions d'euros en 2022 et 11,4 millions d'euros en 2021 (cf note 7).

La juste valeur des intérêts minoritaires de HELLA s'élève à 1 271,2 millions d'euros à la date d'acquisition.

Note 10B Écarts d'acquisition

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, le coût d'acquisition est affecté aux actifs et passifs identifiables de l'entité acquise sur la base de leur juste valeur déterminée à la date d'acquisition.

Lorsque la somme du coût d'acquisition et du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise est supérieure à la juste valeur des actifs réévalués, nets des passifs, l'écart est inscrit en écart d'acquisition. Conformément à IAS 36, les écarts d'acquisition ne font pas l'objet d'un amortissement mais d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de dépréciation et au moins une fois par an. Pour la réalisation de ce test, les écarts d'acquisition sont ventilés entre les unités génératrices de trésorerie qui correspondent à des ensembles homogènes générant des flux de trésorerie indépendants.

Concernant les écarts d'acquisition, les groupes d'unités génératrices de trésorerie ont été définis au niveau du secteur opérationnel avant regroupement comme suit :

- Seating ;
- Interiors ;
- Clean Mobility ;
- Electronics ;
- Lighting ;
- Lifecycle solutions.

La valeur comptable des actifs et passifs ainsi regroupés est comparée au montant le plus élevé entre leur valeur d'utilité, égale à la somme actualisée des flux nets futurs de trésorerie attendus, et leur valeur de marché nette des coûts de cession.

(en millions d'euros)

	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Valeur nette au 1^{er} janvier 2021	2 856,4	(660,5)	2 195,9
Acquisitions	28,4	0,0	28,4
Dotation pour dépréciation	0,0	(0,0)	(0,0)
Écarts de conversion et autres mouvements	11,9	0,0	11,9
Valeur nette au 31 décembre 2021	2 896,7	(660,5)	2 236,2
Acquisitions	3 014,0	0,0	3 014,0
Dotation pour dépréciation	0,0	0,0	0,0
Écarts de conversion et autres mouvements	10,2	(0,1)	10,1
Valeur nette au 31 décembre 2022	5 920,9	(660,6)	5 260,3

Ventilation de la valeur nette des écarts d'acquisition par activité :

(en millions d'euros)

	2022	2021
Seating	1 141,8	851,8
Interiors	889,0	506,0
Clean Mobility	694,9	475,4
Electronics	1 661,5	403,0
Lighting	291,1	-
Lifecycle solutions	581,9	-
TOTAL	5 260,3	2 236,2

Unités génératrices de trésorerie et tests de dépréciation

Des tests de dépréciation sont réalisés dès qu'un indice de dépréciation apparaît, et au moins annuellement. Ces tests consistent à comparer la valeur comptable des actifs, ou groupe d'actifs testés, au montant le plus élevé de leur valeur de marché et de leur valeur d'utilité, laquelle est égale à la somme actualisée des flux nets futurs de trésorerie attendus de l'actif ou du groupe d'actifs.

Les actifs sont regroupés en groupes d'actifs afin de constituer des ensembles homogènes, dénommés unités génératrices de trésorerie – UGT –, capables de générer des flux de trésorerie indépendants.

Un test est effectué au niveau de l'ensemble des immobilisations incorporelles (coûts d'études) et corporelles affectables à un contrat client. Le test consiste alors à comparer la valeur nette comptable de ces actifs ainsi regroupés à la valeur actualisée des flux nets futurs de trésorerie attendus sur le contrat.

Les immobilisations affectées aux contrats sont dépréciées lorsque leur valeur nette comptable est supérieure à la valeur actualisée des flux nets de trésorerie attendus. Les pertes à terminaison identifiées sur contrats onéreux font ensuite l'objet d'une provision en application d'IAS 37.

En cas d'indice de perte de valeur, un test est également réalisé au niveau des actifs non dédiés et de supports regroupés principalement par groupe de produits et par zone géographique.

Les entrées de trésorerie générées par les actifs rattachés à ces UGT sont largement interdépendantes en raison de la forte interpénétration des flux industriels, de l'optimisation de l'utilisation des capacités, ainsi que de la centralisation des activités de recherche et développement.

Les actifs industriels dont la fermeture est planifiée font également l'objet de tests d'*impairment* indépendants.

Dans le cadre des tests de dépréciation des écarts d'acquisition et des groupes d'UGT, les flux futurs de trésorerie utilisés sont issus des prévisions du Groupe pour la période 2023-2025 qui ont été établies au second semestre de l'année 2022, sur la base d'hypothèses de volumes du marché automobile mondial de 81 millions de véhicules en 2023, 85 millions de véhicules en 2024 et 88 millions de véhicules en 2025, elles-mêmes issues de sources externes. Les effets des engagements du Groupe en matière de neutralité carbone et les conséquences des politiques publiques liées au réchauffement climatique font également partie, pour autant qu'ils soient mesurables, des hypothèses utilisées pour ces prévisions. Pour tenir compte

du plan de développement des activités intégrées à la suite de l'acquisition de HELLA en 2022, les flux futurs de trésorerie utilisés pour Electronics, Lighting et Lifecycle Solutions sont issus de prévisions étendues jusqu'en 2027.

La principale hypothèse affectant la valeur d'utilité est le niveau de marge opérationnelle retenu dans les flux futurs de trésorerie, et principalement dans la valeur terminale. La marge pour l'année 2025 est supérieure à 7 % des ventes pour le Groupe.

L'extrapolation des prévisions de la dernière année, projetée à l'infini, est déterminée en appliquant un taux de croissance apprécié en fonction des prévisions d'évolution du marché automobile. Un taux de croissance de 1,4 % a été retenu pour la réalisation du test à fin 2022 (1,4 % retenu pour l'exercice 2021), à l'exception de Electronics pour lequel un taux de 2 % a été retenu compte tenu du développement particulier de ce segment.

Un expert indépendant a été consulté pour déterminer le coût moyen pondéré du capital à utiliser pour actualiser les flux de trésorerie futurs. Le calcul établi par l'expert indépendant a pris en compte, pour la détermination des paramètres de marché, un échantillon de sociétés du secteur des équipementiers automobiles. Compte tenu de ces paramètres et d'une prime de risque de marché établie à 7,3 % en moyenne, le coût moyen du capital utilisé comme taux pour actualiser les flux futurs a été fixé à 10,5 % (sur la base d'une fourchette proposée par l'expert indépendant) en 2022 (9,3 % en 2021). Ce taux unique a été appliqué pour la réalisation des tests de dépréciation sur l'ensemble des groupes d'UGT retenus. Ces dernières supportent en effet les mêmes risques spécifiques du secteur de l'équipement automobile et une exploitation multi-pays ne justifie pas de taux d'actualisation différenciés par zone géographique ; pour mémoire en 2021, un taux de 8,3 % avait été retenu pour l'activité Clarion Electronics pour tenir compte d'une exposition pays différente du groupe, ce qui n'est plus le cas en 2022, l'activité Electronics combinant en 2022 cette activité avec HELLA Electronics.

Le test réalisé au 31 décembre 2022 a permis de confirmer la valeur au bilan des écarts d'acquisition.

La sensibilité du test aux variations des hypothèses retenues pour la détermination fin 2022 de la valeur d'utilité des regroupements d'UGT portant les écarts d'acquisition est reflétée dans le tableau ci-dessous :

Sensibilité (en millions d'euros)	Marge du test (valeur d'utilité - valeur nette comptable)	Taux d'actualisation des flux de trésorerie + 0,5 pt	Taux de croissance à l'infini - 0,5 pt	Taux de marge opérationnelle de la valeur terminale - 0,5 pt	Combinaison des trois facteurs précédents
Seating	1 229	(220)	(195)	(273)	(637)
Interiors	865	(183)	(161)	(218)	(521)
Clean Mobility	1 801	(172)	(151)	(160)	(449)
Electronics	302	(318)	(251)	(232)	(737)
Lighting	113	(119)	(91)	(120)	(305)
Lifecycle solutions	212	(72)	(54)	(36)	(152)

Note 11 Immobilisations incorporelles

A. Coûts d'études et de développement

Conformément à la norme IAS 38, les coûts d'études engagés pour fabriquer et livrer des modules dans le cadre d'une commande spécifique reçue du client et considérés comme des coûts de préproduction pour les pièces série, sont inscrits à l'actif du bilan en immobilisations incorporelles, dès que l'entreprise peut notamment démontrer :

- son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet à son terme ;
- que les recettes attendues du contrat avec le client sont probables et peuvent être estimées de façon raisonnable ;

- que les coûts à terminaison des contrats peuvent être estimés de façon fiable.

Ces coûts immobilisés sont amortis au rythme des quantités de pièces livrées au client, avec une durée maximale de cinq ans sauf cas particuliers.

Les frais de recherche ainsi que les coûts des études ne remplissant pas les conditions présentées ci-dessus sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

B. Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent les coûts de développement ou d'acquisition des logiciels informatiques à usage interne, amortis linéairement sur une durée comprise entre un et trois ans, ainsi que de brevets et licences. Elles comprennent également les actifs incorporels acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises (contrats clients...) ; ces actifs sont amortis sur la durée des contrats considérés.

Les valeurs des immobilisations incorporelles comprennent :

<i>(en millions d'euros)</i>	Coûts de développement	Logiciels et autres	Actifs incorporels acquis	Total
MONTANT NET AU 1^{ER} JANVIER 2021	2 059,7	74,2	534,1	2 668,0
Augmentations	671,7	5,6	0,0	677,3
Dotations aux amortissements	(507,0)	(42,6)	(92,6)	(642,2)
Dotations aux provisions	19,5	0,0	0,0	19,5
Écart de change et autres	24,5	29,0	24,2	77,8
MONTANT NET AU 31 DÉCEMBRE 2021	2 268,4	66,2	465,8	2 800,4
Augmentations	969,1	18,7	0,0	987,8
Dotations aux amortissements	(680,0)	(40,7)	(218,6)	(939,3)
Dotations aux provisions	(45,4)	(0,5)	0,0	(45,9)
Écart de change et autres	486,5	45,6	1 255,0*	1 787,1
MONTANT NET AU 31 DÉCEMBRE 2022	2 998,6	89,3	1 502,1	4 590,1

* cf note 10A.

La valeur comptable des frais de développement affectables à un contrat client ainsi que des outillages spécifiques correspondants est comparée à la valeur actualisée des flux nets futurs de trésorerie, attendus sur le contrat, en prenant la meilleure estimation possible des ventes futures. Les volumes pris en compte dans les *Business Plans* Faurecia sont les meilleures estimations du marketing Faurecia, sur la base des prévisions des constructeurs lorsqu'elles sont disponibles.

Note 12A Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production pour celles produites par l'entreprise, diminué des amortissements.

Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charges, à l'exception de ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilisation d'un bien qui sont immobilisés.

Les coûts d'emprunt sont inclus dans le coût des immobilisations pour les actifs éligibles en application de la norme IAS 23 révisée pour les actifs constitués à partir de l'exercice 2009. Ils ne sont pas significatifs sur la période.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilité prévue :

Constructions	20 ans à 30 ans
Agencements et installations *	10 ans à 20 ans
Matériel, outillage et mobilier	3 ans à 10 ans

* Pour les bâtiments loués, les agencements sont amortis sur la même durée que le droit d'utilisation correspondant.

Les subventions d'investissements sont enregistrées en diminution des actifs qu'elles ont contribué à financer.

(en millions d'euros)	Terrains	Constructions	Matériels, outillages industriels, Installations	Outillages spécifiques	Autres immobilisations et immobilisations en cours	Total
MONTANT NET AU 1^{ER} JANVIER 2021	104,3	385,1	1 742,9	28,5	552,6	2 813,3
Acquisitions et productions d'immobilisations	0,0	1,4	43,9	7,1	476,2	528,6
Sorties d'actifs	(6,8)	(44,7)	(196,5)	(27,5)	(36,7)	(312,1)
Dotation aux amortissements et provisions pour dépréciation	(0,5)	(49,6)	(392,5)	(10,7)	(49,6)	(502,9)
Perte de valeur	(0,6)	(5,2)	(30,7)	0,0	(1,2)	(37,6)
Reprises d'amortissements sur sorties d'actifs	1,7	39,8	190,8	27,5	34,3	294,1
Écarts de change	1,2	13,0	76,6	0,1	12,5	103,4
Variations de périmètre & autres mouvements	(1,8)	32,7	297,0	(0,3)	(411,8)	(84,3)
MONTANT NET AU 31 DÉCEMBRE 2021	97,5	372,5	1 731,5	24,5	576,4	2 802,4
Acquisitions et productions d'immobilisations	0,0	14,1	193,2	6,4	952,9	1 166,7
Sorties d'actifs	(3,4)	(55,0)	(260,6)	(36,5)	(34,3)	(389,7)
Dotation aux amortissements et provisions pour dépréciation	(0,2)	(77,4)	(718,5)	(10,1)	(112,5)	(918,8)
Perte de valeur	(0,0)	(17,7)	(27,8)	(0,0)	(10,6)	(56,1)
Reprises d'amortissements sur sorties d'actifs	1,2	55,2	240,9	36,5	34,7	368,6
Écarts de change	(0,1)	2,6	24,3	(0,0)	1,1	27,9
Variations de périmètre & autres mouvements	2,5	629,1	1 601,1	0,0	(177,9)	2 054,8
MONTANT NET AU 31 DÉCEMBRE 2022	97,4	923,4	2 784,3	20,9	1 229,8	5 055,8

(en millions d'euros)	2022			2021	
	Brut	Amortissements	Net	Brut	Net
Terrains	105,3	(7,8)	97,4	106,1	97,5
Constructions	2 163,9	(1 240,4)	923,4	1 076,5	372,5
Matériel, outillage industriel et installations techniques	9 773,5	(6 989,3)	2 784,3	5 007,6	1 731,5
Outillages spécifiques	93,3	(72,4)	20,9	122,4	24,5
Autres immobilisations et immobilisations en cours	2 132,2	(902,5)	1 229,8	962,6	576,4
TOTAL	14 268,2	(9 212,4)	5 055,8	7 275,2	2 802,4

Les immobilisations corporelles sont souvent dédiées à des programmes clients.

Note 12B Droits d'utilisation

Les contrats de location sont comptabilisés au bilan, avec constatation d'un actif (représentatif du droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat) et d'une dette (au titre de l'obligation de paiement futur des loyers), en appliquant les principes suivants :

- exemption des contrats dont la durée est inférieure à 12 mois ou dont la valeur à neuf est inférieure à 5 000 euros (maintien d'une comptabilisation des paiements de loyers correspondants en charges sur la durée des contrats) ;
- la durée de location pour un contrat correspond à sa période non résiliable sauf si le Groupe est raisonnablement certain d'exercer les options de renouvellement ou de résiliation prévues contractuellement ;
- dans la mesure où le taux implicite du contrat n'est pas aisément déterminable, le taux d'actualisation appliqué est le taux marginal d'emprunt correspondant à la durée résiduelle du contrat, déterminé suivant le preneur et la durée concernés ;
- à leur date de prise d'effet (date de mise à disposition de l'actif loué par le bailleur), les contrats de location tels que définis par la norme IFRS 16 « Contrats de location » sont inscrits :
 - en immobilisation à l'actif (droit d'utilisation) pour le montant de la dette de loyers, augmentée des paiements d'avance faits au bailleur, des coûts directs initiaux encourus, ainsi que d'une estimation des coûts de démantèlement ou de remise en état du bien loué qui seraient supportés par Faurecia selon les termes du contrat, le cas échéant, et
 - en dette financière pour le montant des loyers sur la durée de location telle que déterminée ci-dessus, actualisés au taux tel que décrit ci-dessus,
 - ces droits d'utilisation sont amortis linéairement, soit sur la durée du contrat de location, soit par exception sur leur durée d'utilité si celle-ci est inférieure à la durée de location ou si le contrat transfère au preneur la propriété de l'actif ou s'il existe une option d'achat dont l'exercice par Faurecia est raisonnablement certain,
 - les flux de trésorerie liés aux opérations de cessions-bails sont présentés dans les flux de trésorerie sur opérations d'investissement.

<i>(en millions d'euros)</i>	Terrains	Constructions	Matériels et Installations	Autres	Total
MONTANT NET AU 1^{ER} JANVIER 2021	0,2	761,5	73,1	78,5	913,3
Nouveaux contrats	0,1	123,6	31,8	41,8	197,2
Dotations aux amortissements	0,0	(152,5)	(22,4)	(40,4)	(215,2)
Perte de valeur	0,0	(1,7)	0,0	(0,1)	(1,8)
Variations de périmètre & autres mouvements	0,0	68,1	(4,3)	(6,3)	57,4
MONTANT NET AU 31 DÉCEMBRE 2021	0,3	799,0	78,2	73,5	950,9
Nouveaux contrats	0,0	256,0	20,4	55,6	332,0
Dotations aux amortissements	0,0	(191,3)	(26,2)	(46,7)	(264,2)
Perte de valeur	0,0	(5,5)	0,0	(0,4)	(5,9)
Variations de périmètre & autres mouvements	(0,0)	162,5	(0,0)	8,2	170,7
MONTANT NET AU 31 DÉCEMBRE 2022	0,3	1 020,7	72,4	90,2	1 183,5

Note 13 Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence sont :

AU 31 DÉCEMBRE 2022

(en millions d'euros)	% du capital détenu	Quote-part Groupe des capitaux propres *	Dividendes distribués au Groupe	Quote-part Groupe du chiffre d'affaires	Quote-part Groupe des actifs totaux
Changchun HELLA Faway Automotive Lighting Co.	40 %	49,2	0,0	75,3	56,7
HELLA MINTH Jiaxing Automotive Parts Co.	41 %	27,5	0,0	7,9	17,3
Behr-HELLA Thermocontrol GmbH	41 %	54,7	0,0	232,2	196,6
Faurecia-NHK Co., Ltd	50 %	0,0	0,0	168,5	50,1
TEKNIK MALZEME Ticaret Ve Sanayi A.S	50 %	0,0	0,0	16,6	16,9
SYMBIO	50 %	16,7	0,0	6,4	154,0
Total Network Manufacturing LLC	49 %	0,7	0,0	103,8	28,4
DETROIT MANUFACTURING SYSTEMS, LLC	49 %	0,0	(0,5)	547,6	117,2
Autres		185,0	(21,6)	1 155,5	525,8
TOTAL		333,9	(22,1)	2 313,7	1 163,1

* La quote-part de situation nette de certaines sociétés étant négative, elle apparaît au passif en provision pour risques et charges.

Il n'y a pas d'activités conjointes au sens de la norme IFRS 11 dans les sociétés consolidées par mise en équivalence.

Variation des titres mis en équivalence

(en millions d'euros)	2022	2021
Quote-part des capitaux propres à l'ouverture	150,8	177,4
Dividendes	(22,1)	(14,3)
Quote-part de résultat	11,4	(24,6)
Variation du périmètre	197,8	2,0
Augmentation de capital	2,8	2,3
Écarts de change	(6,8)	8,0
Quote-part des capitaux propres à la clôture	333,9	150,8

Note 14 Autres titres de participation

Les titres de participation représentent les intérêts du Groupe dans le capital de sociétés non consolidées. Ces titres font l'objet de tests de dépréciation en fonction des critères d'analyse financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque société, le cas échéant une perte de valeur est constatée. Les critères généralement retenus sont la quote-part des capitaux propres et les perspectives de rentabilité.

(en millions d'euros)	% du capital détenu	2022		2021
		Brut	Net	Net
Changchun Xuyang Industrial Group	18,8	13,2	13,2	13,5
TactoTek Oy	9,0	6,6	6,6	6,6
Guardknox Cyber Technologies Ltd	7,0	5,4	5,4	5,4
Canatu Oy	8,0	7,0	7,0	7,0
SL corporation	1,6	13,4	13,4	NA
HELLA Fast Forward Shanghai Co. Ltd.	100,0	9,0	9,0	NA
Light Field Lab	4,3	9,3	9,3	NA
Autres		87,0	64,7	55,6
TOTAL		150,7	128,5	88,0

Note 15 Autres actifs financiers non courants

Les prêts et autres actifs financiers sont comptabilisés initialement à leur juste valeur et ultérieurement au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif.

Des provisions sont constituées lorsqu'il existe un risque de non-recouvrement, le montant de la provision est déterminé contrepartie par contrepartie.

(en millions d'euros)	2022			2021
	Brut	Provisions	Net	Net
Prêts aux sociétés consolidées par mise en équivalence et sociétés non consolidées	95,6	(6,9)	88,7	72,8
Autres prêts	28,9	(17,0)	11,9	23,7
Instruments dérivés	23,1	0,0	23,1	0,0
Autres	38,2	(3,8)	34,4	1,5
TOTAL	185,8	(27,7)	158,1	98,0

Note 16 Autres actifs non courants

Ce poste comprend :

(en millions d'euros)	2022	2021
Excédent versé sur retraites	21,5	39,6
Dépôts de garantie et autres	165,6	82,7
TOTAL	187,1	122,3

Note 17 Stocks et en-cours

Les stocks de matières ou fournitures sont valorisés au prix de revient d'achat déterminé selon la méthode « premier entré, premier sorti ».

Les stocks de produits finis et intermédiaires et les travaux en-cours sont valorisés à leur prix de revient de production déterminé également selon la méthode « premier entré, premier sorti ». Le prix de revient tient compte du coût des matières et fournitures mises en œuvre, des frais directs de production et des frais indirects d'atelier et d'usine, à l'exclusion des frais généraux ne contribuant pas à la production et des coûts d'emprunts.

Les travaux en-cours incluent les coûts engagés pour la réalisation ou l'acquisition d'outillages spécifiques pour produire des pièces ou des modules et qui sont vendus aux clients, pour lesquels le contrôle est transféré aux clients, habituellement peu avant le démarrage de la production, et des coûts de développement qui sont vendus aux clients et répondant à la définition d'en-cours de production lorsque le contrat permet de considérer que ces développements constituent une obligation de performance séparée en application d'IFRS 15. Ces coûts sont reconnus en charges (coût des ventes) de la période au moment où le chiffre d'affaires est reconnu, i.e. au moment du transfert de contrôle de ces travaux de développement au client.

Les stocks de produits pour lesquels le Groupe est agent sont présentés en actifs sur contrats et non en stocks.

Des provisions sont constituées lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au prix de revient ainsi que pour les pièces à rotation lente.

(en millions d'euros)	2022			2021
	Brut	Dépréciations	Net	Net
Matières premières et autres approvisionnements	1 473,0	(188,5)	1 284,5	638,0
Études, outillages et prototypes	854,5	(29,0)	825,5	605,1
Travaux en cours de production	109,3	(2,9)	106,4	7,8
Produits semi-ouvrés et finis	841,5	(133,7)	707,8	406,7
TOTAL	3 278,3	(354,1)	2 924,2	1 657,6

Note 18 Créances clients et comptes rattachés

Des contrats de cession de créances commerciales conclus principalement en France, en Allemagne, aux États-Unis et pour d'autres filiales du Groupe permettent de céder à un ensemble d'institutions financières une partie des créances clients de certaines filiales avec un transfert de la quasi-totalité des risques et avantages attachés à l'en-cours cédé.

Le montant des créances cédées dont l'échéance est postérieure au 31 décembre 2022, pour lesquelles la quasi-totalité des risques et avantages a été transférée et qui ne figurent donc plus à l'actif du bilan, ainsi que la ressource de financement correspondante sont les suivants :

(en millions d'euros)	2022	2021
Ressource de financement	1 304,2	1 083,6
Réserve de garantie inscrite en diminution des dettes financières	(29,3)	(14,8)
Trésorerie reçue en contrepartie des cessions de créances	1 274,9	1 068,8
Créances cédées et sorties de l'actif	(1 274,9)	(1 068,8)

La part des créances dépréciées sur une base individuelle est indiquée ci-dessous :

(en millions d'euros)	2022	2021
Total créances brutes	5 115,8	3 491,1
Provision pour dépréciation de créances	(49,9)	(23,0)
TOTAL	5 065,9	3 468,1

Les retards de paiement, compte tenu de la qualité des clients, ne constituent pas un risque significatif. Ils résultent généralement de problèmes administratifs.

Les retards de paiement au 31 décembre 2022 représentaient 239,5 millions d'euros, dont :

- 135,5 millions d'euros de moins d'un mois ;
- 26,3 millions d'euros entre 1 mois et 2 mois ;
- 22,8 millions d'euros entre 2 mois et 3 mois ;
- 18,6 millions d'euros entre 3 et 6 mois ;
- 36,3 millions de plus de 6 mois.

Note 19 Autres créances d'exploitation

(en millions d'euros)	2022	2021
Avances et acomptes versés sur commandes	248,3	182,6
Instruments dérivés de change opérationnels	48,5	5,2
Autres débiteurs ⁽¹⁾	423,7	285,8
TOTAL	720,5	473,6
(1) Dont créances de TVA et d'autres taxes.	419,6	278,5

Note 20 Créances diverses

(en millions d'euros)	2022	2021
Partie à moins d'un an des prêts	25,2	46,5
Charges constatées d'avance	884,9	733,5
Impôts courants	295,8	211,5
Autres débiteurs divers	219,8	103,4
TOTAL	1 425,7	1 094,9

En 2022, les créances de Crédit d'Impôt Recherche (CIR) ont été cédées pour un montant de 41,9 millions d'euros à comparer à un montant de 57,2 millions d'euros en 2021.

Note 21 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ce poste inclut les soldes débiteurs de banque pour 3 747,5 millions d'euros (contre 2 196,4 millions d'euros au 31 décembre 2021) et des placements à court terme pour 453,5 millions d'euros (contre 2 709,3 millions d'euros après dépréciation de 0,7 million d'euros au 31 décembre 2021), soit un total de 4 201,1 millions d'euros au 31 décembre 2022 contre 4 905,7 millions d'euros au 31 décembre 2021.

Ces éléments incluent les soldes des comptes bancaires débiteurs et des comptes courants, les valeurs mobilières

de placement tels que des fonds monétaires et des fonds monétaires à court terme, des dépôts et des valeurs mobilières à très court terme sans risque qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme. Les équivalents de trésorerie sont des investissements destinés à couvrir des engagements de trésorerie à court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur.

Tous ces composants sont évalués à leur juste valeur et les variations sont comptabilisées en résultat.

Note 22 Capitaux propres

22.1 Capital

Le capital au 31 décembre 2022 est de 1 379 625 380 euros divisé en 197 089 340 actions de 7 euros chacune, entièrement libérées.

Dans le cadre de l'augmentation de capital rémunérant une partie de l'acquisition de 60% de HELLA (cf. note 2.1), Faurecia a émis 13 571 385 actions nouvelles le 31 janvier 2022.

Dans le cadre de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription dont la période de souscription a été ouverte du 9 juin 2022 au 17 juin 2022 inclus, 45 482 154 actions ordinaires nouvelles Faurecia ont été souscrites au prix unitaire de 15,50 euros, dont 43 521 870 actions ordinaires nouvelles à titre irréductible et 1 960 284 actions ordinaires nouvelles à titre réductible.

Le capital du Groupe n'est soumis à aucune contrainte externe. Un droit de vote double est attribué à toutes les actions pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom d'un même actionnaire.

22.2 Paiements fondés sur des actions

ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES

La Société a initié en 2010 une politique d'attribution d'actions gratuites au profit des cadres exerçant des fonctions de direction dans les sociétés du Groupe. Ces attributions sont soumises à une condition de présence et à des conditions de performance.

La Société a mis en place en 2021 un plan unique d'attribution d'actions de performance à long terme (*Executive Super Performance Initiative –ESPI*) pour les membres du Comité exécutif du Groupe. La durée d'acquisition est de 5 ans, sans période de conservation et le versement maximum est plafonné à 300 % de la rémunération annuelle fixe. L'attribution de ces actions est soumise à une condition de présence et à une condition de performance, *Total Shareholder Return – TSR*, par rapport à un groupe de référence.

Ces actions gratuites sont évaluées à leur juste valeur, correspondant au prix de marché de l'action à la date d'attribution, diminuée de la perte de dividende attendue sur la période et d'un coût d'incessibilité relatif à la période de blocage de l'action. Pour le plan ESPI, la juste valeur des actions intègre également une hypothèse de réalisation des conditions de performance externe figée en date d'octroi. Cette valeur est enregistrée en charges de personnel linéairement sur la période d'acquisition des droits avec une contrepartie directe en capitaux propres.

Le détail des plans d'attribution au 31 décembre 2022 est donné par le tableau suivant :

Autorisations de l'assemblée	Dates des conseils	Nombre maximum d'actions gratuites attribuables* en cas :		Condition de performance	Prix de marché à la date d'attribution (en euros)	Ajustements		Date d'acquisition (à partir de)	Date de cession
		d'atteinte de l'objectif	de dépassement de l'objectif			Taux de dividendes	Décote d'incessibilité		
26/06/2020	22/10/2020	875 069	1 138 079	Atteinte en 2022 du niveau de résultat après impôt prévu au plan stratégique lors de l'attribution, d'un niveau de croissance du revenu net par action de Faurecia par rapport à un groupe de référence et d'un pourcentage de mixité hommes et femmes au sein de la population cadre	38,68	2,90 %	NA	22/10/2024	22/10/2024
31/05/2021	25/10/2021	1 016 861	1 322 794	Atteinte en 2023 du niveau de résultat après impôt prévu au plan stratégique lors de l'attribution, d'un niveau de croissance du revenu net par action de Faurecia par rapport à un groupe de référence et d'un pourcentage de mixité hommes et femmes au sein de la population cadre	42,33	3,60 %	NA	25/10/2025	25/10/2025
01/06/2022	28/07/2022	1 765 390	2 294 250	Pour le Directeur général : atteinte en 2024 du niveau de résultat après impôt prévu au plan stratégique lors de l'attribution, d'un niveau de croissance du revenu net par action de Faurecia par rapport à un groupe de référence et d'un pourcentage de mixité hommes et femmes au sein de la population cadre Pour les autres bénéficiaires : atteinte en 2024 du niveau du résultat opérationnel, du net cash flow prévus au plan stratégique lors de l'attribution, d'un niveau de croissance du revenu net par action de Faurecia par rapport à un groupe de référence, d'un pourcentage de mixité hommes et femmes au sein de la population cadre et d'un niveau de réduction des émissions de CO ₂	16,68	6,00 %	NA	28/07/2026	28/07/2026
31/05/2021	23/07/2021	445 474	445 474	Plan ESPI : atteinte d'un niveau de performance relative de l'action Faurecia ("TSR") par rapport à un groupe de référence mesuré sur une base annuelle. Pour le Directeur général, atteinte d'un niveau de performance relative de l'action Faurecia ("TSR") par rapport à un groupe de référence mesuré en moyenne sur 5 ans (2021/2026).	39,57	3,60 %	NA	23/07/2026	23/07/2026

* Net des actions gratuites attribuables radiées.

Les conditions de performance du plan attribué par le Conseil du 9 octobre 2019 ont été partiellement atteintes. Les titres correspondant (81 117) seront définitivement attribués en octobre 2023. Pour chacun des plans présentés ci-dessus, le nombre d'actions gratuites attribuables a été ajusté à la suite de l'augmentation de capital en numéraire réalisée en juin 2022, conformément aux textes et après approbation du Conseil d'administration, en appliquant un coefficient de 1,0788 aux valeurs initiales.

AUTRES PLANS

Une rémunération variable à long terme (*Long Term Incentive* – LTI) avait été mise en place pour le Comité exécutif de HELLA préalablement à l'acquisition de HELLA par Faurecia. Cette rémunération variable à long terme est versée en numéraire. Les critères de performance sont basés sur le rendement du capital investi (RoIC), le résultat avant impôt ainsi que sur la performance de l'action HELLA (rendement total pour l'actionnaire). Le montant de base du LTI est défini pour la première année de la période de calcul, comme un pourcentage fixe de la rémunération fixe annuelle, en fonction du RoIC. La rémunération variable long terme est basée sur une période de calcul de cinq exercices au total et le paiement est effectué au

terme de la période de calcul de cinq exercices au total. À titre d'exemple, la tranche de LTI allouée au titre de l'exercice 2020/2021 sera versée à la clôture de l'exercice 2024. Comme cette rémunération variable à long terme est basée sur l'action HELLA, elle est évaluée conformément à IFRS 2.

À l'exception d'un membre du Comité exécutif pour lequel les règles de LTI décrites ont aussi été appliquées pour l'exercice HELLA 2019-2020, les paiements de LTI alloués pour les années jusqu'à l'exercice HELLA 2019/2020 n'incluent pas de critère de performance lié à l'action HELLA et leur période de calcul ne comprend que quatre exercices.

Il y a actuellement 4 plans en cours, avec un plan supplémentaire qui a été réalisé mais non encore réglé au 31 décembre 2022, avec la valorisation suivante :

Plan	Plan	Date de début du plan	Date d'acquisition	Dette au 31/12/2022 (en millions d'euros)
LTI 19/20	Performance non basée sur l'action	01/06/2019	31/12/2023	0,7
LTI 19/20	Performance basée sur l'action	01/04/2020	31/12/2022	0,1
LTI 20/21	Performance basée sur l'action	01/06/2020	31/12/2024	5,2
LTI 21/22	Performance basée sur l'action	01/06/2021	31/12/2025	2,8
LTI 22	Performance basée sur l'action	01/06/2022	31/12/2026	0,9

Le montant net enregistré sur l'exercice au titre de l'ensemble de ces plans est une charge de 16,4 millions d'euros contre 3,9 millions d'euros en 2021.

22.3 Titres d'autocontrôle

Au 31 décembre 2022, Faurecia détient 84 171 de ses propres actions.

Le prix de revient global des actions d'autocontrôle détenues au 31 décembre 2022 est de 3,5 millions d'euros, soit un prix moyen par action de 41,99 euros.

Note 23 Intérêts minoritaires

Ce poste enregistre la part dans les capitaux propres des sociétés consolidées revenant aux actionnaires minoritaires de ces sociétés.

Ils ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	2022	2021
Montant à l'ouverture de l'exercice	386,3	331,4
Augmentations de capital souscrites par des minoritaires	0,0	2,4
Autres variations de périmètre	1 220,4	(9,6)
Résultat de l'exercice revenant aux minoritaires	131,4	95,0
Autres éléments du résultat global de la période	22,5	0,0
Dividendes attribués aux minoritaires	(55,2)	(68,2)
Écarts de conversion	(14,3)	35,3
Montant à la clôture de l'exercice	1 691,1	386,3

Les intérêts minoritaires, correspondent principalement aux intérêts minoritaires de HELLA, soit 1 264,5 millions d'euros au 31 décembre 2022.

Note 24 Provisions courantes et passifs éventuels

24.1 Provisions courantes

Une provision est enregistrée dès qu'une décision de rationalisation des structures a été prise par la Direction générale du Groupe et annoncée aux personnels concernés ou à leurs représentants, le cas échéant.

(en millions d'euros)	2022	2021
Restructurations	200,0	163,8
Risques sur contrats et garanties clients	478,1	53,7
Litiges	65,4	35,8
Autres provisions	52,0	35,1
TOTAL	795,5	288,4

Au cours de l'exercice 2022, ces provisions ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Solde au 1 ^{er} janvier 2022	Dotations	Dépenses imputées	Reprises *	Sous total mouvements	Variation de périmètre et autres mouvements	Solde au 31 décembre 2022
Restructurations	163,8	211,2	(224,0)	0,0	(12,8)	49,0	200,0
Risques sur contrats et garanties clients	53,7	77,5	(146,7)	(1,6)	(70,8)	495,2	478,1
Litiges	35,8	15,8	(15,3)	(0,9)	(0,3)	29,9	65,4
Autres provisions	35,1	4,3	(1,9)	0,0	2,4	14,5	52,0
TOTAL	288,4	308,8	(387,9)	(2,5)	(81,5)	588,6	795,5

* Provisions devenues sans objet.

24.2 Passifs éventuels

LITIGES

Il n'existe pas de litiges ou procédures dont le dénouement pourrait avoir des conséquences significatives sur la situation consolidée du Groupe.

Note 25 Provisions non courantes et provisions pour retraite et charges assimilées

25.1 Provisions non courantes

(en millions d'euros)	2022	2021
Provisions pour retraite et charges assimilées	575,2	447,3
■ Retraites complémentaires	370,7	224,9
■ Indemnités de fin de carrière	155,3	186,8
■ Gratifications d'ancienneté et médailles du travail	41,0	25,8
■ Frais médicaux	8,2	9,7
TOTAL	575,2	447,3

ÉVOLUTION DES PROVISIONS NON COURANTES

(en millions d'euros)	2022	2021
Montant à l'ouverture de l'exercice	447,3	515,3
Retraitement décision IFRS IC IAS 19 *	NA	(9,3)
Variation de périmètre	399,0	(17,4)
Autres mouvements	(16,4)	16,3
Dotations/reprises de provisions	48,8	21,8
Dépenses imputées sur la provision	(54,4)	(20,9)
Versements aux fonds investis	(5,8)	(4,4)
Écarts de réestimation	(243,3)	(54,1)
Montant à la clôture de l'exercice	575,2	447,3

* Cf. note 25.2.

25.2 Provisions pour retraites et charges assimilées

Les salariés du Groupe peuvent percevoir, en complément des allocations de retraite conformes aux législations en vigueur dans les pays où sont implantées les sociétés qui les emploient, des suppléments de retraite et des indemnités de départ à la retraite. Le Groupe offre ces avantages à travers, soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies. Les modalités d'évaluation et de comptabilisation suivies par le Groupe concernant les avantages postérieurs à l'emploi sont les suivantes :

- les coûts des régimes à cotisations définies sont enregistrés en charge sur la base des appels à cotisation ;
- la valorisation des régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies est effectuée sur la base d'évaluations actuarielles. La méthode actuarielle retenue par le Groupe pour évaluer ces engagements est la méthode des unités de crédit projetées sur la base des conventions ou accords en vigueur dans chaque société.

Cette évaluation tient compte des probabilités de maintien dans le Groupe jusqu'au départ en retraite, de l'évolution prévisible des rémunérations, ainsi que d'hypothèses macroéconomiques (telles que le taux d'inflation ou le taux d'actualisation) pour chaque pays ou zone concerné. Elle prend aussi dorénavant en compte la décision IFRS IC de 2021 relative à l'attribution des coûts aux périodes de service. Ces hypothèses sont décrites en note 25.2.

Les engagements sont couverts partiellement par des fonds externes dont la valeur est déduite du passif auquel ils sont irrévocablement affectés. Un excédent d'actif n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour le Groupe.

Le coût des services rendus au cours de l'exercice est comptabilisé en charges opérationnelles.

Les écarts actuariels constatés sur les régimes à prestations définies sont comptabilisés immédiatement en autres éléments du résultat global non recyclables.

En cas de modification de régime, les coûts des services passés sont comptabilisés intégralement en résultat, que les droits soient définitivement acquis ou non.

Le taux de rendement attendu des actifs des régimes à prestations définies est égal au taux d'actualisation utilisé pour valoriser ces engagements à l'ouverture. L'actualisation du rendement attendu de ces actifs est comptabilisée en autres produits et charges financiers.

Les autres avantages à long terme (pendant l'emploi) comprennent principalement le versement de primes liées à l'ancienneté ainsi que les médailles du travail. Une provision est calculée selon des méthodes, des hypothèses et une fréquence identiques à celles retenues pour les évaluations des avantages postérieurs à l'emploi.

MONTANT DES ENGAGEMENTS

(en millions d'euros)

	2022	2021
Valeur actuelle des engagements futurs		
■ Retraites complémentaires	633,7	462,6
■ Indemnités de fin de carrière	167,2	200,1
■ Gratifications d'ancienneté et médailles du travail	41,0	25,8
■ Frais médicaux	8,2	9,7
TOTAL	850,1	698,3
Couverture des engagements :		
■ Par provision comptabilisée	575,2	447,3
■ Par fonds investi (valeur de marché) ⁽¹⁾	296,4	290,7
■ Dont excédent versé ⁽²⁾	(21,5)	(39,6)
TOTAL	850,1	698,3

(1) Les fonds investis couvrent principalement les engagements de retraites complémentaires pour 284,5 millions d'euros en 2022.

(2) L'excédent investi dans les fonds est inclus dans le poste « Autres actifs non courants ».

ENGAGEMENTS DE RETRAITE**A – Description des régimes**

En France, les cadres percevant une rémunération en tranche C bénéficient d'un dispositif de retraite surcomplémentaire à prestations définies de type additif, pour lequel les droits acquis au 31 décembre 2019 ont été gelés sur l'ancienneté acquise à cette date en conformité avec la loi PACTE du 22 mai 2019. Les membres du Comité exécutif titulaires d'un contrat de travail avec Faurecia S.E. ou l'une de ses filiales bénéficient également d'un régime à prestations définies de type additif pour les membres français et à cotisations définies pour les membres étrangers, les droits acquis au 31 décembre 2019 dans le régime additif pour les membres français ont également été gelés sur l'ancienneté acquise à cette date en conformité avec la loi PACTE du 22 mai 2019. Les droits sont revalorisés en fonction de l'évolution des salaires et des charges correspondantes des employés dans ces régimes.

Aux États-Unis, les deux régimes de retraite à prestations définies, déjà fermés à de nouveaux bénéficiaires, ont été combinés le 1^{er} janvier 2020 et couvrent 828 participants.

En Allemagne, le principal régime à prestations définies encore ouvert couvre 5 164 ayants droit potentiels, les prestations sont basées sur le nombre d'années de service, à partir de 14 ans de présence. Le principal régime à prestations définies fermé à de nouveaux bénéficiaires couvre 7 958 participants.

Au Japon, le principal régime à prestations définies couvre 881 participants. Les prestations sont basées sur les années de services et versées à la fin du contrat ou à l'atteinte des 60 ans.

B – Hypothèses retenues

Le chiffrage du montant de ces engagements complémentaires a été effectué sur la base d'une évaluation actuarielle intégrant :

- une hypothèse de date de départ en retraite, entre 62 et 65 ans pour les salariés français ;
- des probabilités de départ avant la retraite pour les personnels actifs tenant compte des conditions économiques propres à chaque pays ou société du Groupe ;
- des hypothèses de mortalité propres à chaque pays ;
- des estimations d'évolution de salaires jusqu'au départ à la retraite correspondant, pour chaque pays, à la somme des hypothèses d'inflation et de prévisions d'augmentations individuelles ;
- une hypothèse de rentabilité à long terme pour les fonds investis en garantie des engagements de retraite ;
- un taux d'actualisation financière et un taux d'inflation (ou un différentiel de taux) tenant compte des conditions locales.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées au cours des deux derniers exercices pour l'évaluation des engagements de retraite sont les suivantes :

(en pourcentage)

	Zone Euro	Royaume Uni	États-Unis	Japon
TAUX D'ACTUALISATION				
31/12/2022	3,90 %	4,85 %	4,66 %	1,20 %
31/12/2021	1,15 %	1,82 %	2,30 %	0,38 %
TAUX D'INFLATION				
31/12/2022	2,00 %	3,15 %	N/A	N/A
31/12/2021	1,80 %	3,40 %	N/A	N/A

Nota : Le taux d'actualisation de la zone Euro a été déterminé sur la base des rendements des obligations d'entreprises de première catégorie pour une échéance correspondant à la durée des engagements. Les obligations d'entreprises de première catégorie sont des obligations qui ont atteint l'une des deux meilleures classifications de la part d'une agence de notation reconnue (par exemple, AA ou AAA selon Moody's, ou Standard & Poor's).

Aux États-Unis, les engagements liés aux plans existants ne sont pas sensibles au taux d'inflation.

La durée moyenne des différents plans est la suivante pour les principales zones :

(en nombre d'années)	Zone Euro	Royaume Uni	États-Unis	Japon
Duration moyenne	12,9	18,0	6,8	9,5

C – Informations sur les actifs des régimes

L'allocation des fonds est la suivante :

(en pourcentage)	2022			2021		
	Actions	Obligations	Autres	Actions	Obligations	Autres
France	23%	69%	8%	26 %	66 %	8 %
Royaume Uni	29%	69%	2%	20 %	79 %	1 %
États-Unis	52%	43%	5%	52 %	40 %	8 %
Japon	50%	29%	21%	82 %	9 %	9 %

La juste valeur des actions et obligations est de niveau 1 en 2022 (prix cotés sur le marché).

D – Provisions pour retraite au bilan

(en millions d'euros)	2022			2021		
	France	Étranger *	Total	France	Étranger	Total
Montant à l'ouverture de l'exercice	167,1	205,1	372,1	179,6	271,9	451,5
Retraitement décision IFRS IC IAS 19 ⁽¹⁾	NA	NA	NA	(9,3)	0,0	(9,3)
Variation de périmètre (provision nette de l'excédent versé)	0,5	378,5	379,0	(7,3)	(9,2)	(16,5)
Dotations	11,3	32,0	43,3	8,8	15,3	24,2
Dépenses imputées sur la provision	(2,8)	(41,6)	(44,4)	(2,4)	(13,6)	(16,0)
Versements aux fonds investis	0,0	(5,8)	(5,8)	(2,0)	(2,4)	(4,4)
Écarts actuariels	(48,2)	(192,7)	(240,9)	3,1	(56,3)	(53,2)
Autres mouvements	0,0	1,2	1,2	(3,4)	(0,7)	(4,1)
Montant à la clôture de l'exercice	127,9	376,7	504,5	167,1	205,1	372,1

(1) Cf. note 25.2

* La provision de 376,7 millions d'euros au 31 décembre 2022 correspond principalement à l'Allemagne (311,0 millions d'euros).

E – Évolution des engagements de retraite sur l'exercice

Les engagements de retraite ont évolué comme détaillé ci-dessous :

(en millions d'euros)	2022			2021		
	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total
Valeur actuelle des prestations pour services rendus						
Montant à l'ouverture de l'exercice	183,6	479,3	662,9	196,4	515,8	712,3
Retraitement décision IFRS IC IAS 19 *	NA	NA	NA	(9,3)	0,0	(9,3)
Coût des services rendus	10,8	25,3	36,1	9,1	15,1	24,2
Actualisation de l'année	2,2	14,0	16,2	1,2	5,2	6,4
Prestations servies sur l'exercice	(3,9)	(65,4)	(69,3)	(4,8)	(22,1)	(26,9)
Écarts actuariels	(47,4)	(285,8)	(333,2)	3,1	(38,5)	(35,4)
Change et autres variations	0,5	491,7	492,2	(6,6)	6,6	(0,1)
Réductions et liquidations	(1,6)	(2,3)	(3,9)	(1,4)	(2,8)	(4,2)
Effets des fermetures et modifications de régimes	0,0	0,0	0,0	(4,1)	0,0	(4,1)
Montant à la clôture de l'exercice	144,2	656,8	801,0	183,6	479,3	662,9
Actifs de régime						
Montant à l'ouverture de l'exercice	16,5	274,2	290,7	16,8	243,9	260,7
Rendement normatif des fonds	0,1	5,0	5,1	0,1	2,2	2,3
Écarts actuariels	0,8	(93,1)	(92,3)	0,0	17,8	17,8
Change et autres variations	0,0	112,0	112,0	0,0	16,5	16,5
Dotations employeur	0,0	5,8	5,8	2,0	2,4	4,4
Prestations servies sur l'exercice	(1,1)	(23,8)	(24,9)	(2,4)	(8,5)	(10,9)
Réductions et liquidations	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Effets des fermetures et modifications de régimes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Montant à la clôture de l'exercice	16,3	280,1	296,4	16,5	274,2	290,7
SOLDE DE LA PROVISION À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	127,9	376,7	504,5	167,1	205,1	372,1
TOTAL DES VARIATIONS COMPTABILISÉES EN CHARGES DE LA PÉRIODE	11,3	32,0	43,3	8,8	15,3	24,2

* Cf. note 25.2

Ces charges sont comptabilisées :

- en marge opérationnelle pour le coût des services rendus ;
- en « Autres revenus et charges financiers » pour l'actualisation des droits acquis et le rendement attendu des fonds.

Les écarts actuariels ont été comptabilisés en « Autres éléments du résultat global », conformément à la norme IAS 19R. Ils peuvent s'analyser de la façon suivante :

(en millions d'euros)	2022		
	France	Étranger	Total
Détail des écarts actuariels de l'exercice :			
■ écart lié aux hypothèses financières	38,1	290,7	328,8
■ écart lié aux hypothèses démographiques	9,3	(4,9)	4,4
■ autres écarts	0,8	(93,1)	(92,3)
TOTAL	48,2	192,7	240,9

F – Engagements de retraite : sensibilité aux variations de taux d'actualisation et du taux d'inflation sur les principaux périmètres

L'effet d'une augmentation de 25 points de base du taux d'actualisation et du taux d'inflation serait le suivant sur le montant des engagements :

(en pourcentage)	Taux d'actualisation + 0,25 pt	Taux d'inflation + 0,25 pt
France	(2,0) %	+ 2,0 %
Allemagne	(3,2) %	+ 2,0 %

25.3 Gratifications d'ancienneté et médailles du travail

Le Groupe évalue ses engagements liés aux primes accordées sous réserve de certaines conditions d'ancienneté et versées aux salariés à l'occasion de la remise des médailles du travail. La valeur de ces engagements est calculée en appliquant la méthode et les hypothèses retenues pour les évaluations des engagements de retraite. Ils sont provisionnés dans les comptes et s'élèvent à :

(en millions d'euros)	2022	2021
Sociétés françaises	3,9	5,1
Sociétés étrangères	37,1	20,7
TOTAL	41,0	25,8

25.4 Frais médicaux

En complément des engagements de retraite, certaines sociétés du Groupe, principalement aux États-Unis, ont l'obligation de prendre en charge des frais médicaux concernant leur personnel.

La provision s'établit comme suit :

(en millions d'euros)	2022	2021
Sociétés étrangères	8,2	9,7
TOTAL	8,2	9,7

Une augmentation de 25 points de base du taux d'actualisation et de 1 point du taux d'évolution des coûts médicaux entraînerait les variations suivantes sur l'engagement du Groupe :

(en pourcentage)	Taux d'actualisation + 0,25 pt	Taux d'évolution des coûts médicaux + 1 pt
Engagement	(1,8) %	+ 7,4 %

Les charges comptabilisées s'expliquent comme suit :

(en millions d'euros)	2022	2021
Droits acquis par les salariés	0,0	0,0
Actualisation des droits projetés *	(0,3)	(0,3)
TOTAL	(0,3)	(0,3)

* L'actualisation des droits projetés est enregistrée en « Autres revenus et charges financiers ».

PASSIFS FINANCIERS

Les passifs financiers sont comptabilisés dans les catégories définies par la norme IFRS 9 : (i) passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat et (ii) passifs financiers au coût amorti.

Ils sont inscrits au bilan dans les postes suivants : « Passifs financiers courants et non courants » (note 26), « Dettes fiscales et sociales » (note 27) et « Dettes diverses » (note 28).

La ventilation des actifs et passifs financiers entre courants et non courants est déterminée par leur échéance à la date d'arrêt : inférieure ou supérieure à un an.

Note 26 Endettement financier net

Les dettes financières sont généralement évaluées au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE).

26.1 Détail de l'endettement financier

(en millions d'euros)	2022	2021
Emprunts obligataires	6 499,5	4 891,5
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 461,7	1 366,1
Emprunts et dettes financières divers	84,8	73,0
Dettes de loyers non courantes	1 049,2	833,1
Instruments dérivés non courants	60,2	3,0
SOUS-TOTAL PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS	10 155,4	7 166,7
Échéances à moins d'un an des emprunts à long terme	849,5	122,9
Dettes de loyers courantes	251,8	198,8
Concours bancaires et autres crédits à court terme ⁽¹⁾	922,1	894,5
Instruments dérivés courants	2,0	1,4
SOUS-TOTAL PASSIFS FINANCIERS COURANTS	2 025,5	1 217,6
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS	12 180,9	8 384,3
Instruments dérivés actifs non courants et courants	(40,7)	(11,9)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(4 201,1)	(4 905,7)
ENDETTEMENT FINANCIER NET	7 939,1	3 466,7
Trésorerie nette	4 201,1	4 905,7
(1) Dont banques créditrices.	38,8	17,1

La variation de la dette financière nette au cours de l'exercice s'analyse ainsi :

(en millions d'euros)	Montant au 31 décembre 2021	Variations des flux de trésorerie	Effets des variations de change	Effets des variations de juste valeur	Variation de périmètre et autres mouvements	Montant au 31 décembre 2022
Emprunts obligataires	4 891,5	694,0	0,0	1,4	912,6	6 499,5
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 366,1	3 942,5	7,3	22,1	(2 876,3)	2 461,7
Emprunts et dettes financières divers	73,0	0,0	(0,9)	12,6	0,1	84,8
Dettes de loyers non courantes	833,1	0,0	17,4	0,0	198,7	1 049,2
Instruments dérivés non courants	3,0	(37,8)	0,0	15,3	79,7	60,2
SOUS-TOTAL PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS	7 166,7	4 598,7	23,8	51,4	(1 685,2)	10 155,4
Échéances à moins d'un an des emprunts à long terme	122,9	(2 424,3)	(4,0)	8,8	3 146,1	849,5
Dettes de loyers courantes	198,8	(257,0)	2,3	0,0	307,8	251,8
Concours bancaires et autres crédits à court terme	894,5	27,7	(1,4)	0,0	1,3	922,1
Instruments dérivés courants	1,4	(0,1)	0,0	0,7	0,0	2,0
SOUS-TOTAL PASSIFS FINANCIERS COURANTS	1 217,6	(2 653,7)	(3,1)	9,5	3 455,2	2 025,5
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS	8 384,3	1 945,0	20,7	60,9	1 770,0	12 180,9
Instruments dérivés actifs non courants et courants	(11,9)	(13,1)	0,0	(15,5)	(0,2)	(40,7)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(4 905,7)	900,3	38,4	0,0	(234,1)	(4 201,1)
TOTAL	3 466,7	2 832,2	59,1	45,4	1 535,7	7 939,1

26.2 Échéancier

(en millions d'euros)	2024	2025	2026	2027	2028 et au-delà	Total
Emprunts obligataires	299,7	986,2	1 446,7	2 569,3	1 197,6	6 499,5
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 001,0	32,5	558,4	32,2	837,5	2 461,7
Emprunts et dettes financières divers	84,6	0,1	0,0	0,1	0,0	84,9
Dettes de loyers non courantes	210,1	180,0	147,2	133,5	378,4	1 049,2
Instruments dérivés non courants	0,0	0,0	0,0	1,7	58,5	60,2
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2022	1 595,5	1 198,8	2 152,4	2 736,7	2 472,0	10 155,4

26.3 Financement

Les principaux éléments du financement du Groupe sont décrits ci-dessous ; les financements portés par HELLA GmbH & Co. KGaA sont également décrits ci-dessous pour faire suite à l'acquisition de HELLA (voir notes 2.1 et 10.A).

CRÉDIT SYNDIQUÉ

Faurecia a signé le 15 décembre 2014 un crédit syndiqué à échéance 5 ans, pour un montant de 1 200 millions d'euros. Ce crédit a été renégocié le 24 juin 2016 puis le 15 juin 2018, afin d'en étendre la maturité à 5 ans à compter de cette date. En mai 2021, Faurecia a signé avec ses banques un accord de refinancement de cette ligne de crédit qui a permis d'en augmenter le montant à 1 500 millions d'euros tout en indexant le coût de la ligne de crédit sur la performance environnementale de Faurecia, le taux d'intérêt variant en fonction de l'atteinte des objectifs du Groupe en matière de neutralité de ses émissions de CO₂ sur les scopes 1 et 2 et en étendant la maturité à 5 ans, soit mai 2026 (avec deux options d'extension d'un an, sous réserve de l'accord des banques).

Au 31 décembre 2022, cette facilité de crédit n'était pas utilisée.

Le 26 avril 2022, Faurecia a renégocié de manière proactive la clause relative à ses engagements bancaires auprès des banques (ratio Dette Nette ⁽¹⁾/EBITDA ajusté ⁽²⁾) et dont le respect conditionne la disponibilité du crédit : le niveau de cette clause n'a pas été testé au 30 juin 2022 et est de 3,75x au 31 décembre 2022 (au lieu de 3,0x) avant de revenir à 3,0x à partir du 30 juin 2023. Au 31 décembre 2022, cette condition était respectée.

Ce crédit comporte certaines clauses restrictives sur les cessions d'actifs (toute cession représentant plus de 35 % de l'actif total consolidé serait soumise à autorisation des banques représentant les deux tiers du crédit syndiqué) et sur l'endettement de certaines filiales.

CRÉDIT SYNDIQUÉ HELLA

HELLA a signé le 1^{er} juin 2015 un crédit syndiqué à échéance 5 ans, pour un montant de 450 millions d'euros avec deux options d'extension. Une première option d'extension d'un an a été exercée en avril 2016, étendant la maturité de ce crédit à juin 2021 ; une seconde option d'extension d'un an a été exercée en avril 2017, étendant

la maturité de ce crédit à juin 2022. Cette facilité de crédit a été renégociée le 16 août 2021, pour en étendre la maturité au 3 juin 2023 et ajuster ses termes et conditions.

Au 30 septembre 2022, HELLA a signé une nouvelle facilité de crédit, remplaçant la précédente, de 450 millions d'euros avec une maturité au 30 septembre 2025 avec deux options d'extension d'un an et une option d'augmentation du montant de 150 millions d'euros.

Au 31 décembre 2022, cette facilité de crédit n'était pas utilisée.

PRÊT RELAIS SYNDIQUÉ

Faurecia avait signé le 13 août 2021 un crédit relais confirmé d'un montant de 5,5 milliards d'euros afin de sécuriser le financement de l'acquisition de HELLA, ce crédit devant être refinancé principalement par des émissions obligataires et des prêts bancaires à l'exception de la composante de 800 millions d'euros devant être principalement refinancée par une augmentation de capital (*Bridge to equity*).

Le 26 janvier 2022, Faurecia a tiré 2,9 milliards d'euros sur ce crédit relais dont 500 millions d'euros correspondant à un emprunt à 3 ans avec les banques du syndicat du prêt relais.

Le 26 avril 2022, Faurecia a renégocié de manière proactive la clause relative à ses engagements bancaires auprès des banques (ratio Dette Nette ⁽¹⁾/EBITDA ajusté ⁽²⁾) et dont le respect conditionne la disponibilité du crédit : le niveau de cette clause n'a pas été testé au 30 juin 2022 et est de 3,75x au 31 décembre 2022 (au lieu de 3,0x) avant de revenir à 3,0x à partir du 30 juin 2023.

Au cours de l'exercice 2022, Faurecia a remboursé au total 2,2 milliards d'euros de ce crédit relais, à la suite en particulier de l'augmentation de capital lancée le 3 juin 2022 pour 700 millions d'euros et de diverses émissions de dette décrites plus bas. Au 31 décembre 2022, l'en-cours du crédit relais est de 705 millions d'euros dont 100 millions d'euros de *Bridge to Equity* avec une maturité à la main de Faurecia au 13 février 2023, 105 millions d'euros de *Bridge to Bond* avec une maturité à la main de Faurecia au 13 août 2023, 500 millions d'euros de *Term Loan* avec une maturité au 13 août 2024. Les *Bridge to Bond* et *Bridge to Equity* ont été intégralement remboursés début février 2023 (cf note 2.6).

L'ensemble des frais associés à la mise en place du crédit relais ont été comptabilisés en charges de la période.

(1) Endettement net consolidé.

(2) Marge opérationnelle avant amortissement des actifs incorporels acquis, majorée des dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles, correspondant aux 12 derniers mois.

SCHULDSCHEINDARLEHEN

Faurecia a signé le 17 décembre 2018 un placement privé de droit allemand (*Schuldscheindarlehen*) pour un montant de 700 millions d'euros. Cette transaction comporte des tranches en euro et en dollar US, à taux fixe et à taux variable, avec des maturités de 4, 5 et 6 ans, soit décembre 2022, 2023 et 2024. Le règlement est intervenu pour 378 millions d'euros le 20 décembre 2018 et le solde a été reçu au début de janvier 2019. Les tranches en dollar US ont été partiellement converties en ressources en euro via des swaps de devise long terme (*cross-currency swaps*).

Le produit de ce placement privé a été utilisé pour financer l'acquisition de Clarion Co. Ltd.

Le 21 juin 2021, Faurecia a remboursé par anticipation 226,5 millions d'euros de la tranche à taux variable du *Schuldscheindarlehen* à échéance 2022. Le 20 décembre 2022, Faurecia a remboursé 58,5 millions d'euros de la tranche à taux fixe du *Schuldscheindarlehen* à échéance 2022.

Faurecia a signé le 17 décembre 2021 un placement privé de droit allemand (*Schuldscheindarlehen*) incluant des critères de performances ESG pour un montant de 700 millions d'euros. Faurecia a signé le 15 juin 2022 un placement additionnel de 50 millions d'euros. Ces transactions comportent des tranches en euro et en dollar US, à taux fixe et à taux variable, avec des maturités de 2,5, 4, 5 et 6 ans, soit juillet 2024, et janvier 2026, 2027 et 2028. Le règlement est intervenu pour 435 millions d'euros le 22 décembre 2021 et le solde a été reçu au début de janvier 2022. Les tranches en dollar US ont été converties en ressources en euro via des swaps de devise long terme (*cross-currency swaps*).

Le produit de ce placement privé a permis de préfinancer l'acquisition de HELLA.

LIGNE DE CRÉDIT DE 30 MILLIARDS DE YENS

Faurecia a signé le 7 février 2020 une ligne de crédit en yen d'un montant de 30 milliards et d'une maturité de 5 ans, destinée à refinancer à long terme la dette de Clarion Co. Ltd. Ce crédit comporte deux tranches de 15 milliards de yens, l'une étant un prêt à terme et la seconde un crédit renouvelable.

Le produit de cette ligne de crédit a permis à Clarion Co. Ltd de rembourser la majeure partie de ses dettes bancaires.

La maturité de cette ligne a été étendue de février 2025 à février 2026 par exercice de la première option d'extension.

Le 26 avril 2022, Faurecia a renégocié de manière proactive la clause relative à ses engagements bancaires auprès des banques (ratio Dette Nette ⁽¹⁾/EBITDA ajusté ⁽²⁾) et dont le respect conditionne la disponibilité du crédit : le niveau de cette clause n'a pas été testé au 30 juin 2022 et est de 3,75x au 31 décembre 2022 (au lieu de 3,0x) avant de revenir à 3,0x à partir du 30 juin 2023. Au 31 décembre 2022, cette condition était respectée.

Au 31 décembre 2022, ce crédit était tiré à hauteur de 20 milliards de yens, soit 141,8 millions d'euros.

PRÊT SYNDIQUÉ AMÉRIQUE LATINE

Faurecia Sistemas Automotrices de Mexico S.A. DE CV a signé le 22 septembre 2022 un prêt syndiqué de 210 millions de dollars US auprès de plusieurs investisseurs d'Amérique Latine. Sur la base de ce prêt, Faurecia a emprunté 100 millions de dollars US et 2 milliards de pesos mexicains à taux variables et maturité au 22 mars 2028, convertis en ressources en USD via des swaps de devise long terme (*Cross Currency Swaps*).

Ce prêt syndiqué comporte certaines clauses restrictives sur l'endettement de certaines filiales.

LIGNE DE CRÉDIT AUPRÈS DE LA BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT (BEI)

Le 1^{er} juillet 2022, Faurecia a conclu une ligne de crédit de 315 millions d'euros pour une durée de sept ans auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI). Cette ligne de crédit permet de financer des investissements dans la R&D et la fabrication et le déploiement de la technologie hydrogène pour les applications de mobilité, des systèmes avancés d'aide à la conduite et des systèmes de surveillance du conducteur. Elle est composée de deux tranches (i) une première tranche d'un montant de 289 millions d'euros, et (ii) une deuxième tranche de 26 millions d'euros.

Cette ligne de crédit comporte une clause relative au ratio Dette Nette ⁽¹⁾/EBITDA ajusté ⁽²⁾ dont le respect conditionne sa disponibilité identique à celle du crédit syndiqué et qui ne doit pas dépasser 3,75x au 31 décembre 2022 et 3,0x au 30 juin 2023 et au-delà. Au 31 décembre 2022, cette condition était respectée. Elle comporte également certaines clauses restrictives sur les cessions d'actifs et sur l'endettement de certaines filiales.

Conformément à IAS 20, le différentiel entre le taux de marché pour un emprunt similaire à la date de mise en place et le taux accordé par la BEI a été comptabilisé en subvention ; il est rapporté en résultat en déduction des coûts que la subvention est destinée à compenser sur la durée de l'emprunt.

Au 31 décembre 2022, ce crédit était tiré à hauteur de 289 millions d'euros.

OBLIGATIONS HELLA 2024

HELLA a émis le 17 mai 2017 un montant de 300 millions d'euros d'obligations à échéance du 17 mai 2024, portant intérêt à 1,00 %, le coupon étant versé le 17 mai de chaque année et pour la première fois le 17 mai 2018.

Le produit de ces obligations a été utilisé pour refinancer les 300 millions d'euros d'obligations à échéance du 7 septembre 2017, portant intérêt à 1,25 %, qui avaient été émises en mars 2014.

Ces obligations sont cotées sur la Bourse de Luxembourg.

(1) Endettement net consolidé.

(2) Marge opérationnelle avant amortissement des actifs incorporels acquis, majorée des dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles, correspondant aux 12 derniers mois.

OBLIGATIONS 2025

Faurecia a émis le 8 mars 2018 un montant de 700 millions d'euros d'obligations à échéance du 15 juin 2025, portant intérêt à 2,625 %, le coupon étant versé les 15 juin et 15 décembre de chaque année et pour la première fois le 15 juin 2018.

Ces obligations comportent une clause restreignant l'endettement additionnel au cas où l'EBITDA après certains ajustements est inférieur à deux fois les charges d'intérêt brutes, ainsi que de restrictions sur l'endettement du même type que celles du crédit syndiqué bancaire.

Le produit de ces obligations a été utilisé pour refinancer les 700 millions d'euros d'obligations à échéance du 15 juin 2022, portant intérêt à 3,125 %, qui avaient été émises en mars et avril 2015.

Ces obligations sont cotées sur le *Global Exchange Market* d'Euronext Dublin (anciennement *Irish Stock Exchange*).

Une émission additionnelle de 300 millions d'euros a été réalisée le 31 juillet 2020. Les titres, assimilables aux obligations initiales, ont été émis à un prix de 97,5 % du pair, soit un rendement de 3,18 %.

Au 31 décembre 2022, l'en-cours de ces obligations s'élevait à 1 000 millions d'euros.

OBLIGATIONS SLB 7,25 % 2026

Faurecia a émis le 15 novembre 2022 un montant de 700 millions d'euros d'obligations à échéance du 15 juin 2026, portant intérêt à 7,25 %, le coupon étant versé les 15 juin et 15 décembre de chaque année et pour la première fois le 15 juin 2023.

Ces obligations comportent des clauses restrictives similaires à celles des obligations 2029 et basent les objectifs de réductions de CO₂ de scope 1 & 2 2025 sur le *Sustainable Linked Financing Framework* publié en octobre 2021 et approuvé par l'ISS ESG. Le non-respect de ces objectifs entraîne un *step up* en 2026 des coupons de l'obligation.

Le produit de ces obligations a été utilisé pour rembourser partiellement le Prêt Relais Syndiqué.

Ces obligations sont cotées sur le *Global Exchange Market* d'Euronext Dublin.

Au 31 décembre 2022, l'en-cours de ces obligations s'élevait à 700 millions d'euros.

OBLIGATIONS 2026

Faurecia a émis le 27 mars 2019 un montant de 500 millions d'euros d'obligations à échéance du 15 juin 2026, portant intérêt à 3,125 %, le coupon étant versé les 15 juin et 15 décembre de chaque année et pour la première fois le 15 juin 2019.

Ces obligations comportent des clauses restrictives similaires à celles des obligations 2025.

Le produit de ces obligations a été utilisé pour financer l'acquisition de Clarion Co. Ltd.

Ces obligations sont cotées sur le *Global Exchange Market* d'Euronext Dublin.

Afin de préfinancer l'acquisition de 50 % des actions de SAS, une émission additionnelle de 250 millions d'euros de ces obligations 2026 a été réalisée le 31 octobre 2019.

Ces obligations additionnelles ont été émises à un prix égal à 104,50 % du pair, ce qui correspond à un rendement à l'émission de 2,40 %.

Au 31 décembre 2022, l'en-cours de ces obligations s'élevait à 750 millions d'euros.

OBLIGATIONS 2,375 % 2027

Faurecia a émis le 27 novembre 2019 un montant de 700 millions d'euros d'obligations à échéance du 15 juin 2027, portant intérêt à 2,375 %, le coupon étant versé les 15 juin et 15 décembre de chaque année et pour la première fois le 15 juin 2020.

Ces obligations comportent des clauses restrictives similaires à celles des obligations 2026.

Le produit de ces obligations a été utilisé pour refinancer les 700 millions d'euros d'obligations à échéance du 15 juin 2023, portant intérêt à 3,625 %, qui avaient été émises le 1^{er} avril 2016.

Ce refinancement a été réalisé via une opération d'échange intermédiée dans laquelle les porteurs d'obligations 2023 pouvaient apporter leurs titres à l'échange et recevoir des obligations nouvelles 2027. Le taux de succès de cet échange obligataire a été de 76 %. Les titres qui n'étaient pas apportés à l'échange ont fait l'objet d'un remboursement anticipé, conformément à la notice d'émission. Le règlement de ces deux transactions a eu lieu respectivement les 25 et 28 novembre 2019.

La prime de remboursement des obligations apportées à l'échange est amortie sur la durée de vie des obligations nouvelles échéance 2027 ; la prime de remboursement des obligations remboursées par anticipation a été comptabilisée en résultat financier de l'exercice 2019.

Le 3 février 2021, Faurecia a émis un montant de 190 millions d'euros d'obligations 2027 additionnelles via un placement privé. Ces obligations ont été émises à 100,75 % du pair, soit un rendement à l'émission de 2,26 %.

Ces obligations sont cotées sur le *Global Exchange Market* d'Euronext Dublin.

Au 31 décembre 2022, l'en-cours de ces obligations s'élevait à 890 millions d'euros.

OBLIGATIONS SLB 2,75 % 2027

Faurecia a émis le 10 novembre 2021 un montant de 1 200 millions d'euros d'obligations à échéance du 15 février 2027, portant intérêt à 2,75 %, le coupon étant versé les 15 juin et 15 décembre de chaque année et pour la première fois le 15 juin 2022.

Ces obligations comportent des clauses restrictives similaires à celles des obligations 2029 et basent les objectifs de réductions de CO₂ de scope 1 & 2 2025 sur le *Sustainable Linked Financing Framework* publié en octobre 2021 et approuvé par l'ISS ESG. Le non-respect de ces objectifs entraîne un *step up* en 2026 des coupons de l'obligation.

Le produit de ces obligations a été utilisé pour préfinancer l'acquisition de HELLA.

Ces obligations sont cotées sur le *Global Exchange Market* d'Euronext Dublin.

Au 31 décembre 2022, l'en-cours de ces obligations s'élevait à 1 200 millions d'euros.

OBLIGATIONS HELLA 2027

HELLA a émis le 3 septembre 2019 un montant de 500 millions d'euros d'obligations à échéance du 26 janvier 2027, portant intérêt à 0,50 %, le coupon étant versé le 26 janvier de chaque année et pour la première fois le 26 janvier 2020.

Le produit de ces obligations a été utilisé pour refinancer les 500 millions d'euros d'obligations à échéance du 24 janvier 2020, portant intérêt à 2,375 %, qui avaient été émises en janvier 2013.

Ces obligations sont cotées sur la Bourse de Luxembourg.

OBLIGATIONS 2028

Faurecia a émis le 31 juillet 2020 un montant de 700 millions d'euros d'obligations à échéance du 15 juin 2028, portant intérêt à 3,75 %, le coupon étant versé les 15 juin et 15 décembre de chaque année et pour la première fois le 15 décembre 2020.

Ces obligations comportent des clauses restrictives similaires à celles des obligations 2027. Ces obligations sont cotées sur le *Global Exchange Market* d'Euronext Dublin.

Au 31 décembre 2022, l'en-cours de ces obligations s'élevait à 700 millions d'euros.

OBLIGATIONS VERTES 2029

Faurecia a émis le 22 mars 2021 un montant de 400 millions d'euros d'obligations vertes à échéance du 15 juin 2029, portant intérêt à 2,375 %. Ces obligations sont destinées à financer et refinancer les investissements du Groupe dans la mobilité hydrogène, tant dans le domaine des réservoirs

à hydrogène haute pression que dans celui des piles à combustible pour véhicules électriques, à travers Symbio, sa joint-venture avec Michelin. Le caractère vert de ces obligations a été confirmé par ISS ESG, agence de notation environnementale.

Ces obligations comportent des clauses restrictives similaires à celles des obligations 2028. Ces obligations sont cotées sur le *Global Exchange Market* d'Euronext Dublin.

Au 31 décembre 2022, l'en-cours de ces obligations s'élevait à 400 millions d'euros.

CRÉDIT BILATÉRAL HELLA EN YEN

HELLA a émis le 17 septembre 2002 un montant de 12 milliards de yens de certificats à échéance du 17 septembre 2032, portant intérêt à 3,50 %, le coupon étant versé les 17 mars et 17 septembre de chaque année et pour la première fois le 17 mars 2003.

HELLA a signé le 16 juin 2003 un crédit pour un montant de 10 milliards de yens à échéance du 20 juin 2033, portant intérêt à 4,02 %, le coupon étant versé en USD les 20 juin et 20 décembre de chaque année et pour la première fois le 20 décembre 2003.

Enfin, au cours de 2022, Faurecia a émis régulièrement des billets de trésorerie avec une date de maturité allant jusqu'à un an auprès d'investisseurs essentiellement en France. Leur en-cours était de 694,4 millions d'euros au 31 décembre 2022.

Au cours de 2022, Standard & Poor's a dégradé sa perspective de stable à négative à Faurecia le 24 mai 2022 à sa note BB. Fitch a dégradé sa perspective de stable à négative le 29 juillet 2022 à sa note BB+.

L'échéancier globale de liquidité du Groupe se présente comme suit au 31 décembre 2022 :

(en millions d'euros)	Valeur Bilan			Échéancier contractuel non actualisé					
	Actif	Passif	Total	0-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	1-5 ans	> 5 ans	
Autres actifs financiers non courants	158,1			158,1				158,1	
Autres actifs non courants	187,2			187,2				187,2	
Créances commerciales	5 065,9			5 065,9	4 792,1	197,9	75,9		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 201,1			4 201,1	4 201,1				
Intérêts sur:									
<i>Emprunt obligataire Hella 2024</i>		(1,9)		(6,0)	0,0	(3,0)	0,0	(3,0)	0,0
<i>Emprunt obligataire 2025</i>		(1,1)		(78,8)	0,0	(13,1)	(13,1)	(52,5)	0,0
<i>Emprunt obligataire 2026</i>		(1,0)		(93,8)	0,0	(11,7)	(11,7)	(70,3)	0,0
<i>Emprunt obligataire SLB 2026</i>		(6,5)		(203,0)	0,0	(25,4)	(25,4)	(152,3)	0,0
<i>Emprunt obligataire 2027</i>		(1,4)		(132,0)	0,0	(16,5)	(16,5)	(99,0)	0,0
<i>Emprunt obligataire SLB 2027</i>		(0,9)		(105,7)	0,0	(10,6)	(10,6)	(84,6)	0,0
<i>Emprunt obligataire Hella 2027</i>		(2,3)		(12,5)	(2,5)	0,0	0,0	(10,0)	0,0
<i>Emprunt obligataire 2028</i>		(1,1)		(144,4)	0,0	(13,1)	(13,1)	(105,0)	(13,1)
<i>Emprunt obligataire 2029</i>		(4,7)		(61,8)	0,0	(4,8)	(4,8)	(38,0)	(14,3)
<i>Emprunt obligataire Hella 2032</i>		(0,9)		(29,9)	(1,5)	0,0	(1,5)	(11,9)	(14,9)
<i>Schuldschein</i>		(0,6)		(145,2)	(13,6)	(13,6)	(27,0)	(90,5)	(0,4)
<i>Autres emprunts long terme</i>		(19,0)		(294,0)	(20,9)	(20,0)	(37,9)	(178,0)	(37,2)
Dettes de loyers courantes			(251,8)	(251,8)	(62,5)	(62,3)	(127,0)		
Autres passifs financiers courants			(1 096,2)	(1 096,2)	(676,9)	(119,5)	(299,8)	0,0	0,0
Dettes fournisseurs			(9 181,3)	(9 181,3)	(8 786,5)	(336,1)	(58,7)		
Emprunts obligataires hors intérêts									
<i>Emprunt obligataire Hella 2024</i>			(299,7)	(299,7)				(299,7)	
<i>Emprunt obligataire 2025</i>			(986,2)	(986,2)				(986,2)	
<i>Emprunt obligataire 2026</i>			(752,4)	(752,4)				(752,4)	
<i>Emprunt obligataire SLB 2026</i>			(694,2)	(694,2)				(694,2)	
<i>Emprunt obligataire 2027</i>			(1 192,3)	(1 192,3)				(1 192,3)	
<i>Emprunt obligataire SLB 2027</i>			(877,9)	(877,9)				(877,9)	
<i>Emprunt obligataire Hella 2027</i>			(499,1)	(499,1)				(499,1)	
<i>Emprunt obligataire 2028</i>			(696,2)	(696,2)					(696,2)
<i>Emprunt obligataire 2029</i>			(396,9)	(396,9)					(396,9)
<i>Emprunt obligataire Hella 2032</i>			(104,5)	(104,5)					(104,5)
Emprunts auprès des établissements de crédit									
<i>Schuldschein</i>			(1 180,0)	(1 180,0)	0,0	0,0	(216,1)	(724,9)	(239,0)
<i>Autres</i>			(1 283,9)	(1 283,9)	(117,2)	0,0	(206,4)	(361,2)	(599,1)
Emprunts et dettes financières divers			(115,0)	(115,0)	0,0	0,0	(108,3)	(5,6)	(1,1)
Dettes de loyers non courantes			(1 049,2)	(1 049,2)				(670,8)	(378,4)
Instrumentés dérivés de taux	12,5	0,0	0,0	12,5	0,0	4,6	0,0	7,9	0,0
■ dont dérivés de taux en couverture de flux futurs	12,5	0,0	0,0	12,5	0,0	4,6	0,0	7,9	0,0
■ dont dérivés de taux non qualifiés de couverture au sens IFRS									
Instrumentés dérivés de change	85,2	(82,6)	(2,4)	2,6	11,3	8,4	23,3	5,7	(46,2)
■ dont dérivés de change en couverture de juste valeur	5,3	(3,8)	(1,5)	1,5	2,1	0,0	0,0	(1,7)	1,1
■ dont dérivés de change en couverture de flux futurs	79,9	(78,6)	(1,3)	1,3	9,4	8,5	23,3	7,4	(47,2)
■ dont dérivés de change non qualifiés de couverture au sens IFRS	0,0	(0,1)	(0,1)	(0,1)	(0,1)	(0,1)	0,0	0,0	0,0
TOTAL	9 709,8	(20 780,9)	(12 336,5)	(12 336,5)	(677,1)	(438,7)	(1 078,6)	(7 600,6)	(2 541,4)

26.4 Analyse des dettes financières

Au 31 décembre 2022, la partie à taux variable s'élevait à 29,4 % des dettes financières avant opérations de couverture.

(en millions d'euros)	2022	
Dettes financières à taux variable	3 577,4	29,4 %
Dettes financières à taux fixe	8 603,5	70,6 %
TOTAL	12 180,9	100,0 %

Les dettes financières, compte tenu des swaps de change, se ventilent par devise de remboursement comme suit :

(en millions d'euros)	2022		2021	
Euro	10 242,3	84,1 %	6 579,6	78,5 %
Dollar US	1 149,3	9,4 %	1 035,7	12,4 %
Yen	404,3	3,3 %	380,0	4,5 %
Autres devises	385,0	3,2 %	389,0	4,6 %
TOTAL	12 180,9	100,0 %	8 384,3	100,0 %

Sur l'année 2022, le taux d'intérêt moyen pondéré de l'endettement financier brut est de 2,77%.

Note 27 Dettes fournisseurs et comptes rattachés, dettes fiscales et sociales

27.1 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Faurecia a mis en place un programme d'affacturage inversé depuis 2017. Ce programme permet aux fournisseurs participants de céder les créances commerciales qu'ils détiennent sur Faurecia à un établissement financier (factor), avant leur échéance contractuelle. Les relations entre les parties sont structurées au travers de deux contrats :

- les fournisseurs de Faurecia entrent dans un contrat de cession des créances qu'ils détiennent sur Faurecia avec le factor ;

- Faurecia signe une convention avec le factor selon laquelle il s'engage à payer à la date d'échéance les factures cédées par ses fournisseurs au factor (factures préalablement approuvées).

Ce programme permet aux fournisseurs ayant adhéré de voir leurs créances réglées dans un délai très bref par le factor. Faurecia règle les factures fournisseurs correspondantes au factor à leur date d'échéance contractuelle.

L'analyse du schéma a conduit le Groupe à considérer que la nature des dettes fournisseurs n'était pas modifiée par la mise en place de ce programme. Elles sont donc toujours classées en dettes d'exploitation.

(en millions d'euros)	2022	2021
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 181,3	6 693,2
TOTAL	9 181,3	6 693,2

27.2 Dettes fiscales et sociales

(en millions d'euros)	2022	2021
Dettes envers le personnel (salaires)	666,3	419,2
Charges sociales	160,2	140,4
Participation des salariés	32,9	31,3
Autres dettes fiscales et sociales	244,9	188,2
TOTAL	1 104,3	779,1

Note 28 Dettes diverses

(en millions d'euros)	2022	2021
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	176,9	151,0
Produits constatés d'avance	65,6	39,9
Impôts courants	167,2	84,4
Autres dettes	301,9	195,4
Instruments dérivés de change opérationnels	16,5	6,6
TOTAL	728,1	477,3

Note 29 Instruments financiers

29.1 Instruments financiers inscrits au bilan

(en millions d'euros)	31/12/2022		Ventilation par catégorie d'instruments ⁽¹⁾			
	Valeur au bilan	Valeur au bilan des éléments ne constituant pas des instruments financiers	Juste valeur par résultat ⁽²⁾	Juste valeur par capitaux propres ⁽²⁾	Actifs et passifs au coût amorti	Juste valeur des instruments financiers
Autres titres de participation	128,5		128,5			128,5
Autres actifs financiers non courants	158,1		2,5	20,6	135,0	158,1
Créances clients et comptes rattachés	5 065,9	5 065,9				0,0
Autres créances d'exploitation	720,5	672,1	8,4	40,0		48,4
Autres actifs non courants	187,1	178,6		8,5		8,5
Créances diverses et charges payées d'avance	1 425,7	1 327,1		98,6		98,6
Instruments dérivés changes	13,1		11,4	1,7		13,1
Instruments dérivés de taux	4,6		0,0	4,6		4,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 201,1		4 201,1			4 201,1
ACTIFS	11 904,6	7 243,7	4 351,9	174,0	135,0	4 660,9
Dettes financières non courantes *	9 106,2	2,3	14,3	46,0	9 043,6	8 239,3
Dettes de loyers non courantes	1 049,2				1 049,2	1 049,2
Dettes financières courantes	1 773,7		2,0		1 771,7	1 773,7
Dettes de loyers courantes	251,8				251,8	251,8
Avances sur contrats clients	975,4	975,4				0,0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 181,3	9 181,3				0,0
Dettes fiscales et sociales	1 104,3	1 104,3				0,0
Autres passifs non courants	48,1	47,0		1,1		1,1
Dettes diverses	728,1	711,6	3,9	12,6		16,5
PASSIFS	24 218,1	12 021,9	20,2	59,7	12 116,3	11 331,6

(1) Aucune reclassification entre catégories d'instruments financiers n'a été réalisée en cours d'exercice.

(2) Tous les instruments financiers de cette catégorie sont des actifs et passifs financiers désignés comme tels dès l'origine.

* La juste valeur des emprunts obligataires, hors coupon couru, s'établissait sur la base du cours de clôture au 31/12/2022 : pour les obligations HELLA échéance 2024 cotées 96,45 % du pair, à 289,3 millions d'euros ; pour les obligations échéance 2025 cotées 90,86 % du pair, à 908,6 millions d'euros ; pour les obligations échéance 2026 cotées 88,31 % du pair, à 662,3 millions d'euros ; pour les obligations SLB 7,25 % échéance 2026 cotées 100,89 % du pair, à 706,2 millions d'euros ; pour les obligations échéance 2027 cotées 83,54 % du pair, à 743,5 millions d'euros ; pour les obligations durables échéance 2027 cotées 84,21 % du pair, à 1 010,5 millions d'euros ; pour les obligations HELLA échéance 2027 cotées 83,60 % du pair, à 418,0 millions d'euros ; pour les obligations échéance 2028 cotées 85,09 % du pair, à 595,7 millions d'euros et pour les obligations vertes échéance 2029 cotées 75,18 % du pair, à 300,7 millions d'euros.

	31/12/2021		Ventilation par catégorie d'instruments ⁽¹⁾			
	Valeur au bilan	Valeur au bilan des éléments ne constituant pas des instruments financiers	Juste valeur par résultat ⁽²⁾	Juste valeur par capitaux propres ⁽²⁾	Actifs et passifs au coût amorti	Juste valeur des instruments financiers
<i>(en millions d'euros)</i>						
Autres titres de participation	88,0		88,0			88,0
Autres actifs financiers non courants	98,0				98,0	98,0
Créances clients et comptes rattachés	3 468,1	3 468,1				0,0
Autres créances d'exploitation	473,6	468,5	0,3	4,8		5,1
Créances diverses et charges payées d'avance	1 094,9	1 094,9				0,0
Instruments dérivés changes	5,3		3,6	1,7		5,3
Instruments dérivés taux	6,6			6,6		6,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 905,7		4 905,7			4 905,7
ACTIFS	10 140,2	5 031,5	4 997,6	13,1	98,0	5 108,7
Dettes financières non courantes *	6 333,6	2,1		3,0	6 328,5	6 449,8
Dettes de loyers non courantes	833,1				833,1	833,1
Dettes financières courantes	1 018,8		1,4		1 017,4	1 018,8
Dettes de loyers courantes	198,8				198,8	198,8
Avances sur contrats clients	740,2	740,2				0,0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 693,2	6 693,2				0,0
Dettes fiscales et sociales	779,1	779,1				0,0
Dettes diverses	477,3	470,7	0,2	6,4		6,6
Dont Instruments dérivés changes	6,6		0,2	6,4		6,6
PASSIFS	17 074,1	8 685,3	1,6	9,4	8 377,8	8 507,1

(1) Aucune reclassification entre catégories d'instruments financiers n'a été réalisée en cours d'exercice.

(2) Tous les instruments financiers de cette catégorie sont des actifs et passifs financiers désignés comme tels dès l'origine.

* La juste valeur des emprunts obligataires, hors coupon couru, s'établissait sur la base du cours de clôture au 31/12/2021 : pour les obligations échéance 2025 cotées 101,5 % du pair, à 1 015,3 millions d'euros ; pour les obligations échéance 2026 cotées 102,66 % du pair, à 769,9 millions d'euros ; pour les obligations échéance 2027 cotées 100,63 % du pair, à 895,6 millions d'euros ; pour les obligations durables échéance 2027 cotées 99,22 % du pair, à 1 190,7 millions d'euros, pour les obligations échéance 2028 cotées 104,85 % du pair, à 733,9 millions d'euros et pour les obligations vertes échéance 2029 cotées 101,06 % du pair, à 404,3 millions d'euros.

Les principales méthodes d'évaluation retenues sont les suivantes :

- les éléments comptabilisés à la juste valeur par résultat ainsi que les instruments dérivés de couverture, sont évalués par application d'une technique de valorisation faisant référence à des taux cotés sur le marché interbancaire (Euribor...) et à des cours de change fixés quotidiennement par la Banque Centrale Européenne ;
- les dettes financières sont essentiellement comptabilisées au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE) ;

- la juste valeur des créances et des dettes fournisseurs des activités industrielles et commerciales est assimilée à leur valeur au bilan, compte tenu de leurs échéances très courtes.

Par ailleurs, Faurecia a signé en 2022 deux contrats d'achat d'électricité (PPA) provenant de parcs éoliens en Suède pour une production attendue totale de 638GWh par an (contrats avec une durée de 10 ans). Ces contrats, à l'exception de la composante achat de certificats d'origine, sont considérés comme des contrats dérivés selon IFRS 9 avec un impact non significatif sur les états financiers du Groupe au 31 décembre 2022 (juste valeur de Niveau 3).

Effet en résultat des instruments financiers :

	2022			
	Effet en résultat	Juste valeur par résultat	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
<i>(en millions d'euros)</i>				
Différences de change sur opérations commerciales	(7,4)	(12,0)		4,6
Produits sur prêts, titres de placement et trésorerie	51,6	51,6		
Charges de financement	(385,3)		(385,3)	
Autres revenus et charges financiers	(188,9)		(185,6)	(3,3)
Gains nets ou pertes nettes	(530,0)	39,6	(570,9)	1,3

	2021			
	Effet en résultat	Juste valeur par résultat	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
<i>(en millions d'euros)</i>				
Différences de change sur opérations commerciales	19,7	19,7		
Produits sur prêts, titres de placement et trésorerie	32,0	32,0		
Charges de financement	(239,3)		(239,3)	
Autres revenus et charges financiers	(47,2)		(48,0)	0,8
Gains nets ou pertes nettes	(234,8)	51,7	(287,3)	0,8

Le tableau de passage des provisions pour dépréciation et les pertes de valeurs constatées pour chaque catégorie d'actifs financiers se présente ainsi au 31 décembre 2022 :

	Montant au 1 ^{er} janvier 2022	Dotations	Pertes imputées	Reprises	Variation de périmètre et autres mouvements	Montant au 31 décembre 2022
<i>(en millions d'euros)</i>						
Provisions créances clients	(23,0)	(42,2)	23,0	0,0	(7,6)	(49,9)
Titres non consolidés	(11,6)	(2,5)	0,8	0,0	(9,0)	(22,3)
Actifs financiers non courants	(9,3)	(15,3)	7,6	0,0	(10,7)	(27,7)
Autres créances d'exploitation et créances diverses	(12,9)	(8,1)	0,0	0,0	(0,6)	(21,6)
TOTAL	(56,8)	(68,0)	31,4	0,0	(28,0)	(121,4)

29.2 Instruments financiers – hiérarchie de juste valeur

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont de niveau 1 (prix cotés sur le marché) pour les placements à court terme de trésorerie, et de niveau 2 (évaluation par application d'une technique de valorisation faisant référence à des taux cotés sur le marché interbancaire (Euribor...) et à des cours de change fixés quotidiennement par la Banque Centrale Européenne, basée sur les données observables sur les marchés) pour les instruments dérivés de change et de taux.

Note 30 Couverture des risques de change et de taux d'intérêt

30.1 Opérations en devises et instruments dérivés

Les opérations en monnaies étrangères sont enregistrées au cours du jour de la transaction. À l'arrêté des comptes, les dettes et créances sont revalorisées au taux en vigueur à la date de clôture. Les écarts provenant de cette réévaluation sont inscrits au compte de résultat en marge opérationnelle pour les créances et dettes opérationnelles et en « Autres revenus et charges financiers » pour les autres créances ou dettes.

Les instruments dérivés cotés sur des marchés organisés ou de gré à gré, avec des contreparties de premier rang, sont utilisés en couverture des risques de change et de taux. Ils sont inscrits dans le bilan pour leur juste valeur.

30.2 Couverture des risques de change

Faurecia couvre de façon centralisée le risque de change de ses filiales, hormis Hella et ses filiales, lié à leurs opérations commerciales, au moyen d'opérations de change à terme ou optionnelles ainsi que de financement en devises. Cette gestion centralisée est mise en œuvre par la Direction du financement et de la trésorerie du Groupe, sous la responsabilité de la Direction générale. Les décisions de gestion sont prises au sein d'un Comité de gestion des risques de marché qui se réunit mensuellement.

Hella couvre de façon centralisée le risque de change de ses filiales, lié à leurs opérations commerciales, au moyen d'opérations de change à terme ou optionnelles ainsi que de financement en devises. Cette gestion centralisée est mise en œuvre par la Direction du financement et de la trésorerie du groupe Hella, sous la responsabilité de la Direction générale de Hella.

Les transactions futures sont couvertes sur la base des flux prévisionnels établis lors de la préparation des budgets validés par la Direction générale, ces prévisions étant remises régulièrement à jour. Les instruments dérivés contractés au titre de ces transactions futures sont qualifiés de *cash flow hedge* lorsqu'il existe une relation de couverture au sens de la norme IFRS 9.

Les filiales dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro bénéficient de prêts intragroupes dans leurs devises fonctionnelles. Ces prêts étant refinancés en euros et bien qu'ils soient éliminés en consolidation, ils contribuent à l'exposition au risque de change du Groupe et ce risque est couvert au moyen de swaps de change ou de financement dans la devise en question.

Les variations de juste valeur des instruments affectés à la couverture de chiffres d'affaires futurs (parties efficaces des couvertures) sont enregistrées en capitaux propres et sont reprises en marge opérationnelle à la date de réalisation du chiffre d'affaires couvert.

Les variations de juste valeur des instruments de couverture de créances et dettes commerciales sont enregistrées en marge opérationnelle.

Les variations de valeur des instruments de couverture des autres créances et dettes ainsi que les variations de valeur des parties non efficaces des couvertures (valeur temps de ces couvertures) sont enregistrées en autres produits et charges financiers à l'exception de la réévaluation à la juste valeur des couvertures de flux futurs qui est enregistrée en éléments recyclables en compte de résultat.

L'exposition au risque de change des investissements en fonds propres (en monnaie autre que l'euro) ne fait généralement pas l'objet d'une couverture de change. Toutefois, le Groupe a décidé de couvrir partiellement l'actif net de ses activités en Inde pour un montant de 2,29 milliards de Roupie Indienne au 31 décembre 2022. Le montant enregistré en capitaux propres est de 1,97 millions d'euros.

2022

Devise de risque (en millions d'euros)

	USD	CZK	CNY	RUB	GBP	PLN	MXN	JPY
Actifs commerciaux (moins passifs)	(11,1)	(17,1)	(32,5)	6,7	(17,3)	(21,0)	0,0	44,2
Actifs financiers (moins passifs) *	211,7	(0,4)	(93,5)	(33,5)	(65,9)	0,0	(0,9)	137,9
Transactions futures **	244,9	(207,0)	147,7	5,6	(11,3)	(68,6)	(215,0)	69,5
Position nette avant gestion	445,6	(224,5)	21,8	(21,2)	(94,6)	(89,6)	(215,8)	251,6
Instruments dérivés de change	(325,3)	159,5	4,0	0,0	72,4	76,5	72,3	(225,9)
Position nette après gestion	120,3	(65,0)	25,8	(21,2)	(22,1)	(13,1)	(143,5)	25,7

* Y compris financements inter-compagnies.

** Exposition commerciale prévue sur les six prochains mois.

2021

Devise de risque (en millions d'euros)	USD	CZK	CNY	RUB	GBP	PLN	MXN	JPY
Actifs commerciaux (moins passifs)	41,5	(19,4)	(1,9)	12,2	58,5	(16,3)	(47,8)	26,5
Actifs financiers (moins passifs) *	228,6	(1,3)	10,1	(30,9)	(83,3)	0,0	(0,1)	118,7
Transactions futures **	138,2	(98,0)	45,4	40,3	(84,4)	(75,6)	(22,4)	32,0
Position nette avant gestion	408,3	(118,8)	53,5	21,6	(109,2)	(92,0)	(70,4)	177,3
Instruments dérivés de change	(441,6)	99,9	(3,2)	26,7	67,3	116,5	49,9	(132,0)
Position nette après gestion	(33,3)	(18,9)	50,3	48,3	(41,8)	24,6	(20,5)	45,3

* Y compris financements inter-compagnies.

** Exposition commerciale prévue sur les six prochains mois.

Les instruments de couverture sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur. Celle-ci est établie à partir des valorisations réalisées en interne à partir des données de marché et contrôlées avec les valorisations fournies par les contreparties bancaires.

Information sur les notionnels couverts

(en millions d'euros) 31/12/2022	Valeur au bilan			Échéances		
	Actif	Passif	Notionnel *	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Couverture à la juste valeur						
■ Contrats de change à terme	0,0	(0,1)	4,0	4,0	0,0	0,0
■ Swap de change inter-companies en devises	4,2	(2,1)	965,4	965,4	0,0	0,0
■ Cross-currency swap	24,0	(63,0)	396,2	112,5	31,4	252,3
Couverture de flux futurs						
■ Contrats de change à terme	48,1	(16,3)	1 693,6	1 554,5	139,1	0,0
■ Option de change	8,8	(0,9)	376,2	201,9	174,3	0,0
Non éligible à la comptabilité de couverture	0,0	(0,1)	4,8	4,8	0,0	0,0
	85,1	(82,5)				

* Notionnel en valeur absolue.

(en millions d'euros) 31/12/2021	Valeur au bilan			Échéances		
	Actif	Passif	Notionnel*	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Couverture à la juste valeur						
■ Contrats de change à terme	0,1	(0,2)	62,5	62,5	0,0	0,0
■ Swap de change inter-companies en devises	3,6	(0,8)	535,0	535,0	0,0	0,0
■ Cross-currency swap	1,7	(0,6)	135,5	0,0	106,0	29,5
Couverture de flux futurs						
■ Contrats de change à terme	3,7	(5,6)	486,0	486,0	0,0	0,0
■ Option de change	1,2	(0,9)	188,8	188,8	0,0	0,0
Non éligible à la comptabilité de couverture	0,2	0,0	25,3	25,3	0,0	0,0
	10,5	(8,0)				

* Notionnel en valeur absolue.

La sensibilité du résultat et des capitaux propres du Groupe au 31 décembre 2022, résultant d'une variation de chaque devise de risque par rapport à l'euro se présente comme suit pour les principales devises auxquelles est exposé le Groupe :

Devise de risque	USD	CZK	CNY	RUB	GBP	PLN	MXN	JPY
2022	1,07	24,12	7,36	77,92	0,89	4,68	20,86	140,66
Hypothèses de variation (Dépréciation devise de risque/EUR)	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%
Taux après sensibilité	1,12	25,32	7,73	81,81	0,93	4,91	21,90	147,69
Impact sur le résultat avant impôt (en millions d'euros)	(1,89)	1,19	1,98	1,53	0,94	1,05	0,59	(1,56)
Impact sur les autres éléments du résultat global (en millions d'euros)	10,33	(11,18)	9,29	0,00	(0,13)	(5,07)	(0,48)	(5,03)

Ces impacts traduisent d'une part, l'effet en résultat de la variation des cours de change, sur la valorisation au taux de clôture, des actifs et passifs figurants au bilan, net de l'impact de la variation de valeur intrinsèque des instruments de couverture éligibles à la couverture de juste

valeur ou non éligibles et d'autre part l'effet en capitaux propres, de la variation de valeur intrinsèque des instruments de couverture pour les dérivés éligibles à la comptabilité de couverture des flux futurs (cash flow hedge).

30.3 Couverture du risque de taux

Faurecia gère de façon centralisée la couverture du risque de taux. Cette gestion est mise en œuvre par la Direction du financement et de la trésorerie du Groupe, sous la responsabilité de la Direction générale. Les décisions de gestion sont prises au sein d'un Comité de gestion des risques de marché qui se réunit mensuellement.

Hella gère de façon centralisée la couverture du risque de taux. Cette gestion est mise en œuvre par la Direction du financement et de la trésorerie du groupe Hella, sous la responsabilité de la Direction générale de Hella.

La variation de juste valeur des instruments de couverture de taux pour lesquels les relations de couvertures ne répondent pas aux critères définis par la norme IFRS 9, ou pour lesquels il n'a pas été choisi d'appliquer la comptabilité de couverture, est portée directement en autres produits et charges financiers.

Le tableau ci-dessous montre la position de taux du Groupe en fonction de la nature des instruments de bilan et des instruments dérivés (taux fixe ou taux variable). Les actifs financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie ; les instruments de couverture de taux comprennent les swaps de taux ainsi que les instruments optionnels qui sont dans la monnaie.

(en millions d'euros)	Moins d'un an		De 1 à 2 ans		De 2 à 5 ans		Plus de 5 ans		Total	
	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable
2022										
Actifs financiers		4 218,7		7,9				15,2		4 241,8
Passifs financiers	(436,7)	(1 706,2)	(607,9)	(855,0)	(5 608,4)	(494,7)	(1 950,6)	(521,4)	(8 603,6)	(3 577,4)
Position nette avant gestion	(436,7)	2 512,5	(607,9)	(847,1)	(5 608,4)	(494,7)	(1 950,6)	(506,2)	(8 603,6)	664,5
Instruments de couverture de taux	(401,6)	401,6	(137,0)	137,0	31,4	(31,4)	0,0	0,0	(507,2)	507,2
Position nette après gestion	(838,3)	2 914,0	(744,9)	(710,1)	(5 577,0)	(526,1)	(1 950,6)	(506,2)	(9 110,7)	1 171,6

(en millions d'euros)	Moins d'un an		De 1 à 2 ans		De 2 à 5 ans		Plus de 5 ans		Total	
	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable
2021										
Actifs financiers		4 917,6								4 917,6
Passifs financiers	(261,6)	(924,0)	(283,0)	(422,8)	(2 255,9)	(681,7)	(3 517,9)	(37,5)	(6 318,3)	(2 066,0)
Position nette avant gestion	(261,6)	3 993,7	(283,0)	(422,8)	(2 255,9)	(681,7)	(3 517,9)	(37,5)	(6 318,3)	2 851,6
Instruments de couverture de taux	0,0	0,0	(398,6)	398,6	(137,0)	137,0	29,6	(29,6)	(506,0)	506,0
Position nette après gestion	(261,6)	3 993,7	(681,5)	(24,3)	(2 392,9)	(544,7)	(3 488,3)	(67,1)	(6 824,3)	3 357,6

Les *cross-currency swaps* taux variable/taux fixe sont inclus dans la position de taux ci-dessus, mais leur valeur au bilan et leurs montants notionnels sont inclus dans la table correspondante des instruments dérivés de change en note 30.2 et non dans la table des instruments de taux ci-après.

Les principales composantes de la dette à taux fixe sont :

- les obligations Hella à échéance mai 2024 émises en mai 2017 pour un montant total de 300 millions d'euros ;
- les obligations à échéance juin 2025 émises en mars 2018 et en juillet 2020 pour un montant total de 1 000 millions d'euros ;
- les obligations à échéance juin 2026 émises en mars et en octobre 2019 pour un montant total de 750 millions d'euros ;
- les obligations à échéance juin 2026 émises en novembre 2022 pour un montant total de 700 millions d'euros ;
- les obligations Hella à échéance janvier 2027 émises en septembre 2019 pour un montant total de 500 millions d'euros
- les obligations à échéance juin 2027 émises en novembre 2019 pour un montant total de 700 millions d'euros ;

- les obligations à échéance février 2027 émises en novembre 2021 pour un montant total de 1 200 millions d'euros ;
- les obligations à échéance juin 2028 émises en juillet 2020 pour un montant total de 700 millions d'euros ;
- les obligations vertes à échéance juin 2029 émises en mars 2021 pour un montant total de 400 millions d'euros ;
- une partie du *Schuldscheindarlehen* (voir note 26.3) émis en décembre 2018 et en décembre 2021.
- La ligne de crédit BEI à échéance 2029 pour un montant tiré de 289 millions d'euros ;
- Les crédits bilatéraux Hella en Yen à échéance 2032 et 2033 pour un montant de 12 milliards de Yens et 10 milliards de Yens ;

La majorité des instruments dérivés de taux en portefeuille au 31 décembre 2022 visent à protéger contre une hausse des taux la part à taux variable du *Schuldscheindarlehen*.

Le détail des notionnels d'instruments de couverture est le suivant :

(en millions d'euros) 31/12/2022	Valeur au bilan		Notionnel par échéances		
	Actif	Passif	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Options de taux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Swap taux variable/taux fixe	12,5	0,0	350,0	137,0	0,0
Primes restant à verser	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Swaption	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	12,5	0,0	350,0	137,0	0,0

(en millions d'euros) 31/12/2021	Valeur au bilan		Notionnel par échéances		
	Actif	Passif	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Options de taux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Swap taux variable/taux fixe	0,0	(3,0)	0,0	487,0	0,0
Primes restant à verser	1,4	0,0	0,0	0,0	0,0
Swaption	6,6	0,0	700,0	0,0	0,0
	8,0	(3,0)	700,0	487,0	0,0

Une partie de la dette étant à taux variable comme l'indique le tableau de la note 26.4, une hausse des taux courts aurait pour effet d'augmenter les intérêts financiers de la dette.

Les tests de sensibilité mis en œuvre, en prenant pour hypothèse une hausse de 100 points de base du niveau moyen des taux d'intérêt par rapport à la courbe des taux du 31 décembre 2022, montrent que l'effet sur le montant des charges de financement nettes (avant impôt) ne serait pas significatif, compte tenu des caractéristiques de la dette et des instruments dérivés existants au 31 décembre 2022.

30.4 Risque de contrepartie sur les instruments dérivés

Faurecia conclut l'essentiel de ses transactions sur produits dérivés avec des banques commerciales faisant partie de son pool de banques, et dont la notation ne crée pas un risque de contrepartie matériel. La prise en compte des conventions de compensation des produits dérivés existants avec les contreparties, est résumée dans les tableaux ci-dessous :

	(a)	(b)	(c) = (a) - (b)	(d) Effet des « autres accords de compensation » (ne répondant pas aux critères de compensation IAS 32)		(e) = (c) - (d)
				Instrument Financiers	Juste valeur des collatéraux financiers	
Actifs financiers au 31 décembre 2022 (en millions d'euros)	Valeur brute comptable (avant compensation)	Montants bruts compensés (conformément à IAS 32)	Montants nets présentés au bilan	Instrument Financiers	Juste valeur des collatéraux financiers	Exposition nette
Dérivés	97,7	0,0	97,7	11,9	0,0	85,8
Autres instruments financiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	97,7	0,0	97,7	11,9	0,0	85,8

	(a)	(b)	(c) = (a) - (b)	(d) Effet des « autres accords de compensation » (ne répondant pas aux critères de compensation IAS 32)		(e) = (c) - (d)
				Instrument Financiers	Juste valeur des collatéraux financiers	
Passifs financiers au 31 décembre 2022 (en millions d'euros)	Valeur brute comptable (avant compensation)	Montants bruts compensés (conformément à IAS 32)	Montants nets présentés au bilan	Instrument Financiers	Juste valeur des collatéraux financiers	Exposition nette
Dérivés	82,6	2,8	79,8	11,9	0,0	67,9
Autres instruments financiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	82,6	2,8	79,8	11,9	0,0	67,9

Note 31 Engagements donnés et passifs éventuels

ENGAGEMENTS DONNÉS

(en millions d'euros)	31/12/2022	31/12/2021
Redevances à payer sur contrats de location ⁽¹⁾	16,3	124,0
Garanties données au titre de l'endettement financier :		
■ hypothèques sur différents immeubles du Groupe	2,1	2,1
Dettes cautionnées	118,1	94,5
Commandes fermes d'immobilisations corporelles et incorporelles	422,9	142,0
Divers	1,0	1,0
TOTAL	560,4	363,6

(1) Les engagements au titre des paiements futurs de loyer correspondent en décembre 2022 essentiellement aux obligations non reprises dans la dette de loyer, telles que les paiements sur des contrats entrant dans le champ des exemptions permises par IFRS 16 et appliquées par le Groupe, ainsi que les paiements futurs sur des contrats dont l'exécution n'a pas encore commencé.

Les échéanciers des redevances à payer sur contrats de location se ventilent de la manière suivante :

(en millions d'euros)	2022	2021
N+1	9,2	15,6
N+2	2,8	10,0
N+3	1,3	9,7
N+4	1,3	9,6
N+5 et au-delà	1,7	79,0
TOTAL	16,3	124,0

Échéances des hypothèques et cautions :

(en millions d'euros)	2022
■ à moins d'1 an	94,6
■ de 1 an à 5 ans	3,0
■ plus de 5 ans	22,5
TOTAL	120,2

Note 32 Parties liées

Les transactions entre sociétés consolidées ont été éliminées par le processus de consolidation. Par ailleurs, le Groupe entretient des relations d'affaires avec certaines entités non consolidées ou comptabilisées par mise en équivalence pour des valeurs non significatives.

Note 33 Rémunération des dirigeants

Le montant global des rémunérations allouées au titre de l'exercice 2022 aux membres du Conseil d'administration et aux membres du Comité exécutif en fonction au 31 décembre 2022 s'élève à 13 837 012 euros dont 885 045 euros au titre des jetons de présence, contre 12 647 356 euros dont 864 629 euros au titre des jetons de présence au 31 décembre 2021.

Note 34 Honoraires des commissaires aux comptes

	EY				Mazars			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2021
<i>(en millions d'euros)</i>								
AUDIT								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Émetteur	2,8	0,9	35,9 %	17,0 %	1,7	0,7	26,1 %	15,2 %
Filiales intégrées globalement	4,2	3,6	53,8 %	68,2 %	4,5	3,6	68,0 %	73,9 %
SOUS-TOTAL	7,0	4,5	89,8 %	85,2 %	6,2	4,3	94,1 %	89,1 %
Services autres que la certification des comptes								
Émetteur	0,5	0,4	6,4 %	7,2 %	0,3	0,4	4,6 %	8,9 %
Filiales intégrées globalement	0,3	0,4	3,8 %	7,6 %	0,1	0,1	1,4 %	2,1 %
SOUS-TOTAL	0,8	0,8	10,2 %	14,8 %	0,4	0,5	5,9 %	10,9 %
TOTAL	7,8	5,3	100,0 %	100,0 %	6,6	4,9	100,0 %	100,0 %

Les services autres que la certification des comptes fournis par EY à l'entité consolidante et à ses filiales contrôlées sont principalement constitués de diligences relatives à l'émission d'attestations, d'audits contractuels et de diligences liées à des projets de désinvestissement, de consultations ainsi que des lettres de confort dans le cadre d'une opération de financement.

Les services autres que la certification des comptes fournis par Mazars à l'entité consolidante et à ses filiales contrôlées sont principalement constitués de diligences relatives à l'émission d'attestations, de la déclaration de performance extra-financière, d'audits contractuels et de diligences liées à des projets de désinvestissement, de consultations ainsi que des lettres de confort dans le cadre d'une opération de financement.

Note 35 Dividendes

Le Conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires de ne pas distribuer de dividendes au titre de l'exercice 2022.

1.3.6. Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2022

	Pays	% d'intérêt de la société mère dans le capital	% contrôle (1)
I – Sociétés consolidées par intégration globale			
Faurecia	France	Société mère	Société mère
Afrique du Sud			
Faurecia Interior Systems South Africa (Pty), Ltd	Afrique du Sud	100	100
Faurecia Interior Systems Pretoria (Pty), Ltd	Afrique du Sud	100	100
Faurecia Emission Control Technologies South Africa (CapeTown) (Pty), Ltd	Afrique du Sud	100	100
HELLA Automotive South Africa (Pty) Ltd	Afrique du Sud	81,6	100
Allemagne			
Faurecia Autositze GmbH ^(a)	Allemagne	100	100
Faurecia Automobiltechnik GmbH ^{(a) (b)}	Allemagne	100	100
Faurecia Automotive GmbH ^{(a) (b)}	Allemagne	100	100
Faurecia Innenraum Systeme GmbH ^(a)	Allemagne	100	100
Faurecia Emissions Control Technologies, Germany GmbH ^(a)	Allemagne	100	100
Hug Engineering GmbH ^(a)	Allemagne	100	100
Clarion Europa GmbH	Allemagne	100	100
SAS Autosystemtechnik GmbH ^{(a) (b)}	Allemagne	100	100
SAS Autosystemtechnik Verwaltungs GmbH ^{(a) (b)}	Allemagne	100	100
Forvia Germany GmbH ^{(a) (b)}	Allemagne	100	100
HELLA GmbH & Co. KGaA	Allemagne	81,6	100
HELLA Innenleuchten-Systeme GmbH	Allemagne	81,6	100
HELLA Fahrzeugkomponenten GmbH	Allemagne	81,6	100
HFK Liegenschaftsgesellschaft mbH	Allemagne	81,6	100
HELLA Aglaia Mobile Vision GmbH	Allemagne	81,6	100
HELLA Distribution GmbH	Allemagne	81,6	100
RP Finanz GmbH	Allemagne	81,6	100
Docter Optics S.E.	Allemagne	81,6	100
Docter Optics Components GmbH	Allemagne	81,6	100
HELLA Werkzeug Technologiezentrum GmbH	Allemagne	81,6	100
HELLA Corporate Center GmbH	Allemagne	81,6	100
HELLA Gutmann Holding GmbH	Allemagne	81,6	100
HELLA Gutmann Solutions GmbH	Allemagne	81,6	100
HELLA Gutmann Anlagenvermietung GmbH	Allemagne	81,6	100

(1) Cumul des pourcentages de participation des sociétés consolidées par intégration globale.

(a) Application de la section 264 (3) HGB (Code de commerce allemand).

(b) Application de la section 291 (2) HGB (Code de commerce allemand).

	Pays	% d'intérêt de la société mère dans le capital	% contrôle (1)
TecMotive GmbH	Allemagne	81,6	100
HELLA Geschäftsführungsgesellschaft GmbH	Allemagne	81,6	100
HELLA Holding International GmbH	Allemagne	81,6	100
Faurecia Hydrogen Solutions Germany	Allemagne	100	100
Argentine			
Faurecia Sistemas De Escape Argentina S.A.	Argentine	100	100
Faurecia Argentina S.A.	Argentine	100	100
SAS Automotriz Argentina S.A.	Argentine	100	100
Australie			
HELLA Asia Pacific Pty Ltd	Australie	81,6	100
HELLA Australia Pty Ltd	Australie	81,6	100
HELLA Asia Pacific Holdings Pty Ltd	Australie	81,6	100
Autriche			
Faurecia Angell-Demmel GmbH	Autriche	100	100
HELLA Handel Austria GmbH	Autriche	81,6	100
HELLA Fahrzeugteile Austria GmbH	Autriche	81,6	100
Belgique			
Faurecia Automotive Belgium	Belgique	100	100
Brésil			
Faurecia Automotive do Brasil, Ltda	Brésil	100	100
FMM Pernambuco Componentes Automotivos, Ltda	Brésil	51	100
SAS Automotive Do Brazil Ltda.	Brésil	100	100
HELLA do Brazil Automotive Ltda.	Brésil	81,6	100
Canada			
Faurecia Emissions Control Technologies Canada, Ltd	Canada	100	100
lrystec Software Inc.	Canada	100	100
Chine			
Faurecia Exhaust Systems Changchun Co., Ltd	Chine	51	100
Changchun Faurecia Xuyang Automotive Seat Co., Ltd	Chine	60	100
Faurecia – GSK (Wuhan) Automotive Seating Co., Ltd	Chine	51	100
Faurecia (Wuxi) Seating Components Co., Ltd	Chine	100	100
Faurecia Tongda Exhaust Systems Wuhan Co., Ltd	Chine	50	100
Faurecia Honghu Exhaust Systems Shanghai, Co., Ltd	Chine	66	100
Faurecia (Changchun) Automotive Systems Co., Ltd	Chine	100	100
Faurecia Emissions Control Technologies Development (Shanghai) Co., Ltd	Chine	100	100
Faurecia (Shanghai) Automotive Systems Co., Ltd	Chine	100	100
Faurecia (Qingdao) Exhaust Systems Co., Ltd	Chine	100	100

(1) Cumul des pourcentages de participation des sociétés consolidées par intégration globale.

(a) Application de la section 264 (3) HGB (Code de commerce allemand).

(b) Application de la section 291 (2) HGB (Code de commerce allemand).

	Pays	% d'intérêt de la société mère dans le capital	% contrôle (1)
Faurecia (China) Holding Co., Ltd	Chine	100	100
Faurecia (Guangzhou) Automotive Systems Co., Ltd	Chine	100	100
Faurecia Emissions Control Technologies (Chongqing) Co., Ltd	Chine	72,5	100
Faurecia Emissions Control Technologies (Yantai) Co., Ltd	Chine	100	100
Faurecia (Chengdu) Emissions Control Technologies Co., Ltd	Chine	51	100
Faurecia (Nanjing) Automotive Systems Co., Ltd	Chine	100	100
Faurecia (Shenyang) Automotive Systems Co., Ltd	Chine	100	100
Faurecia (Wuhan) Automotive Components Systems Co., Ltd	Chine	100	100
Changchun Faurecia Xuyang Interior Systems Co., Ltd	Chine	60	100
Chengdu Faurecia Limin Automotive Systems Co., Ltd	Chine	100	100
Faurecia (Yancheng) Automotive Systems Co., Ltd	Chine	100	100
CSM Faurecia Automotive Parts Co., Ltd	Chine	50	100
Faurecia NHK (Xiangyang) Automotive Seating Co., Ltd	Chine	51	100
Faurecia Emissions Control Technologies (Beijing) Co., Ltd	Chine	100	100
Faurecia Emissions Control Technologies (Nanchang) Co., Ltd	Chine	51	100
Faurecia Emissions Control Technologies (Ningbo) Co., Ltd	Chine	100	100
Faurecia Emissions Control Technologies (Foshan) Co., Ltd	Chine	51	100
Foshan Faurecia Xuyang Interior Systems Co., Ltd	Chine	60	100
Faurecia PowerGreen Emissions Control Technologies (Shanghai) Co., Ltd	Chine	100	100
Shanghai Faurecia Automotive Seating Co., Ltd	Chine	55	100
Changsha Faurecia Emissions Control Technologies Co., Ltd	Chine	100	100
Dongfeng Faurecia Automotive Interior Co., Ltd	Chine	50	100
Borgward Faurecia (Tianjin) Auto Systems Co., Ltd	Chine	51	100
Faurecia Exhaust Systems (Shanghai) Co., Ltd	Chine	100	100
Faurecia (Jimo) Emissions Control Technologies Co., Ltd	Chine	100	100
Faurecia (Tianjin) Emission Control Technologies Co., Ltd	Chine	51	100
Faurecia Yinlun (Weifang) Emission Control Technologies Co., Ltd	Chine	52	100
Tianjin Faurecia Xuyang Automotive System Co., Ltd	Chine	60	100
Dongfeng Faurecia Emissions Control Technologies Co., Ltd	Chine	50	100
Faurecia (Changshu) Automotive System Co., Ltd	Chine	60	100
Faurecia (Liuzhou) Automotive Seating Co., Ltd	Chine	50	100
Faurecia Clarion Electronic Fengcheng Co., Ltd	Chine	100	100
Shenzhen Faurecia Automotive Parts Co., Ltd	Chine	70	100
Faurecia (Hangzhou) Automotive Systems Co., Ltd	Chine	100	100
Faurecia (Liuzhou) Automotive Interior Systems Co., Ltd	Chine	50	100
Faurecia Clarion Electronic Foshan Co., Ltd	Chine	100	100
Faurecia Chongqing Zhuotong Automotive Interior Systems Co., Ltd	Chine	50	100

(1) Cumul des pourcentages de participation des sociétés consolidées par intégration globale.

(a) Application de la section 264 (3) HGB (Code de commerce allemand).

(b) Application de la section 291 (2) HGB (Code de commerce allemand).

	Pays	% d'intérêt de la société mère dans le capital	% contrôle (1)
Shanghai Faurecia Automotive Seating component Co., Ltd	Chine	55	100
Parrot Automotive Shenzhen	Chine	100	100
HUG Engineering Shanghai Co., Ltd	Chine	100	100
Faurecia Clarion Electronics (Dongguan) Co. Ltd	Chine	100	100
Faurecia Clarion Electronics (Xiamen) Co. Ltd	Chine	100	100
Chengdu Faurecia Xuyang Automotive Seat Co., Ltd	Chine	60	100
Zhejiang Faurecia Interior & Exterior Systems Co., Ltd	Chine	100	100
SAS Automotive Systems (Shanghai) Co., Ltd	Chine	100	100
Faurecia Clarion Electronic Chongqing Ltd	Chine	100	100
Changchun Faurecia Xuyang Display Technology Co., Ltd	Chine	55	100
Nanjing Faurecia Emission Control Technology Co., Ltd	Chine	66	100
Faurecia (Shanghai) Automotive Component Co. Ltd	Chine	100	100
Faurecia (Jiaxing) Automotive Systems Co., Ltd	Chine	100	100
Faurecia CLD Safety Technology (Shenyang) Co., Ltd	Chine	65	100
Faurecia Clarion (Wuhan)	Chine	100	100
HELLA Shanghai Electronics Co., Ltd	Chine	81,6	100
HELLA Changchun Tooling Co., Ltd	Chine	81,6	100
HELLA Corporate Center (China) Co., Ltd	Chine	81,6	100
Changchun HELLA Automotive Lighting Ltd	Chine	81,6	100
Beifang HELLA Automotive Lighting Ltd	Chine	81,6	100
HELLA Trading (Shanghai) Co., Ltd	Chine	81,6	100
HELLA China Holding Co., Ltd.	Chine	81,6	100
HELLA (Xiamen) Electronic Device Co., Ltd	Chine	81,6	100
Jiaxing HELLA Lighting Co., Ltd	Chine	81,6	100
Xian Faurecia Automotive Parts Co., Ltd	Chine	70	100
Changzhou Faurecia Automotive Parts Co., Ltd	Chine	70	100
Changchun FAWSN Faurecia Cockpit of Future System Co., Ltd	Chine	50	100
Faurecia Clarion Electronics Asia Pacific Limited	Chine	100	100
Chang Ming Co., Ltd	Chine	100	100
Clarion (H.K.) Industries Co., Ltd	Chine	100	100
Chine Taiwan			
Covatech Inc.	Chine Taiwan	100	100
Clarion (Taiwan) Manufacturing Co., Ltd	Chine Taiwan	100	100
Corée du Sud			
Faurecia Korea, Ltd	Corée du Sud	100	100
FCM Yeongcheon	Corée du Sud	100	100
FAS Yeongcheon	Corée du Sud	100	100
Docter Optics Asia Ltd	Corée du Sud	81,6	100

(1) Cumul des pourcentages de participation des sociétés consolidées par intégration globale.

(a) Application de la section 264 (3) HGB (Code de commerce allemand).

(b) Application de la section 291 (2) HGB (Code de commerce allemand).

	Pays	% d'intérêt de la société mère dans le capital	% contrôle (1)
HELLA Korea Inc.	Corée du Sud	81,6	100
Faurecia Hydrogen Solutions Korea	Corée du Sud	100	100
Danemark			
AMMINEX Emissions Technology A/S	Danemark	100	100
HELLA Gutmann Solutions A/S	Danemark	81,6	100
HELLA A/S	Danemark	81,6	100
Émirats Arabes Unis			
HELLA Middle East FZE	Émirats Arabes Unis	81,6	100
HELLA Middle East LLC	Émirats Arabes Unis	40	100
Espagne			
Asientos de Castilla Leon, S.A.	Espagne	100	100
Asientos del Norte, S.A.	Espagne	100	100
Faurecia Asientos Para Automovil España, S.A.	Espagne	100	100
Faurecia Sistemas De Escape España, S.A.	Espagne	100	100
Tecnoconfort	Espagne	50	100
Asientos de Galicia, SL	Espagne	100	100
Faurecia Automotive España, SL	Espagne	100	100
Faurecia Interior System España, S.A.	Espagne	100	100
Faurecia Interior System SALC España, SL	Espagne	100	100
Valencia Modulos de Puertas, S.L.	Espagne	100	100
Faurecia Emissions Control Technologies, Pamplona, SL	Espagne	100	100
Incalplas, SL	Espagne	100	100
Faurecia Holding España SL	Espagne	100	100
SAS Autosystemtechnik S.A.	Espagne	100	100
HELLA España Holdings S. L.	Espagne	81,6	100
Manufacturas y Accesorios Electricos S.A.	Espagne	81,6	100
HELLA S.A.	Espagne	81,6	100
États-Unis			
Faurecia Emissions Control Systems NA, LLC	États-Unis	100	100
Faurecia Automotive Seating, LLC	États-Unis	100	100
Faurecia USA Holdings, Inc.	États-Unis	100	100
Faurecia Emissions Control Technologies, USA, LLC	États-Unis	100	100
Faurecia Interior Systems, Inc.	États-Unis	100	100
Faurecia Madison Automotive Seating, Inc.	États-Unis	100	100
Faurecia Interiors Louisville, LLC	États-Unis	100	100
Faurecia Interior Systems Saline, LLC	États-Unis	100	100
Faurecia Mexico Holdings, LLC	États-Unis	100	100
FNK North America, Inc	États-Unis	100	100

(1) Cumul des pourcentages de participation des sociétés consolidées par intégration globale.

(a) Application de la section 264 (3) HGB (Code de commerce allemand).

(b) Application de la section 291 (2) HGB (Code de commerce allemand).

	Pays	% d'intérêt de la société mère dans le capital	% contrôle (1)
Faurecia North America, Inc.	États-Unis	100	100
Hug Engineering Inc.	États-Unis	100	100
Faurecia DMS	États-Unis	100	100
Clarion Corporation of America	États-Unis	100	100
SAS Automotive Usa Inc.	États-Unis	100	100
Docter Optics Inc.	États-Unis	81,6	100
HELLA Corporate Center USA, Inc.	États-Unis	81,6	100
HELLA Electronics Corporation	États-Unis	81,6	100
HELLA Automotive Sales, Inc.	États-Unis	81,6	100
HELLA Ventures, LLC	États-Unis	81,6	100
France			
Faurecia Sièges d'automobile	France	100	100
Faurecia Industries	France	100	100
ECSA – Études Et Construction de Sièges pour l'Automobile	France	100	100
Siedoubs	France	100	100
Sielest	France	100	100
Siemar	France	100	100
Faurecia Seating Flers	France	100	100
Faurecia Investments	France	100	100
Trecia	France	100	100
Faurecia Automotive Holdings	France	100	100
Faurecia Intérieur Industrie	France	100	100
Faurecia Systèmes d'Echappement	France	100	100
Faurecia Services Groupe	France	100	100
Faurecia Exhaust International	France	100	100
Faurecia Exhaust Russia Holding	France	100	100
Sustainable Materials	France	100	100
Faurecia Hydrogen Solutions	France	100	100
Faurecia Ventures	France	100	100
Faurecia Automotive Composites	France	100	100
Hambach Automotive Exteriors	France	100	100
Hennape Six	France	100	100
Faurecia Clarion Electronics Europe S.A.S.	France	100	100
Clarion Europe S.A.S	France	100	100
SAS Automotive France S.A.S.U.	France	100	100
SAS Logistics France S.A.S.U	France	100	100
Cockpit Automotive Systems Rennes S.A.S.U.	France	100	100
Ullit	France	100	100

(1) Cumul des pourcentages de participation des sociétés consolidées par intégration globale.

(a) Application de la section 264 (3) HGB (Code de commerce allemand).

(b) Application de la section 291 (2) HGB (Code de commerce allemand).

	Pays	% d'intérêt de la société mère dans le capital	% contrôle (1)
HELLA S.A.S.	France	81,6	100
HELLA Engineering France S.A.S.	France	81,6	100
Grande-Bretagne			
Faurecia Automotive Seating UK, Ltd	Grande-Bretagne	100	100
Faurecia Midlands, Ltd	Grande-Bretagne	100	100
SAI Automotive Fradley, Ltd	Grande-Bretagne	100	100
SAI Automotive Washington, Ltd	Grande-Bretagne	100	100
Faurecia Emissions Control Technologies UK, Ltd	Grande-Bretagne	100	100
Design LED Products, Ltd	Grande-Bretagne	100	100
HELLA UK Holdings Limited	Grande-Bretagne	81,6	100
HELLA Limited	Grande-Bretagne	81,6	100
Hongrie			
Faurecia Emissions Control Technologies, Hungary Kft	Hongrie	100	100
Clarion Hungary Electronics Kft.	Hongrie	100	100
HELLA Hungaria Kft.	Hongrie	81,6	100
Inde			
Faurecia Automotive Seating India Private, Ltd	Inde	100	100
Faurecia Emissions Control Technologies India Private, Ltd	Inde	74	100
Faurecia Interior Systems India Private, Ltd	Inde	100	100
Clarion India Pvt, Ltd	Inde	100	100
HELLA India Automotive Private Limited	Inde	81,6	100
HELLA Emobionics Pvt Ltd	Inde	81,6	100
HELLA India Lighting Ltd	Inde	67,5	100
Indonésie			
PT Faurecia Clean Mobility Indonesia	Indonésie	100	100
Israël			
Faurecia Security Technologies	Israël	100	100
Italie			
Faurecia Emissions Control Technologies, Italy SRL	Italie	100	100
Hug Engineering Italia S.r.l.	Italie	100	100
HELLA S.p.A.	Italie	81,6	100
Japon			
Faurecia Japan K.K.	Japon	100	100
Faurecia Howa Interiors Co., Ltd	Japon	50	100
Faurecia Clarion Electronics Co., Ltd.	Japon	100	100
Clarion Sales and Marketing Co., Ltd	Japon	100	100
Lituanie			
UAB HELLA Lithuania	Lituanie	81,6	100

(1) Cumul des pourcentages de participation des sociétés consolidées par intégration globale.

(a) Application de la section 264 (3) HGB (Code de commerce allemand).

(b) Application de la section 291 (2) HGB (Code de commerce allemand).

	Pays	% d'intérêt de la société mère dans le capital	% contrôle (1)
Luxembourg			
FORVIA Ré	Luxembourg	100	100
Maroc			
Faurecia Équipements Automobiles Maroc	Maroc	100	100
Faurecia Automotive Systems Technologies	Maroc	100	100
Faurecia Automotive Industries Morocco SARL	Maroc	100	100
Mexique			
Faurecia Sistemas Automotrices de Mexico, S.A. de C.V.	Mexique	100	100
Servicios Corporativos de Personal Especializado, S.A. de C.V.	Mexique	100	100
Faurecia Howa Interior Mexico, S.A. de C.V.	Mexique	51	100
Electronica Clarion, S.A. de C.V.	Mexique	100	100
SAS Automotive Systems S.A. De C.V.	Mexique	100	100
HELLA Centro Corporativo Mexico S.A. de C.V.	Mexique	81,6	100
HELLA Automotive Mexico S.A. de C.V.	Mexique	81,6	100
HELLAmex S.A. de C.V.	Mexique	81,6	100
Norvège			
HELLA Gutmann Solutions AS	Norvège	81,6	100
Nouvelle Zélande			
HELLA-New Zealand Limited	Nouvelle Zélande	81,6	100
Pays-Bas			
ET Dutch Holdings BV	Pays-Bas	100	100
Faurecia Emissions Control Technologies Netherlands BV	Pays-Bas	100	100
Hug Engineering BV	Pays-Bas	100	100
HELLA Finance International BV	Pays-Bas	81,6	100
HELLA Benelux BV	Pays-Bas	81,6	100
Pologne			
Faurecia Automotive Polska S.A.	Pologne	100	100
Faurecia Walbrzych S.A.	Pologne	100	100
Faurecia Grojec R&D Center S.A.	Pologne	100	100
Faurecia Gorzow S.A.	Pologne	100	100
Faurecia Legnica Decoration S.A.	Pologne	100	100
HELLA Polska Sp. z o.o.	Pologne	81,6	100
Portugal			
Faurecia – Assentos de Automovel, Lda	Portugal	100	100
SASAL	Portugal	100	100
Faurecia – Sstemas De Escape Portugal, Lda	Portugal	100	100
EDA – Estofagem de Assentos, Lda	Portugal	100	100
Faurecia Sistemas de Interior de Portugal, Componentes Para Automoveis S.A.	Portugal	100	100
SAS Automotive De Portugal Unipessoal Ltda.	Portugal	100	100

(1) Cumul des pourcentages de participation des sociétés consolidées par intégration globale.

(a) Application de la section 264 (3) HGB (Code de commerce allemand).

(b) Application de la section 291 (2) HGB (Code de commerce allemand).

	Pays	% d'intérêt de la société mère dans le capital	% contrôle (1)
République tchèque			
Faurecia Exhaust Systems, S.R.O.	Rép. tchèque	100	100
Faurecia Automotive Czech Republic, S.R.O.	Rép. tchèque	100	100
Faurecia Interior Systems Bohemia, S.R.O.	Rép. tchèque	100	100
Faurecia Components Pisek, S.R.O.	Rép. tchèque	100	100
Faurecia Interiors Pardubice, S.R.O.	Rép. tchèque	100	100
Faurecia Emissions Control Technologies Mlada Boleslav, S.R.O.	Rép. tchèque	100	100
Faurecia Plzen	Rép. tchèque	100	100
SAS Autosystemtechnik S.R.O.	Rép. tchèque	100	100
Docter Optics s.r.o.	Rép. tchèque	81,6	100
HELLA Autotechnik Nova s.r.o.	Rép. tchèque	81,6	100
Roumanie			
Faurecia Romania S.R.L.	Roumanie	100	100
Euro Auto Plastic Systems S.R.L.	Roumanie	50	100
HELLA Romania s.r.l.	Roumanie	81,6	100
Russie			
OOO Faurecia Interior Luga	Russie	100	100
OOO Faurecia Environmental Solutions – Russia	Russie	100	100
OOO Faurecia Automotive Development	Russie	100	100
OOO Faurecia Automotive Solutions	Russie	100	100
JSC Faurecia Interior Togliatti	Russie	100	100
HELLA OOO	Russie	81,6	100
Singapour			
HELLA Asia Singapore Pte. Ltd	Singapour	81,6	100
Slovaquie			
Faurecia Automotive Slovakia S.R.O.	Slovaquie	100	100
SAS Automotive S.R.O.	Slovaquie	100	100
HELLA Innenleuchten-Systeme Bratislava, s.r.o.	Slovaquie	81,6	100
HELLA Slovakia Holding s.r.o.	Slovaquie	81,6	100
HELLA Slovakia Signal-Lighting s.r.o.	Slovaquie	81,6	100
Slovénie			
HELLA Saturnus Slovenija d.o.o.	Slovénie	81,6	100
Suède			
Faurecia Interior Systems Sweden AB	Suède	100	100
Faurecia CREO	Suède	100	100
Suisse			
Hug Engineering AG	Suisse	100	100
Faurecia Switzerland Sàrl	Suisse	100	100
Faurecia Switzerland Group AG	Suisse	100	100

(1) Cumul des pourcentages de participation des sociétés consolidées par intégration globale.

(a) Application de la section 264 (3) HGB (Code de commerce allemand).

(b) Application de la section 291 (2) HGB (Code de commerce allemand).

	Pays	% d'intérêt de la société mère dans le capital	% contrôle (1)
Thaïlande			
Faurecia Interior Systems (Thailand) Co., Ltd	Thaïlande	100	100
Faurecia Emissions Control Technologies, Thailand Co., Ltd	Thaïlande	100	100
Faurecia & Summit Interior Systems (Thailand) Co., Ltd	Thaïlande	50	100
Clarion Asia (Thailand) Co., Ltd	Thaïlande	100	100
Tunisie			
Société Tunisienne D'Équipements d'Automobile	Tunisie	100	100
Faurecia Informatique Tunisie	Tunisie	100	100
Turquie			
Faurecia Polifleks Otomotiv Sanayi Ve Ticaret Anonim Sirketi	Turquie	100	100
SAS Otosistem Teknik Ticaret Ve Limited Sirketi	Turquie	100	100
Intermobil Otomotiv Mumessillik Ve Ticaret A.S.	Turquie	45,7	100
Uruguay			
Faurecia Automotive Del Uruguay, S.A.	Uruguay	100	100
Vietnam			
Faurecia Vietnam Haiphong	Vietnam	100	100
HELLA Vietnam Company Limited	Vietnam	81,6	100
II – Sociétés consolidées par mise en équivalence			
Allemagne			
Behr-HELLA Thermocontrol GmbH	Allemagne	40,8	40,8
InnoSenT GmbH	Allemagne	40,8	40,8
HELLA Pagid GmbH	Allemagne	40,8	40,8
Chine			
Changchun Xuyang Faurecia Acoustics & Soft Trim Co., Ltd	Chine	40	40
Jinan Jidao Auto Parts Co., Ltd	Chine	50	50
Changchun Faurecia Xuyang Automotive Components Technologies R&D Co., Ltd	Chine	45	45
Dongfeng Faurecia (Wuhan) Automotive Parts Sales Co., Ltd	Chine	50	50
Qinhuangdao WKW-FAD Automotive Interior Parts Co., Ltd	Chine	50	50
Dongfeng Faurecia (Xiangyang) Emissions Systems Co., Ltd	Chine	50	50
Faurecia Liuzhou Automotive Seating Sales Co., Ltd	Chine	50	50
Chongqing Guangneng Faurecia Interior Systems Co., Ltd	Chine	50	50
Faurecia (Liuzhou) Emissions Control Technologies Co., Ltd	Chine	50	50
Wuhan Clarion Kotei Software Technology Co., Ltd	Chine	25	25
Beijing BAIC Faurecia Automotive Systems Co., Ltd	Chine	50	50
Kaishi Faurecia Aftertreatment Control Technologies Co., Ltd	Chine	35	35
Changchun HELLA Faway Automotive Lighting Co., Ltd.	Chine	40	40
Beijing HELLA BHAP Automotive Lighting Co., Ltd	Chine	40,8	40,8

(1) Cumul des pourcentages de participation des sociétés consolidées par intégration globale.

(a) Application de la section 264 (3) HGB (Code de commerce allemand).

(b) Application de la section 291 (2) HGB (Code de commerce allemand).

	Pays	% d'intérêt de la société mère dans le capital	% contrôle (1)
HELLA BHAP (Sanhe) Automotive Lighting Co., Ltd	Chine	40,8	40,8
HELLA BHAP (Tianjin) Automotive Lighting Co., Ltd	Chine	40,8	40,8
HELLA BHAP Electronics (Jiangsu) Co., Ltd	Chine	40,8	40,8
HELLA Evergrande Electronics (Shenzhen) Co., Ltd	Chine	40	40
HELLA MINTH Jiaxing Automotive Parts Co., Ltd.	Chine	40,8	40,8
HELLA Evergrande Electronics (Yangzhou) Co., Ltd	Chine	40	40
Faway Hainuo Automotive Technology (Changzhou) Co., Ltd	Chine	24,4	24,4
Beijing SamLip Automotive Lighting Ltd	Chine	20	20
Espagne			
Componentes de Vehiculos de Galicia, S.A.	Espagne	50	50
Copo Iberica, S.A.	Espagne	50	50
États-Unis			
Detroit Manufacturing Systems, LLC	États-Unis	49	49
DMS leverage lender, LLC	États-Unis	49	49
DMS Toledo, LLC	États-Unis	49	49
Total Network Manufacturing LLC	États-Unis	49	49
France			
Automotive Performance Materials (APM)	France	50	50
Symbio	France	50	50
Inde			
NHK F. Krishna India Automotive Seating Private, Ltd	Inde	19	19
Basis Mold India Private Limited	Inde	38	38
Italie			
Ligneos Srl	Italie	50	50
Japon			
Faurecia – NHK Co., Ltd	Japon	50	50
Malaisie			
Clarion (Malaysia) Sdn. Bhd.	Malaisie	45	45
Mexique			
GMD Stamping Mexico S.A. de C.V.	Mexique	49	49
Portugal			
Vanpro Assentos, Lda	Portugal	50	50
Faurecia Aptoide Automotive, Lda	Portugal	50	50
Turquie			
Teknik Malzeme Ticaret Ve Sanayi AS	Turquie	50	50

(1) Cumul des pourcentages de participation des sociétés consolidées par intégration globale.

(a) Application de la section 264 (3) HGB (Code de commerce allemand).

(b) Application de la section 291 (2) HGB (Code de commerce allemand).

1.4. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2022

À l'Assemblée Générale de la société Faurecia,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Faurecia relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations – Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Détermination des actifs et passifs reconnus dans le cadre de l'acquisition du groupe HELLA GmbH & Co. KGAA

(Note 10A de l'annexe des comptes consolidés)

Risque identifié

Votre groupe a initié le 27 septembre 2021 une offre publique d'achat sur la totalité des actions de la société HELLA GmbH & Co. KGAA.

Le 31 janvier 2022, votre groupe a complété l'acquisition de 79,50 % de HELLA, comprenant 60 % acquis auprès de la famille détentrice, et 19,50 % par l'offre publique d'achat. Votre groupe a également acquis des actions supplémentaires sur le marché et directement auprès de la famille, représentant 2,09 % des actions HELLA au 18 mars 2022. Ainsi, votre groupe a finalisé l'acquisition de 81,60 % des actions de HELLA pour un prix total de 5,4 milliards d'euros.

Le groupe a déterminé, la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris identifiables de HELLA à la date d'acquisition conformément à la norme IFRS 3, tel que présenté dans la note 10A de l'annexe aux comptes consolidés.

Suite à l'acquisition, les groupes d'unités génératrices de trésorerie « UGT » ont été redéfinies avec le maintien de *Seating*, *Clean Mobility*, *Interiors* et l'intégration de *Lighting* (HELLA), *Lifecycle solutions* ainsi que *Electronics* (Fusion de *Faurecia Clarion Electronics* et *HELLA Electronics*).

L'écart d'acquisition déterminé dans le cadre de l'affectation du prix d'acquisition de HELLA s'élève à 3 014,0 millions d'euros. Il a été alloué à toutes les UGT comme présenté en note 10B.

Nous avons considéré que la détermination des justes valeurs des actifs et passifs reconnus dans le cadre de l'acquisition de la société HELLA GmbH & Co. KGAA constitue un point clé de l'audit en raison du caractère significatif des montants en jeu et des estimations que nécessitent notamment la détermination de la juste valeur des technologies, de la marque et des relations clients, ainsi que l'évaluation des passifs de la société HELLA GmbH & Co. KGAA.

Notre réponse

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de l'affectation du prix d'acquisition de HELLA retenues par votre groupe et ses experts externes. Avec l'aide de nos spécialistes en évaluation, nos travaux ont consisté en particulier à :

- analyser les actifs acquis, les passifs repris pour déterminer s'ils répondent aux critères de comptabilisation de la norme IFRS 3 et s'ils sont cohérents au regard de l'activité du groupe et de son secteur ;
- prendre connaissance des méthodes retenues pour la détermination de la juste valeur des actifs incorporels et corporels de HELLA ;
- analyser les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations retenues par la direction dans la détermination de la juste valeur des actifs et passifs HELLA à la date d'acquisition, notamment :
 - pour les actifs incorporels relatifs aux technologies et à la marque, nous avons analysé les taux de redevances retenus au regard de données de marchés sectorielles ;
 - pour les actifs incorporels liés à la clientèle, nous avons apprécié la part des revenus prévisionnels prise en compte dans ces actifs au regard des revenus totaux et les niveaux de marges retenus en comparaison de ceux du plan stratégique d'acquisition ;
 - pour les actifs corporels, nous avons examiné les principales hypothèses retenues ;
- examiner l'allocation de l'écart d'acquisition effectuée par la direction aux groupes d'UGT identifiés ;
- réaliser des contrôles arithmétiques sur les évaluations des actifs et des passifs ;
- analyser la cohérence d'ensemble de l'affectation du prix d'acquisition et de l'écart d'acquisition qui en découle, en examinant notamment :
 - le plan stratégique d'acquisition de référence et le taux de rendement interne (« TRI ») implicite ressortant de l'opération ;
 - l'analyse du rendement moyen pondéré des actifs effectuée, et l'analyse de réconciliation entre le TRI de la transaction et le coût moyen pondéré du capital de la société HELLA GmbH & Co. KGAA ;
 - les composantes de l'écart d'acquisition.

Enfin nous avons également apprécié le caractère approprié de l'information donnée dans la note 10A de l'annexe aux comptes consolidés.

Evaluation de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition

(Note 10B « Écarts d'acquisition » de l'annexe aux comptes consolidés)

Risque identifié

La valeur nette comptable des écarts d'acquisition s'élève à 5 260,3 millions d'euros au 31 décembre 2022. Ces actifs sont comptabilisés dans les six regroupements d'unités génératrices de trésorerie (UGT), correspondant chacun à l'un des secteurs opérationnels avant regroupement du groupe : Seating, Clean Mobility, Interiors, Electronics, Lighting and Lifecycle solutions.

Conformément à la norme IAS 36, les écarts d'acquisition ne font pas l'objet d'un amortissement mais d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de dépréciation et au moins une fois par an, tel que mentionné dans la note 10B de l'annexe aux comptes consolidés.

Pour la réalisation de ce test, les écarts d'acquisition sont ventilés entre les groupes d'UGT qui correspondent à des ensembles homogènes d'actifs (groupe d'actifs) générant des flux de trésorerie indépendants.

Les tests de dépréciation permettent de comparer la valeur comptable des actifs et passifs ainsi regroupés au montant le plus élevé entre leur valeur d'utilité, égale à la somme actualisée des flux nets futurs de trésorerie attendus, et leur valeur de marché nette des coûts de cession. Une dépréciation est constatée dès que la valeur ainsi déterminée d'un groupe d'UGT est inférieure à sa valeur comptable.

Les flux futurs de trésorerie utilisés sont issus des prévisions du groupe pour la période 2023-2027 pour Electronics Lighting et Lifecycle solutions et pour la période 2023-2025 pour les trois autres groupes d'UGT. Ces prévisions ont été établies au cours du second semestre de l'année 2022 et intègrent des hypothèses de volumes du marché automobile mondial issues de sources externes.

Comme mentionné dans la note 10, le test réalisé au 31 décembre 2022 a permis de confirmer la valeur au bilan des écarts d'acquisition pour Seating, Interiors, Clean Mobility, Electronics, lighting and Lifecycle solutions.

Dans le cadre de notre audit, nous avons considéré l'évaluation de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition comme un point clé de l'audit pour les raisons suivantes :

- la valeur des écarts d'acquisition est significative dans les comptes consolidés ;
- la détermination des paramètres utilisés pour la mise en œuvre des tests de dépréciation implique des jugements et estimations importants de la part de la direction, tels que les flux futurs de trésorerie, les taux d'actualisation et les taux de croissance à l'infini, qui sont par nature dépendants de l'environnement économique et notamment impactés par le contexte évolutif de crise liée au Covid-19, à la pénurie persistante de composants électroniques et au conflit militaire en Ukraine.

Notre réponse

Nous avons pris connaissance de la méthode utilisée par la direction pour déterminer la valeur recouvrable de chaque groupe d'UGT, afin d'étudier sa conformité avec la norme IAS 36.

Nous avons apprécié, avec des experts en évaluation d'actifs intégrés dans l'équipe d'audit, les hypothèses clés utilisées par la direction dans la détermination des flux prévisionnels de trésorerie. Pour cela nous avons notamment :

- rapproché les éléments pris en compte dans les tests de dépréciation de chaque groupe d'UGT avec les comptes consolidés ;
- comparé à des données externes de marché les hypothèses clés retenues pour déterminer la valeur d'utilité du groupe d'UGT, en particulier les hypothèses de taux d'actualisation, de taux de croissance et de volumes du marché automobile mondial considérées par votre groupe dans le contexte de crise liée au Covid-19, de pénurie persistante des composants électroniques et au conflit militaire en Ukraine ;
- analysé la cohérence des flux prévisionnels avec les flux historiques ;
- vérifié les calculs arithmétiques du modèle d'évaluation et rapproché les principales données issues des prévisions de votre groupe pour la période 2023-2027 pour Electronics, Lighting et Lifecycle solutions et pour la période 2023-2025 pour les trois autres UGT, avec celles incluses dans les tests de dépréciation ;
- effectué des calculs de sensibilité sur les valeurs d'utilité déterminées par la direction, notamment concernant le taux d'actualisation, le niveau de marge opérationnelle pour évaluer leur incidence, ainsi que sur les hypothèses de volumes du marché automobile mondial considérées par votre groupe.

Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations relatives aux écarts d'acquisition présentées dans les notes annexes aux comptes consolidés.

Comptabilisation des frais de développement et évaluation de leur valeur recouvrable

(Notes 10B et 11 de l'annexe aux comptes consolidés)

Risque identifié

Le montant net des frais de développement activés au 31 décembre 2022 s'élève à 2 998,6 millions d'euros.

Conformément à la norme IAS 38, les coûts d'études engagés pour fabriquer et livrer des modules dans le cadre d'une commande spécifique reçue du client et considérés comme des coûts de préproduction pour les pièces série sont inscrits à l'actif du bilan en immobilisations incorporelles selon les conditions explicitées dans la note 11 de l'annexe aux comptes consolidés.

Ces actifs sont amortis au rythme des quantités de pièces livrées au client, avec une durée maximale de cinq ans, sauf cas particulier.

Les frais de recherche ainsi que les coûts des études ne remplissant pas les conditions exposées dans la note 11 de l'annexe aux comptes consolidés sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Comme indiqué dans la note 10B de l'annexe aux comptes consolidés, des tests de dépréciation des actifs de frais de développement sont réalisés dès qu'un indice de perte de valeur apparaît. Ces tests consistent à comparer la valeur nette comptable des actifs incorporels et corporels affectables à un contrat client, à la valeur actualisée des flux nets futurs de trésorerie attendus sur le contrat, en prenant la meilleure estimation possible des ventes futures.

Dans le cadre de notre audit, nous avons considéré la comptabilisation des frais de développement et l'évaluation de leur valeur recouvrable comme un point clé de l'audit pour les raisons suivantes :

- la valeur des frais de développement activés est significative dans les comptes consolidés ;
- la détermination des paramètres utilisés pour la mise en œuvre de tests de dépréciation implique des jugements et des estimations importants de la part de la direction, tels que les flux futurs de trésorerie, les taux d'actualisation et le taux de marge brute attendu par contrat client qui sont par nature dépendants de l'environnement économique et notamment impactés par le contexte évolutif de crise liée au Covid-19, à la pénurie persistante de composants électroniques et au conflit militaire en Ukraine.

Notre réponse

En ce qui concerne la comptabilisation des frais de développement à l'actif, nous avons :

- pris connaissance des procédures mises en place par la direction pour déterminer l'éligibilité à l'activation de dépenses de développement et analysé leur conformité avec la norme IAS 38 ;
- réalisé des tests sur un échantillon de contrats clients afin d'apprécier le caractère activable des frais de développement portés à l'actif au regard des conditions de la norme précitée.

Concernant l'évaluation de la valeur recouvrable des frais de développement figurant à l'actif :

- nous nous sommes entretenus avec la direction afin d'identifier d'éventuels indices de perte de valeur ;
- nous avons pris connaissance de la méthode utilisée par la direction pour déterminer la valeur recouvrable de ces actifs, et examiné les modalités de sa mise en œuvre ainsi que l'exactitude arithmétique des calculs réalisés ;
- nous avons analysé pour un échantillon de contrats clients ayant fait l'objet d'un test de dépréciation, les hypothèses clés utilisées par la direction dans la détermination des flux prévisionnels de trésorerie intégrant les hypothèses de la direction prises dans le contexte de crise liée au Covid-19, à la pénurie persistante des composants électroniques et au conflit militaire en Ukraine. Pour cela nous avons notamment :
 - rapproché les éléments composant la valeur nette comptable de ces actifs affectables à un contrat client avec les comptes consolidés ;
 - comparé, avec des experts en évaluation d'actifs intégrés dans l'équipe d'audit les hypothèses clés retenues, en particulier le taux d'actualisation, à des données externes de marché ;
 - rapproché les données spécifiques, pour un échantillon de contrats clients, telles que les quantités de livraisons prévisionnelles et le prix de vente unitaire négocié par produit aux documents contractuels conclus avec le client ou aux données externes disponibles, tenant compte le cas échéant des négociations en cours.

Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations relatives aux frais de développement présentées dans les notes annexes aux comptes consolidés.

Reconnaissance et caractère recouvrable des actifs d'impôts différés

(Note 8 « Impôts sur les résultats » de l'annexe aux comptes consolidés)

Risque identifié	Notre réponse
<p>Les actifs d'impôts différés figurent au bilan des comptes consolidés au 31 décembre 2022 pour une valeur nette comptable de 690,5 millions d'euros. Les passifs d'impôts différés s'élèvent à 390,4 millions d'euros à la clôture.</p> <p>Les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur, qui permettra d'imputer les différences temporaires ou les déficits reportables, est probable à court ou moyen terme, sur la base des prévisions de votre groupe.</p> <p>Sur la base de ces prévisions, votre groupe considère comme probable le recouvrement du solde net d'impôts différés comptabilisé au 31 décembre 2022, soit 300,1 millions d'euros.</p> <p>La capacité de votre groupe à recouvrer les actifs d'impôts différés est appréciée par la direction à la clôture de chaque exercice.</p> <p>Nous avons considéré la reconnaissance et le caractère recouvrable des actifs d'impôts différés comme un point clé de l'audit en raison de l'importance des hypothèses retenues et des jugements de la direction pour la comptabilisation de ces actifs en particulier dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19, à la pénurie persistante de composants électroniques et au conflit militaire en Ukraine et compte tenu de leur montant significatif dans les comptes consolidés.</p>	<p>Nous avons analysé les hypothèses retenues par la direction pour la reconnaissance et l'estimation des actifs d'impôts différés et leur conformité avec la norme IAS 12.</p> <p>Nous avons, avec des experts en fiscalité intégrés dans l'équipe d'audit, analysé la probabilité que votre groupe puisse utiliser dans le futur les déficits fiscaux reportables dont il dispose à ce jour, notamment au regard :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ des impôts différés passifs qui existent dans la même juridiction fiscale et qui pourront être imputés sur ces déficits fiscaux reportables existants, avant leur expiration ; ■ de la capacité des sociétés de votre groupe concernées à dégager des résultats taxables futurs permettant l'utilisation de ces pertes fiscales reportables. <p>Nous avons également examiné la cohérence des principales données et hypothèses sur lesquelles se fondent les prévisions de résultats fiscaux sous-tendant la comptabilisation et le caractère recouvrable des impôts différés actifs relatifs aux déficits fiscaux reportables, avec les éléments prévisionnels dont nous disposons par ailleurs, tels que notamment les prévisions du groupe pour la période 2023-2027/2025 présentées au conseil d'administration, établies dans le contexte de crise liée au Covid-19, à la pénurie persistante de composants électroniques et au conflit militaire en Ukraine.</p> <p>Nous avons enfin apprécié le caractère approprié des informations relatives aux actifs d'impôts différés présentées dans les notes de l'annexe aux comptes consolidés.</p>

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce figure dans le rapport sur la gestion du groupe, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce Code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du directeur général. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

En raison des limites techniques inhérentes au macro-balisage des comptes consolidés selon le format d'information électronique unique européen, il est possible que le contenu de certaines balises des notes annexes ne soit pas restitué de manière identique aux comptes consolidés joints au présent rapport.

Par ailleurs, il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes consolidés qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Faurecia par votre assemblée générale du 28 mai 2019 pour le cabinet MAZARS et du 17 juin 1983 pour le cabinet ERNST & YOUNG Audit.

Au 31 décembre 2022, le cabinet MAZARS était dans la quatrième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG Audit dans la quarantième année (dont vingt-quatre années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé).

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris-La Défense, le 20 février 2023

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

Anne-Laure Rousselou Grégory Derouet

ERNST & YOUNG Audit

Jean-Roch Varon Guillaume Brunet-Moret

1.5. Analyse de l'activité de la Société et des résultats sociaux

Faurecia S.E., société holding, assure directement ou indirectement des prestations de services au profit de sociétés du Groupe dans les domaines financiers, comptables, informatiques et de gestion générale ou administrative.

Le chiffre d'affaires 2022 augmente à 96,6 millions d'euros, à comparer à 42,5 millions d'euros en 2021.

Faurecia facture une redevance de marque dont l'assiette est basée sur le niveau d'activité. Cette redevance étendue depuis 2015 à l'ensemble du périmètre des sociétés détenues à 100 % par le Groupe s'élève en net à 64,2 millions d'euros en 2022 contre 52,3 millions d'euros en 2021.

Résultats

Le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 est un profit de 18,5 millions d'euros, à comparer à une perte de 24,5 millions d'euros en 2021.

Le résultat financier est un produit net de 314,0 millions d'euros, à comparer à un produit net de 218,2 millions d'euros en 2021.

La variation est principalement imputable à la hausse des dividendes reçus passant de 208,2 millions d'euros en 2021 à 277,3 millions d'euros en 2022. Les produits d'intérêt, nets des charges d'intérêts, représentent 44,1 millions d'euros à comparer à 6,8 millions d'euros en 2021.

Le résultat exceptionnel de l'exercice est une perte de 2,4 millions d'euros à comparer à une perte de 2,5 millions d'euros en 2021.

Le produit d'impôt s'élève à 14,3 millions d'euros, à comparer à 21,4 millions d'euros pour 2021. Il correspond au produit d'impôt constaté du fait des résultats bénéficiaires de filiales françaises comprises dans le groupe fiscal d'intégration.

Le résultat net de l'exercice est un profit de 344,3 millions d'euros ⁽¹⁾. Il se compare à un profit de 212,6 millions d'euros en 2021.

Structure financière et endettement

Les principaux éléments du financement du Groupe sont détaillés dans la note 17 des états financiers. Il convient de souligner, en particulier, qu'à la suite de l'acquisition de Hella le 31 janvier 2022, le crédit relais confirmé d'un montant de 5,5 milliards d'euros signé le 13 août 2021, a été tiré à hauteur de 2,9 milliards d'euros en janvier 2022 puis remboursé pour 2,2 milliards d'euros au cours de l'exercice grâce au produit de l'augmentation de capital de juin 2022 et de l'émission obligataire de novembre 2022.

Au 31 décembre 2022, les capitaux propres de la Société, avant affectation du résultat de l'exercice, s'élèvent à 5 081,4 millions d'euros à comparer à 3 520,2 millions d'euros fin 2021. Ils sont en hausse de 1 561,2 millions d'euros, dont 1 216,9 millions d'euros d'augmentation de capital.

Au 31 décembre 2022, l'endettement net de Faurecia est de 3 812 millions d'euros tenant compte de son endettement brut, net des disponibilités, valeurs mobilières de placement et avances nettes de trésorerie et prêts intra-groupe, à comparer à 2 765 millions d'euros au 31 décembre 2021.

(1) Pour information, il est précisé que le montant des dépenses et charges visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts s'élève à 213 889,37 euros et l'impôt correspondant à 53 472,34 euros.

Les dettes fournisseurs représentant 25,6 millions d'euros comportaient 37 factures déjà échues qui ont été réglées après le 31 décembre 2022 ; les créances clients représentaient 60,5 millions d'euros au 31 décembre 2022, dont 8,7 millions d'euros échues non réglées, essentiellement auprès de filiales. Le tableau d'analyse des retards de paiement se présente comme suit :

	Article D. 441 I. 1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. 2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT												
Nombre de factures concernées	10					37	0					69
Montant total des factures concernées TTC	41 245	36 622	9 948	4 143	38 185	88 899	0	7 610 216	77 622	0	971 173	8 659 011
% du montant total des achats TTC de l'exercice	0,03 %	0,03 %	0,01 %	0,00 %	0,03 %	0,07 %						
% du chiffre d'affaires TTC de l'exercice							0 %	3,31 %	0,03 %	0 %	0,42 %	3,76 %
(B) FACTURES EXCLUES DU (A) RELATIVES À DES DETTES ET CRÉANCES LITIGIEUSES OU NON COMPTABILISÉES												
Nombre de factures exclues			1						0			
Montant total des factures exclues			481 079						0			
(C) DÉLAIS DE PAIEMENT DE RÉFÉRENCE UTILISÉS (CONTRACTUEL OU DÉLAI LÉGAL – ART. L. 441-6 OU ARTICLE L. 443-1 DU CODE DE COMMERCE)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiements			x Délais contractuels Délais légaux						x Délais contractuels Délais légaux			

La valeur nette comptable des titres de participation comptabilisée au bilan au 31 décembre 2022 s'élève à 8 773,0 millions d'euros à comparer à 6 157,0 millions d'euros au 31 décembre 2021.

Activité des filiales

Janvier 2022

- Le 31 janvier 2022, après obtention des autorisations réglementaires, Faurecia a achevé l'acquisition de 79,5 % du capital social de HELLA. Faurecia a également acquis des actions supplémentaires de HELLA sur le marché, représentant 2,09 % du capital social de HELLA et détient à ce jour 81,6 % du capital social de HELLA.

Février 2022

- Le 16 février, a été enregistrée Changzhou Faurecia Automotive Parts Co., Ltd, une nouvelle filiale chinoise détenue à 100 % par Shenzhen Faurecia Automotive Parts Co., Ltd (*Business Group Seating*).

- Les 40 % du capital détenus par Faurecia China Holdings Co., Ltd dans la joint-venture Faurecia (Chongqing) Automotive Parts Co., Ltd ont été cédés à la société Changchun Xuyang Industrial (Group) Co., Ltd. Depuis le 28 février 2022, date de la réalisation du désinvestissement, cette entité ne fait plus partie du groupe Faurecia.

Mars 2022

- Le 14 mars 2022, une nouvelle filiale chinoise dénommée Xian Faurecia Automotive Parts Co. Ltd a été enregistrée, détenue à 100 % par Shenzhen Faurecia Automotive Parts Co., Ltd (*Business Group Seating*).

Mai 2022

- À la suite de la signature d'un accord de Joint-venture, en date du 12 janvier 2022, la nouvelle joint-venture Changchun Fawsn Faurecia Cockpit Of Future System Co., a été enregistrée le 19 mai 2022. (*Business Group Clarion Electronics*)

Les actionnaires sont :

- 50 % Faurecia (China) Holding Co., Ltd;
- 30 % Changchun Fawsn Group Co., Ltd;
- 20 % Changchun Fawsn Auto Parts Co., Ltd.

Juin 2022

- Le 21 juin 2022, la société Faurecia Emissions Control Technologies (Ningbo Hangzhou Bay New District) Co., a été dissoute et officiellement radiée.
- Les 20 % du capital détenu par Electrónica S.A. de C.V. dans la société HITACHI Astemo San Juan Del Rio S.A. de C.V ont été cédés le 21 juin 2022 à la société Hitachi Astemo Mexico S.A de C.V.

Juillet 2022

- Le 20 juillet 2022, a été enregistrée Faurecia Clarion Electronics (WUHAN) Co., Ltd, une filiale détenue à 100 % par Faurecia Automotive Holdings Co., Ltd, (*Business Group Clarion Electronics*).

Août 2022

- Le 1^{er} août 2022 ont été immatriculées trois nouvelles filiales françaises :
 - Champs Pierreux Un, détenue à 100 % par Faurecia ;
 - Champs Pierreux Deux, détenue à 100 % par Faurecia ;
 - Champs Pierreux Trois, détenue à 100 % par Faurecia.
 Ces entités n'ont pas d'activité.
- Le 29 août 2022, une nouvelle société a été Enregistrée THE DRIVERY HOLDING GmbH, détenue à 100 % par HELLA Aglaia Mobile Vision GmbH.

Septembre 2022

- Le 5 septembre 2022, Faurecia Automotive Holding a augmenté sa participation dans la société Chang Ming Company Limited de 82,03 % à 100 % à la suite de l'acquisition des actions détenues par les actionnaires individuels.

Octobre 2022

- Le 7 octobre 2022 toutes les actions de la société Hennape Un (détenue à 100 % par Faurecia) ont été cédées à Faurecia Exhaust International. Sa dénomination sociale a été changée en Faurecia Hydrogen Solutions. (*Business Group Clean Mobility*)
- Le 14 octobre 2022, la société Coegent Global Limited a été dissoute et officiellement radiée.
- La société Faurecia Automotive Del Uruguay, Ltd est en cours de liquidation et sera officiellement radiée en 2023.

Novembre 2022

- Le 14 novembre 2022, a été créée une nouvelle filiale Faurecia Hydrogen Solutions North America, INC. détenue à 100 % par Faurecia Hydrogen Solutions.

Décembre 2022

- Le 2 décembre 2022, a été créée une nouvelle filiale Faurecia Hydrogen Solutions Korea, Ltd détenue à 100 % par Faurecia Hydrogen Solutions.
- Le 12 décembre 2022, Faurecia Holdings China a augmenté sa participation dans la joint-venture Faurecia (Changshu) Automotive System Co., Ltd, à 60 %. La société partenaire Shanghai Dongchang Enterprises Group Co., Ltd détient 40 % du capital social de la société.
- Le 12 décembre 2022, la participation de 33,33 % détenue par HELLA GmbH & Co. kGaA dans la société HBPO Beteiligungsgesellschaft mbH (1252/8001) a été cédée à Plastic Omnium.
- Le 13 décembre 2022, la filiale chinoise Parrot Automotive Application Products (Shenzhen) Co. Ltd est en cours de liquidation et sera officiellement radiée en 2023.
- La société HELLA Bekto Industries d.o.o (1353) a été dissoute et radiée 14 décembre 2022.
- Le 19 décembre 2022, toutes les actions de la société Champs Pierreux Un, détenues à 100 % par Faurecia, ont été cédées à Faurecia Investments. (*Business Group Seating*).

1.6. Comptes sociaux au 31 décembre 2022

1.6.1. Compte de résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	2022	2021
Prestations de services		96 589	42 481
Chiffre d'affaires		96 589	42 481
Services extérieurs		(111 441)	(146 373)
Impôts, taxes et versements assimilés		(2 685)	(2 133)
Salaires et traitements		(15 524)	(4 883)
Charges sociales		(7 937)	(2 435)
Dotations aux amortissements et aux provisions, (moins reprises) et transferts de charges	3	(3 591)	37 215
Autres produits / (charges)	4	63 061	51 583
Total des charges et produits d'exploitation		(78 117)	(67 026)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		18 472	(24 545)
Produits financiers	5	790 244	454 377
Charges financières	5	(476 261)	(236 186)
RÉSULTAT FINANCIER	5	313 983	218 191
RÉSULTAT COURANT		332 455	193 646
Produits exceptionnels	6	739	319
Charges exceptionnelles	6	(3 160)	(2 828)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	6	(2 421)	(2 509)
Participation des salariés aux fruits de l'expansion		(9)	(12)
Impôts sur les bénéfices	7	14 300	21 426
RÉSULTAT NET		344 325	212 551

1.6.2. Bilan au 31 décembre 2022

Actif

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2022		31/12/2021	
		Montants bruts	Amortissements et provisions	Montants Nets	Montants Nets
Immobilisations incorporelles	8	105	25	80	80
Immobilisations corporelles	9	961	871	90	82
Immobilisations financières	10	12 096 072	215 989	11 880 083	6 472 880
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ		12 097 138	216 885	11 880 253	6 473 042
Créances d'exploitation		60 485	0	60 485	18 472
Créances diverses	11	3 263 972	0	3 263 972	2 832 259
Valeurs mobilières de placement et créances assimilées	12	306 710	0	306 710	2 568 667
Disponibilités		787 027		787 027	552 930
TOTAL ACTIF CIRCULANT		4 418 194	0	4 418 194	5 972 328
Charges constatées d'avance	13	2 111		2 111	3 114
Écart de conversion actif		67 991		67 991	31 297
Primes de remboursement obligations		3 813		3 813	5 337
Charges à répartir	14	45 953		45 953	88 989
TOTAL ACTIF		16 635 200	216 885	16 418 315	12 574 107

Passif

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Capital		1 379 625	966 251
Primes d'émission, de fusion, d'apport		1 403 368	599 882
Réserve légale		106 125	96 625
Réserves réglementées		8 939	8 939
Autres réserves		0	0
Report à nouveau		1 839 016	1 635 965
Résultat de l'exercice		344 325	212 551
TOTAL CAPITAUX PROPRES	15	5 081 398	3 520 213
Provisions pour risques et charges	16	28 512	16 333
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	17	9 139 548	7 111 486
Dettes d'exploitation	18	54 102	53 729
Dettes diverses	18	2 069 172	1 850 887
TOTAL DETTES D'EXPLOITATION ET DIVERSES		2 123 274	1 904 616
Produits constatés d'avance		145	145
Écart de conversion passif		45 438	21 314
TOTAL PASSIF		16 418 315	12 574 107

1.6.3. Annexe aux comptes de l'exercice 2022

SOMMAIRE

NOTE 1	Principes, règles et méthodes comptables	164	NOTE 12	Valeurs mobilières de placement et créances assimilées	172
NOTE 2	Faits marquants et événements postérieurs à la clôture de l'exercice	165	NOTE 13	Charges constatées d'avance	172
NOTE 3	Dotations aux amortissements et aux provisions, (moins reprises) et transferts de charges	166	NOTE 14	Charges à répartir	173
NOTE 4	Autres produits/autres charges	166	NOTE 15	Capitaux propres	173
NOTE 5	Résultat financier	167	NOTE 16	Provisions pour risques et charges	175
NOTE 6	Résultat exceptionnel	168	NOTE 17	Emprunts et dettes financières	176
NOTE 7	Impôts sur les bénéfices	168	NOTE 18	Dettes d'exploitation et dettes diverses	180
NOTE 8	Immobilisations incorporelles	169	NOTE 19	Situation fiscale latente de la Société	180
NOTE 9	Immobilisations corporelles	170	NOTE 20	Engagements financiers	180
NOTE 10	Immobilisations financières	171	NOTE 21	Instruments financiers pour la couverture des risques de marche	181
NOTE 11	Créances diverses	171	NOTE 22	Effectif moyen	182
			NOTE 23	Rémunérations	182

Note 1 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France selon le Plan Comptable Général (règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au PCG). Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les états financiers sont établis en euros. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en millions d'euros ; de façon générale, les valeurs présentées sont arrondies à l'unité la plus proche ; par conséquent, la somme des montants arrondis peut présenter un écart non significatif par rapport au total reporté. Par ailleurs, les ratios et écarts sont calculés à partir des montants sous-jacents et non à partir des montants arrondis.

Seules sont exprimées les informations significatives.

1.1 Immobilisations corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'achat ou de production. Les amortissements sont calculés sur le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- constructions 20 à 30 ans ;
- agencements et aménagements des constructions 7 à 10 ans ;
- agencements et aménagements divers 10 ans ;
- matériel de bureau et informatique 3 à 5 ans ;
- logiciels 1 à 3 ans ;
- mobilier 10 ans.

1.2 Immobilisations financières

Les titres de participation sont constitués des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice ou d'y exercer une influence notable, ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires.

Leur valeur brute est constituée par la valeur d'apport ou d'acquisition. Une dépréciation est constituée si la valeur d'utilité des titres d'une participation détenue devient inférieure à sa valeur d'entrée. Cette valeur d'utilité est déterminée en fonction de l'actif net réestimé de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir.

Le cas échéant, pour les sociétés dont la cession est envisagée à terme, une référence à des transactions antérieures est également associée aux critères d'évaluation.

Les effets des engagements du Groupe en matière de neutralité carbone et les conséquences des politiques publiques liées au réchauffement climatique font également partie, pour autant qu'ils soient mesurables, des hypothèses utilisées pour ces perspectives d'avenir.

1.3 Valeurs mobilières de placement et créances assimilées

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées globalement au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur de marché.

1.4 Opérations en devises

Les dettes et créances en monnaies étrangères, qui n'ont pas fait l'objet de couverture, sont enregistrées au cours du jour de la transaction. À l'arrêté des comptes, elles sont revalorisées au taux en vigueur à la date de clôture. Les écarts provenant de cette actualisation sont inscrits aux comptes « Écarts de conversion actif » pour les pertes latentes et « Écarts de conversion passif » pour les profits latents. Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert.

1.5 Disponibilités

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

1.6 Provision pour retraites et charges assimilées

Les droits acquis par les salariés (indemnités de départ et retraites complémentaires) font l'objet d'une évaluation actuarielle, selon la méthode prospective. Cette évaluation tient compte des probabilités de maintien dans la Société et de l'évolution prévisible des rémunérations. Ces engagements sont couverts partiellement par des fonds externes, dont la valeur est déduite du passif auquel ils sont irrévocablement affectés.

1.7 Résultat exceptionnel

Les éléments inhabituels ou non récurrents ont été inclus dans les charges et produits exceptionnels.

1.8 Instruments financiers

Les couvertures éventuelles de risque de taux d'intérêt sont effectuées au moyen d'instruments de gré à gré avec des contreparties bancaires.

Les résultats dégagés sur les opérations de couverture sont comptabilisés en résultat financier de manière symétrique à ceux dégagés sur les éléments couverts.

1.9 Engagements retraites

En mai 2021, le Comité d'interprétation des normes IFRS (IFRIC IC) a publié une décision relative à la répartition du coût des services associés à un régime à prestations définies ayant les caractéristiques suivantes :

- l'acquisition définitive des avantages est conditionnée à la présence dans l'entreprise au moment du départ à la retraite ;
- le montant des avantages dépend de l'ancienneté ;
- ce montant est plafonné à un nombre déterminé d'années de services consécutives.

L'application de cette décision conduit à répartir les droits projetés, non pas sur la durée de présence des salariés dans l'entreprise, mais sur les dernières années d'acquisition des droits, en tenant compte le cas échéant des paliers d'acquisition.

En France, l'Autorité des Normes Comptables a parallèlement modifié la recommandation ANC n° 2013-02 afin d'y introduire cette méthode comptable. La Société adopte cette méthode depuis l'exercice 2021.

Note 2 Faits marquants et événements postérieurs à la clôture de l'exercice

2.1 Contexte économique lié au Covid-19, à la pénurie de composants électroniques et au conflit militaire en Ukraine

En 2022, la production automobile mondiale a augmenté de 6,7 % par rapport à 2021, passant de 77,2 millions de véhicules légers à 82,4 millions en 2022. Elle demeure significativement en dessous des 89,0 millions de véhicules légers produits en 2019, avant la crise du Covid-19. La production du premier semestre était en baisse de 1,1 %, principalement impactée par le premier trimestre (en baisse de 3,4 % par rapport au premier trimestre 2021) qui a subi le début de la guerre en Ukraine en février, alors que la seconde partie de l'année 2022 est en hausse de 14,8 %, reflétant principalement la base très faible de la comparaison du troisième trimestre 2021.

Elle a été pénalisée par les arrêts et reprises de production des constructeurs, à la suite des perturbations de la chaîne logistique du fait de la guerre en Ukraine, la pénurie persistante de composants électroniques et les impacts liés au Covid-19 en Chine :

- la Chine a été fortement pénalisée par les restrictions liées au Covid-19 mises en place en avril et mai (la production automobile était en baisse de 4,7 % sur le second trimestre 2022) puis par l'augmentation des cas de Covid-19 fin 2022 après la décision d'arrêter la politique de zéro Covid (la production automobile chinoise était en baisse de 5,5 % sur le dernier trimestre 2022) ;

- l'Europe a été fortement impactée par les arrêts et reprises de production du fait des perturbations logistiques liées à la guerre en Ukraine et à la pénurie permanente de composants électroniques avec une production automobile en baisse de 11,3 % au premier semestre 2022 par rapport à 2021, dont 17,5 % sur le premier trimestre ;

- la pénurie de composants électroniques a perduré tout au long de l'année 2022 et devrait se réduire graduellement en 2023, sans pour autant se résorber complètement avant 2024 ;

- enfin, d'un point de vue macro-économique, 2022 a été caractérisée par des défis supplémentaires : une inflation élevée s'est étendue dans l'ensemble des pays, les risques d'approvisionnement en énergie ont poussé les prix à la hausse et les taux d'intérêt ont été augmentés pour contenir l'inflation.

2.2 Refinancement de l'acquisition de HELLA

Faurecia a émis le 1^{er} février 2023 250 millions d'euros d'Obligations Additionnelles liées au développement durable, de maturité 2026 et de coupon 7,25 % ; le produit net de l'émission de ces Obligations Additionnelles sera affecté au remboursement complet du *Bridge-to-Bond* et du *Bridge-to-Equity* liés à l'acquisition de HELLA et à ses besoins de financement.

Note 3 Dotations aux amortissements et aux provisions, (moins reprises) et transferts de charges

(en milliers d'euros)	2022	2021
Reprises sur provisions	0	1
Transferts de charges ⁽¹⁾	13 453	60 858
Dotations aux amortissements	(14 403)	(22 779)
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges	(2 641)	(865)
TOTAL	(3 591)	37 215
(1) dont :		
• Transfert des honoraires compris dans le poste « Services extérieurs » liés aux nouveaux financements de l'exercice :	13 453	54 675

Note 4 Autres produits/autres charges

(en milliers d'euros)	2022	2021
Produits d'exploitation		
Redevances de marque	64 158	52 292
Autres produits	5	0
TOTAL	64 163	52 292
Charges d'exploitation		
Redevances de marque	0	1
Autres charges	1 102	708
TOTAL	1 102	709
TOTAL	63 061	51 583

Note 5 Résultat financier

Il se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)

	2022	2021
Produits financiers		
De participations ⁽¹⁾	277 309	208 157
Autres intérêts et produits assimilés	487 616	234 078
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	70	0
Reprises sur provisions ⁽²⁾	25 248	12 142
TOTAL	790 243	454 377
Charges financières		
Intérêts et charges assimilées	443 514	227 313
Dotations aux provisions sur titres ⁽³⁾	16 700	0
Dotations aux autres comptes de provisions et autres charges	16 045	8 873
TOTAL	476 259	236 186
RÉSULTAT FINANCIER	313 984	218 191

(1) Ce poste correspond aux dividendes et revenus assimilés perçus des filiales et participations

• Faurecia Services Groupe	2 000	4 225
• Faurecia Investissements	198 919	131 185
• Faurecia Tongda Exhaust System	5 486	7 426
• Faurecia Honghu Exhaust Systems Shanghai	7 660	9 286
• Faurecia Exhaust International		32 612
• Faurecia Automotive Holdings	62 311	23 423
• Faurecia Automotive Espana	933	

(2) dont :

• reprise provisions sur titres Faurecia Automotive GmbH		
• reprise provisions sur titres Faurecia Automotive Belgium	17 900	6 364
• reprise provisions pour risques et charges financières	7 348	5 702

(3) dont :

• dotations sur titres Faurecia Holdings Espana	16 700	
---	--------	--

Note 6 Résultat exceptionnel

Il se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	2022	2021
Produits exceptionnels		
Produits sur opérations de gestion	0	(189)
Produits de cessions d'éléments d'actif ⁽¹⁾	17	0
Produits sur cession d'actions propres	672	396
Reprises sur provisions	50	112
TOTAL	739	319
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	112	2 393
Valeurs comptables d'éléments immobilisés et financiers cédés ⁽²⁾	70	0
Charges sur cessions d'actions propres	1 248	435
Dotations aux amortissements et autres provisions	1 730	0
TOTAL	3 160	2 828
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(2 421)	(2 509)
(1) Dont : produits sur cession titres	17	0
(2) Dont valeurs comptables des titres cédés	70	0

Note 7 Impôts sur les bénéfices

Faurecia a opté en faveur du régime d'intégration fiscale. Le Groupe intégré comprend la société mère et ses principales filiales françaises. Ce régime entraîne un profit pour Faurecia par suite de l'imputation de son résultat fiscal déficitaire ainsi que celui de certaines de ses filiales sur le résultat fiscal positif des autres filiales :

(en milliers d'euros)	2022	2021
Produit d'impôts en provenance des filiales intégrées	13 700	20 826
Autres (Charges)/Produits d'impôts (crédit d'impôt) ⁽¹⁾	600	600
TOTAL	14 300	21 426
(1) Crédit impôt Mécénat.		

Note 8 Immobilisations incorporelles

Elles s'analysent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Concessions, brevets et droits similaires	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en cours	Total
MONTANT NET AU 31 DÉCEMBRE 2020	80	0	0	80
Acquisitions et productions d'immobilisations				
Sorties d'actifs				
Dotation aux amortissements et provisions pour dépréciation				
Reprises d'amortissements sur sorties d'actifs				
Autres mouvements				
MONTANT NET AU 31 DÉCEMBRE 2021	80	0	0	80
Acquisitions et productions d'immobilisations				
Sorties d'actifs				
Dotation aux amortissements et provisions pour dépréciation				
Reprises d'amortissements sur sorties d'actifs				
Autres mouvements				
MONTANT NET AU 31 DÉCEMBRE 2022	80	0	0	80

Note 9 Immobilisations corporelles

Elles s'analysent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022		31/12/2021
	Brut	Net	Net
Terrains	52	52	52
Constructions	258	0	0
Autres immobilisations corporelles	651	38	30
TOTAL	961	90	82

<i>(en milliers d'euros)</i>	Terrains	Constructions	Autres immobilisations corporelles	Total
MONTANT NET AU 31 DÉCEMBRE 2020	52	0	(12)	40
Acquisitions et productions d'immobilisations				0
Sorties d'actifs			(2)	(2)
Dotation aux amortissements et provisions pour dépréciation			(68)	(68)
Reprises d'amortissements sur sorties d'actifs			111	111
MONTANT NET AU 31 DÉCEMBRE 2021	52	0	30	82
Acquisitions et productions d'immobilisations			18	18
Sorties d'actifs				0
Dotation aux amortissements et provisions pour dépréciation			(60)	(60)
Reprises d'amortissements sur sorties d'actifs			50	50
MONTANT NET AU 31 DÉCEMBRE 2022	52	0	38	90

Note 10 Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	31/12/2022			31/12/2021
	Brut	Provisions	Net	Net
Participations	8 986 502	213 489	8 773 013	6 157 111
Créances rattachées à des participations	3 105 936	0	3 105 936	315 370
Autres titres immobilisés	3 634	2 500	1 134	399
TOTAL	12 096 072	215 989	11 880 083	6 472 880

La variation de la valeur nette des titres de participation s'explique comme suit :

(en milliers d'euros)	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
MONTANT NET AU 31 DÉCEMBRE 2020	4 671 771	221 053	4 450 718
Acquisitions	29		29
Augmentations de capital	1 700 000		1 700 000
Transmission universelle de patrimoine			0
Dotations et reprises aux comptes de provisions		(6 364)	6 364
Liquidation société			0
Cession de titres			0
MONTANT NET AU 31 DÉCEMBRE 2021	6 371 800	214 689	6 157 111
Acquisitions			0
Augmentations de capital	2 614 741		2 614 741
Dotations et reprises aux comptes de provisions		(1 200)	1 200
Liquidation société			0
Cession de titres	(39)		(39)
MONTANT NET AU 31 DÉCEMBRE 2022	8 986 502	213 489	8 773 013

Les augmentations de capital concernent Faurecia participations GBMH en 2022 et Faurecia Investments et Faurecia Automotive Holding en 2021.

Note 11 Créances diverses

(en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021
Avances de trésorerie	3 194 020	2 753 352
Impôts dus par les filiales (régime intégration fiscale)	16 387	5 731
Créances d'impôts sur les sociétés	6 818	12 969
TVA récupérable	4 736	10 009
Débiteurs divers	42 009	50 196
TOTAL	3 263 972	2 832 259

Toutes les créances diverses sont à moins d'un an.

Les créances d'impôts sur les sociétés correspondent aux crédits d'impôts (recherche, mécénat) pour un montant de 6,8 millions d'euros dont 4,2 millions d'euros pour le CIR.

Note 12 Valeurs mobilières de placement et créances assimilées

Au 31 décembre 2022, ce poste comprend :

(en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021
Actions propres	3 535	3 952
Actions contrat de liquidité	973	0
SICAV	301 943	2 435 349
Dépréciation SICAV	0	(635)
Dépôts	259	130 000
TOTAL DES VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	306 710	2 568 667

Les mouvements des actions propres au cours de l'exercice s'expliquent comme suit :

Actions propres (en milliers d'euros)	Nombre d'actions	Montant
Montant au 31 décembre 2021	84 171	3 952
Distribution et annulation d'actions propres		
Cession des droits préférentiels de souscriptions ⁽¹⁾		(417)
Rachat d'actions		
Montant au 31 décembre 2022	84 171	3 535

(1) Suite à l'augmentation de capital du 24 juin 2022.

Contrat de liquidité (en milliers d'euros)	Nombre d'actions	Montant
Montant au 31 décembre 2021	0	0
Achat d'actions	1 677 438	40 118
Ventes d'actions	(1 607 438)	(39 146)
Montant au 31 décembre 2022	70 000	973

Note 13 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance comprennent essentiellement :

(en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021
Commissions et frais bancaires	111	0
Loyer	0	0
Divers	2 000	3 114
TOTAL	2 111	3 114

Note 14 Charges à répartir

Les charges à répartir au 31 décembre 2022 correspondent aux frais liés aux moyens de financement.

Un emprunt obligataire de 700 millions d'euros de montant nominal émis le 15 novembre 2022 (échéance 15/06/2026 – taux 7,25 %) a généré des frais d'émission dont 6,0 millions d'euros ont été imputés en charges à étaler sur 3 années.

Un emprunt bilatéral de 289 millions d'euros de montant nominal émis le 25 juillet 2022 (échéance 25/07/2029 – taux 3,474 %) a généré des frais d'émission dont 0,5 million d'euros ont été imputés en charges à étaler sur 7 années.

Un emprunt bilatéral de 50 millions d'euros de montant nominal émis le 30 décembre 2022 (échéance 30/12/2024 pour 50 %, échéance 30/12/2025 pour le restant – taux variable EURIBOR 6 mois + 3,6 %) a généré des frais d'émission dont 0,7 million d'euros ont été imputés en charges à étaler sur 3 années.

Un complément à l'emprunt bilatéral Bank of China (échéance 05/07/2024 – EURIBOR 3 mois + 0,85 %) a généré des frais d'émission supplémentaires dont 0,2 million d'euros ont été imputés en charges à étaler sur 2 années également.

Une renégociation des conditions du crédit-relais mis en place pour assurer le pré-financement de l'acquisition HELLA a généré des frais d'émission additionnels dont 4,7 millions d'euros ont été imputés en charges à étaler sur 2022

Une renégociation des conditions de la ligne de crédit RCF du 1,5 milliard d'euros (non tirée) a généré des frais d'émission additionnels dont 1,5 million d'euros ont été imputés en charges à étaler sur 3 années.

Note 15 Capitaux propres

15.1 Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	Solde au 31/12/2021	Décision d'affectation de l'AGO du 31/05/2022	Augmen- tation du capital	Diminution du capital	Dividendes	Résultat de l'exercice	Solde au 31/12/2022
Capital	966 251		413 374				1 379 625
Primes d'émission, de fusion, d'apport	599 882		803 486				1 403 368
Réserve légale	96 625	9 500					106 125
Réserves réglementées	8 939						8 939
Autres réserves	0						0
Report à nouveau	1 635 964	203 051					1 839 015
Résultat de l'exercice	212 551	(212 551)				344 325	344 325
TOTAL	3 520 213	0	1 216 860	0	0	344 325	5 081 398

15.2 Capital et primes d'émission, de fusion et d'apport

Au 31 décembre 2022, le capital est de 1 379 625 380 euros, divisé en 197 089 340 actions de 7 euros chacune, entièrement libérées. Au 31 décembre 2022, 2 812 577 actions nominatives bénéficient d'un droit de vote double.

Il n'existe pas d'options de souscription d'actions au 31 décembre 2022.

15.3 Plans d'attributions d'actions gratuites

La Société a initié en 2010 une politique d'attribution d'actions gratuites au profit des cadres exerçant des fonctions de direction dans les sociétés du Groupe. Ces attributions sont soumises à une condition de présence et à des conditions de performance.

La Société a mis en place en 2021 un plan unique d'attribution d'actions de performance à long terme (*Executive Super Performance Initiative – ESPI*) pour les membres du Comité exécutif du Groupe. La durée d'acquisition est de 5 ans, sans période de conservation et

le versement maximum est plafonné à 300 % de la rémunération annuelle fixe. L'attribution de ces actions est soumise à une condition de présence et à une condition de performance, *Total Shareholder Return – TSR*, par rapport à un groupe de référence.

Le détail des plans d'attribution au 31 décembre 2022 est donné par le tableau suivant :

Autorisations de l'assemblée	Dates des conseils	Nombre maximum d'actions gratuites attribuables * en cas :		Condition de performance
		d'atteinte de l'objectif	de dépassement de l'objectif	
26/06/2020	22/10/2020	875 069	1 138 079	atteinte en 2022 du niveau de résultat après impôt prévu au plan stratégique lors de l'attribution, d'un niveau de croissance du revenu net par action de Faurecia par rapport à un groupe de référence et d'un pourcentage de mixité hommes et femmes au sein de la population cadre
31/05/2021	25/10/2021	1 016 861	1 322 794	atteinte en 2023 du niveau de résultat après impôt prévu au plan stratégique lors de l'attribution, d'un niveau de croissance du revenu net par action de Faurecia par rapport à un groupe de référence et d'un pourcentage de mixité hommes et femmes au sein de la population cadre
01/06/2022	28/07/2022	1 765 390	2 294 250	Pour le Directeur général : atteinte en 2024 du niveau de résultat après impôt prévu au plan stratégique lors de l'attribution, d'un niveau de croissance du revenu net par action de Faurecia par rapport à un groupe de référence et d'un pourcentage de mixité hommes et femmes au sein de la population cadre Pour les autres bénéficiaires : atteinte en 2024 du niveau du résultat opérationnel, du net cash-flow prévus au plan stratégique lors de l'attribution, d'un niveau de croissance du revenu net par action de
31/05/2021	23/07/2021	445 474	445 474	Plan ESPI : atteinte d'un niveau de performance relative de l'action Faurecia ("TSR") par rapport à un groupe de référence mesuré sur une base annuelle. Pour le Directeur général : atteinte d'un niveau de performance relative de l'action Faurecia ("TSR") par rapport à un groupe de référence mesuré en moyenne sur 5 ans (2021/2026).

* Net des actions gratuites attribuables radiées.

Les conditions de performance du plan attribué par le Conseil du 9 octobre 2019 ont été partiellement atteintes. Les titres correspondant (81 117) seront définitivement attribués en octobre 2023 par distribution des actions propres détenues. Pour chacun des plans présentés ci-dessus, le nombre d'actions gratuites attribuables a été

ajusté à la suite de l'augmentation de capital en numéraire réalisée en juin 2022 (cf. note 15.1), conformément aux textes et après approbation du Conseil d'administration, en appliquant un coefficient de 1,0788 aux valeurs initiales.

Note 16 Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Provisions pour risques		
Pertes de change	14 521	6 714
Autres provisions pour risques	0	0
SOUS-TOTAL	14 521	6 714
Provisions pour charges		
Provision pour retraites et charges assimilées ⁽¹⁾	11 202	9 600
Autres provisions pour charges	2 789	19
SOUS-TOTAL	13 991	9 619
TOTAL	28 512	16 333

(1) La provision pour retraite et charges assimilées couvre les coûts que la Société supporte lors du départ en retraite des salariés :

- Indemnités de départ à la retraite ;
- compléments de retraite à verser à certains salariés.

Pour cette dernière obligation, elle est libérée de ses engagements par un prélèvement du capital nécessaire au service de la rente que la compagnie d'assurance, chargée de ce service, effectue sur le fonds constitué pour couvrir les engagements de retraite non encore définitivement acquis. La Société n'a en conséquence plus aucune obligation vis-à-vis des anciens salariés.

L'évaluation actuarielle a été effectuée par des actuaires indépendants. Les calculs ont été réalisés sur base d'un taux d'actualisation de 3,90 % et un taux d'inflation de 2,0 %.

Les membres du Comité exécutif titulaires d'un contrat de travail avec Faurecia S.E. ou l'une de ses filiales bénéficient également d'un régime à prestations définies de type additif pour les membres français et à cotisations définies pour les membres étrangers, les droits acquis au 31 décembre 2019 dans le régime additif pour les membres français ont également été gelés sur l'ancienneté acquise à cette date en conformité avec la loi PACTE du 22 mai 2019. Les droits sont revalorisés en fonction d'évolution des salaires et aux charges correspondantes des employés dans ces régimes.

(en milliers d'euros)	2022	2021
Valeur actuarielle des engagements de retraite	20 348	19 188
Couverture des engagements	(9 599)	(8 819)
Éléments différés	452	(769)
PROVISION	11 202	9 600

(en milliers d'euros)	2022	2021
Droits acquis par les salariés	(1 278)	(556)
Actualisation des droits projetés	(429)	(366)
Rendement des fonds	106	57
TOTAL	(1 601)	(865)

Les provisions pour risques et charges ont évolué de la façon suivante sur l'exercice :

(en milliers d'euros)	Solde au 31/12/2021	Dotations	Reprises	Versements aux fonds investis pour les retraites	Solde au 31/12/2022
Provisions pour perte de change	6 714	14 521	(6 714)		14 521
Provisions pour retraite et charges assimilées	9 600	1 601			11 202
Autres provisions pour charges	21	2 769			2 790
TOTAL	16 334	18 891	(6 714)	0	28 511

Note 17 Emprunts et dettes financières

(en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021
Primes émissions obligations	6 671	8 692
Autres emprunts obligataires	5 640 000	4 940 000
Emprunts et dettes auprès des Établissements de crédit	3 454 790	2 153 730
Emprunts et dettes financières diverses	38 087	9 064
TOTAL	9 139 548	7 111 486

La part de la dette à taux variable s'élève à 27,90 %. Elle fait l'objet de couverture au moyen d'instruments dérivés de taux d'intérêt maximum comme décrit en note 21.1.

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2022
Échéance 2023	1 401 565
Échéance 2024	981 704
Échéance 2025	1 167 194
Échéance 2026	1 793 001
Échéance 2027	2 121 411
Échéance 2028	979 000
Échéance 2029	689 000
TOTAL	9 132 875

Les principaux éléments du financement du Groupe sont décrits ci-dessous ; les financements portés par HELLA GmbH & Co. KGaA sont également décrits ci-dessous pour faire suite à l'acquisition de HELLA (voir notes 2.1 et 10.A).

Crédit syndiqué

Faurecia a signé le 15 décembre 2014 un crédit syndiqué à échéance 5 ans, pour un montant de 1 200 millions d'euros. Ce crédit a été renégocié le 24 juin 2016 puis le 15 juin 2018, afin d'en étendre la maturité à 5 ans à compter de cette date. En mai 2021, Faurecia a signé avec ses banques un accord de refinancement de cette ligne de crédit qui a permis d'en augmenter le montant à 1 500 millions d'euros tout en indexant le coût de la ligne de crédit sur la performance environnementale de

Faurecia, le taux d'intérêt variant en fonction de l'atteinte des objectifs du Groupe en matière de neutralité de ses émissions de CO₂ sur les scopes 1 et 2 et en étendant la maturité à 5 ans, soit mai 2026 (avec deux options d'extension d'un an, sous réserve de l'accord des banques).

Au 31 décembre 2022, cette facilité de crédit n'était pas utilisée.

Le 26 avril 2022, Faurecia a renégocié de manière proactive la clause relative à ses engagements bancaires auprès des banques (ratio Dette Nette ⁽¹⁾/EBITDA ajusté ⁽²⁾) et dont le respect conditionne la disponibilité du crédit : le niveau de cette clause n'est pas testé au 30 juin 2022 et est de 3,75x au 31 décembre 2022 (au lieu de 3,0x) avant de revenir à 3,0x à partir du 30 juin 2023. Au 31 décembre 2022, cette condition était respectée.

Ce crédit comporte certaines clauses restrictives sur les cessions d'actifs (toute cession représentant plus de 35 % de l'actif total consolidé serait soumise à autorisation des banques représentant les deux tiers du crédit syndiqué) et sur l'endettement de certaines filiales.

Prêt relais syndiqué

Faurecia avait signé le 13 août 2021 un crédit relais confirmé d'un montant de 5,5 milliards d'euros afin de sécuriser le financement de l'acquisition de HELLA, ce crédit devant être refinancé principalement par des émissions obligataires et des prêts bancaires à l'exception de la composante de 800 millions d'euros devant être principalement refinancée par une augmentation de capital (*Bridge to equity*).

Le 26 janvier 2022, Faurecia a tiré 2,9 milliards d'euros sur ce crédit relais dont 500 millions d'euros correspondant à un emprunt à 3 ans avec les banques du syndicat du prêt relais.

Le 26 avril 2022, Faurecia a renégocié de manière proactive la clause relative à ses engagements bancaires auprès des banques (ratio Dette Nette ⁽¹⁾/EBITDA ajusté ⁽²⁾) et dont le respect conditionne la disponibilité du crédit : le niveau de cette clause n'est pas testé au 30 juin 2022 et est de 3,75x au 31 décembre 2022 (au lieu de 3,0x) avant de revenir à 3,0x à partir du 30 juin 2023.

Au cours de l'exercice 2022, Faurecia a remboursé au total 2,2 milliards d'euros de ce crédit relais, à la suite en particulier de l'augmentation de capital lancée le 3 juin 2022 pour 700 millions d'euros et de diverses émissions de dette décrites plus bas. Au 31 décembre 2022, l'en-cours du crédit relais est de 705 millions d'euros dont 100 millions d'euros de *Bridge to Equity* avec une maturité à la main de Faurecia au 13 février 2023, 105 millions d'euros de *Bridge to Bond* avec une maturité à la main de Faurecia au 13 août 2023, 500 millions d'euros de *Term Loan* avec une maturité au 13 août 2024. Les *Bridge to Bond* et *Bridge to Equity* ont été intégralement remboursés début février 2023 (cf. note 2.5).

L'ensemble des frais associés à la mise en place du crédit relais ont été comptabilisés en charges de la période.

Schuldscheindarlehen

Faurecia a signé le 17 décembre 2018 un placement privé de droit allemand (*Schuldscheindarlehen*) pour un montant de 700 millions d'euros. Cette transaction comporte des tranches en euro et en dollar US, à taux fixe et à taux variable, avec des maturités de 4, 5 et 6 ans, soit décembre 2022, 2023 et 2024. Le règlement est intervenu pour 378 millions d'euros le 20 décembre 2018 et le solde a été reçu au début de janvier 2019. Les tranches en dollar US ont été partiellement converties en ressources en euro via des swaps de devise long terme (*cross-currency swaps*).

Le produit de ce placement privé a été utilisé pour financer l'acquisition de Clarion Co. Ltd.

Le 21 juin 2021, Faurecia a remboursé par anticipation 226,5 millions d'euros de la tranche à taux variable du *Schuldscheindarlehen* à échéance 2022. Le 20 décembre 2022, Faurecia a remboursé 58,5 millions d'euros de la tranche à taux fixe du *Schuldscheindarlehen* à échéance 2022.

Faurecia a signé le 17 décembre 2021 un placement privé de droit allemand (*Schuldscheindarlehen*) incluant des critères de performances ESG pour un montant de 700 millions d'euros. Cette transaction comporte des tranches en euro et en dollar US, à taux fixe et à taux variable, avec des maturités de 2,5, 4, 5 et 6 ans, soit juillet 2024, et janvier 2026, 2027 et 2028. Le règlement est intervenu pour 435 millions d'euros le 22 décembre 2021 et le solde a été reçu au début de janvier 2022. Les tranches en dollar US ont été converties en ressources en euro via des swaps de devise long terme (*cross-currency swaps*).

Le produit de ce placement privé a permis de préfinancer l'acquisition de HELLA.

Ligne de crédit de 30 milliards de yens

Faurecia a signé le 7 février 2020 une ligne de crédit en yen d'un montant de 30 milliards et d'une maturité de 5 ans, destinée à refinancer à long terme la dette de Clarion Co. Ltd. Ce crédit comporte deux tranches de 15 milliards de yens, l'une étant un prêt à terme et la seconde un crédit renouvelable.

(1) Endettement net consolidé.

(2) Marge opérationnelle avant amortissement des actifs incorporels acquis, majorée des dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles, correspondant aux 12 derniers mois.

Le produit de cette ligne de crédit a permis à Clarion Co. Ltd de rembourser la majeure partie de ses dettes bancaires.

La maturité de cette ligne a été étendue de février 2025 à février 2026 par exercice de la première option d'extension.

Le 26 avril 2022, Faurecia a renégocié de manière proactive la clause relative à ses engagements bancaires auprès des banques (ratio Dette Nette ⁽¹⁾/EBITDA ajusté ⁽²⁾) et dont le respect conditionne la disponibilité du crédit : le niveau de cette clause n'a pas été testé au 30 juin 2022 et est de 3,75x au 31 décembre 2022 (au lieu de 3,0x) avant de revenir à 3,0x à partir du 30 juin 2023. Au 31 décembre 2022, cette condition était respectée.

Au 31 décembre 2022, ce crédit était tiré à hauteur de 20 milliards de yens, soit 141,8 millions d'euros.

Ligne de crédit auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI)

Le 1er juillet 2022, Faurecia a conclu une ligne de crédit de 315 millions d'euros pour une durée de sept ans auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI). Cette ligne de crédit permet de financer des investissements dans la R&D et la fabrication et le déploiement de la technologie hydrogène pour les applications de mobilité, des systèmes avancés d'aide à la conduite et des systèmes de surveillance du conducteur. Elle est composée de deux tranches (i) une première tranche d'un montant de 289 millions d'euros, et (ii) une deuxième tranche de 26 millions d'euros.

Cette ligne de crédit comporte une clause relative au ratio Dette Nette/EBITDA ajusté dont le respect conditionne sa disponibilité identique à celle du crédit syndiqué et qui ne doit pas dépasser 3,75x au 31 décembre 2022 et 3,0x au 30 juin 2023 et au-delà. Elle comporte également certaines clauses restrictives sur les cessions d'actifs et sur l'endettement de certaines filiales.

Conformément à IAS 20, le différentiel entre le taux de marché pour un emprunt similaire à la date de mise en place et le taux accordé par la BEI a été comptabilisé en subvention ; il est rapporté en résultat en déduction des coûts que la subvention est destinée à compenser sur la durée de l'emprunt.

Au 31 décembre 2022 ce crédit était tiré à hauteur de 289 millions d'euros

Obligations 2025

Faurecia a émis le 8 mars 2018 un montant de 700 millions d'euros d'obligations à échéance du 15 juin 2025, portant intérêt à 2,625 %, le coupon étant versé les 15 juin et 15 décembre de chaque année et pour la première fois le 15 juin 2018.

Ces obligations comportent une clause restreignant l'endettement additionnel au cas où l'EBITDA après certains ajustements est inférieur à deux fois les charges d'intérêt brutes, ainsi que de restrictions sur l'endettement du même type que celles du crédit syndiqué bancaire.

Le produit de ces obligations a été utilisé pour refinancer les 700 millions d'euros d'obligations à échéance du 15 juin 2022, portant intérêt à 3,125 %, qui avaient été émises en mars et avril 2015.

Ces obligations sont cotées sur le *Global Exchange Market* d'Euronext Dublin (anciennement *Irish Stock Exchange*).

Une émission additionnelle de 300 millions d'euros a été réalisée le 31 juillet 2020. Les titres, assimilables aux obligations initiales, ont été émis à un prix de 97,5 % du pair, soit un rendement de 3,18 %.

Au 31 décembre 2022, l'en-cours de ces obligations s'élevait à 1 000 millions d'euros.

Obligations SLB 7,25 % 2026

Faurecia a émis le 15 novembre 2022 un montant de 700 millions d'euros d'obligations à échéance du 15 juin 2026, portant intérêt à 7,25 %, le coupon étant versé les 15 juin et 15 décembre de chaque année et pour la première fois le 15 juin 2023.

Ces obligations comportent des clauses restrictives similaires à celles des obligations 2029 et basent les objectifs de réductions de CO₂ de scope 1 & 2 2025 sur le *Sustainable Linked Financing Framework* publié en octobre 2021 et approuvé par l'ISS ESG. Le non-respect de ces objectifs entraîne un *step up* en 2026 des coupons de l'obligation.

Le produit de ces obligations a été utilisé pour rembourser partiellement le Prêt Relais Syndiqué.

Ces obligations sont cotées sur le *Global Exchange Market* d'Euronext Dublin.

Au 31 décembre 2022, l'en-cours de ces obligations 2027 s'élevait à 700 millions d'euros.

Obligations 2026

Faurecia a émis le 27 mars 2019 un montant de 500 millions d'euros d'obligations à échéance du 15 juin 2026, portant intérêt à 3,125 %, le coupon étant versé les 15 juin et 15 décembre de chaque année et pour la première fois le 15 juin 2019.

Ces obligations comportent des clauses restrictives similaires à celles des obligations 2025.

Le produit de ces obligations a été utilisé pour financer l'acquisition de Clarion Co. Ltd.

Ces obligations sont cotées sur le *Global Exchange Market* d'Euronext Dublin.

Afin de préfinancer l'acquisition de 50 % des actions de SAS, une émission additionnelle de 250 millions d'euros de ces obligations 2026 a été réalisée le 31 octobre 2019. Ces obligations additionnelles ont été émises à un prix égal à 104,50 % du pair, ce qui correspond à un rendement à l'émission de 2,40 %.

Au 31 décembre 2022, l'en-cours de ces obligations 2026 s'élevait à 750 millions d'euros.

(1) Endettement net consolidé.

(2) Marge opérationnelle avant amortissement des actifs incorporels acquis, majorée des dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles, correspondant aux 12 derniers mois.

Obligations 2,375 % 2027

Faurecia a émis le 27 novembre 2019 un montant de 700 millions d'euros d'obligations à échéance du 15 juin 2027, portant intérêt à 2,375 %, le coupon étant versé les 15 juin et 15 décembre de chaque année et pour la première fois le 15 juin 2020.

Ces obligations comportent des clauses restrictives similaires à celles des obligations 2026.

Le produit de ces obligations a été utilisé pour refinancer les 700 millions d'euros d'obligations à échéance du 15 juin 2023, portant intérêt à 3,625 %, qui avaient été émises le 1er avril 2016.

Ce refinancement a été réalisé via une opération d'échange intermédiée dans laquelle les porteurs d'obligations 2023 pouvaient apporter leurs titres à l'échange et recevoir des obligations nouvelles 2027. Le taux de succès de cet échange obligatoire a été de 76 %. Les titres qui n'étaient pas apportés à l'échange ont fait l'objet d'un remboursement anticipé, conformément à la notice d'émission. Le règlement de ces deux transactions a eu lieu respectivement les 25 et 28 novembre 2019.

La prime de remboursement des obligations apportées à l'échange est amortie sur la durée de vie des obligations nouvelles échéance 2027 ; la prime de remboursement des obligations remboursées par anticipation a été comptabilisée en résultat financier de l'exercice 2019.

Le 3 février 2021, Faurecia a émis un montant de 190 millions d'euros d'obligations 2027 additionnelles via un placement privé. Ces obligations ont été émises à 100,75 % du pair, soit un rendement à l'émission de 2,26 %.

Ces obligations sont cotées sur le *Global Exchange Market* d'Euronext Dublin.

Au 31 décembre 2022, l'en-cours de ces obligations 2027 s'élevait à 890 millions d'euros.

Obligations SLB 2,75 % 2027

Faurecia a émis le 10 novembre 2021 un montant de 1 200 millions d'euros d'obligations à échéance du 15 février 2027, portant intérêt à 2,75 %, le coupon étant versé les 15 juin et 15 décembre de chaque année et pour la première fois le 15 juin 2022.

Ces obligations comportent des clauses restrictives similaires à celles des obligations 2029 et basent les objectifs de réductions de CO2 de scope 1 & 2 2025 sur le *Sustainable Linked Financing Framework* publié en octobre 2021 et approuvé par l'ISS ESG. Le non-respect de ces objectifs entraîne un step up en 2026 des coupons de l'obligation.

Le produit de ces obligations a été utilisé pour préfinancer l'acquisition de HELLA.

Ces obligations sont cotées sur le *Global Exchange Market* d'Euronext Dublin.

Au 31 décembre 2022, l'en-cours de ces obligations 2027 s'élevait à 1 200 millions d'euros.

Obligations 2028

Faurecia a émis le 31 juillet 2020 un montant de 700 millions d'euros d'obligations à échéance du 15 juin 2028, portant intérêt à 3,75 %, le coupon étant versé les 15 juin et 15 décembre de chaque année et pour la première fois le 15 décembre 2020.

Ces obligations comportent des clauses restrictives similaires à celles des obligations 2027. Ces obligations sont cotées sur le *Global Exchange Market* d'Euronext Dublin.

Au 31 décembre 2022, l'en-cours de ces obligations 2028 s'élevait à 700 millions d'euros.

Obligations vertes 2029

Faurecia a émis le 22 mars 2021 un montant de 400 millions d'euros d'obligations vertes à échéance du 15 juin 2029, portant intérêt à 2,375 %. Ces obligations sont destinées à financer et refinancer les investissements du Groupe dans la mobilité hydrogène, tant dans le domaine des réservoirs à hydrogène haute pression que dans celui des piles à combustible pour véhicules électriques, à travers Symbio, sa joint-venture avec Michelin. Le caractère vert de ces obligations a été confirmé par ISS ESG, agence de notation environnementale.

Ces obligations comportent des clauses restrictives similaires à celles des obligations 2028. Ces obligations sont cotées sur le *Global Exchange Market* d'Euronext Dublin.

Au 31 décembre 2022, l'en-cours de ces obligations 2029 s'élevait à 400 millions d'euros.

Enfin, au cours de 2022, Faurecia a émis régulièrement des billets de trésorerie avec une date de maturité allant jusqu'à un an auprès d'investisseurs essentiellement en France. Leur en-cours était de 694,4 millions d'euros au 31 décembre 2022.

Au cours de 2022, Standard & Poor's a dégradé sa perspective de stable à négative à Faurecia le 24 mai 2022 à sa note BB. Fitch a dégradé sa perspective de stable à négative le 29 juillet 2022 à sa note BB+.

Note 18 Dettes d'exploitation et dettes diverses

(en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 565	39 485
Autres dettes d'exploitation	28 537	14 244
SOUS-TOTAL DETTES D'EXPLOITATION	54 102	53 729
Avances de trésorerie intra-groupe	2 066 045	1 846 770
Autres dettes diverses	3 127	4 117
SOUS-TOTAL DETTES DIVERSES	2 069 172	1 850 887
TOTAL	2 123 274	1 904 616

Toutes les dettes d'exploitation et dettes diverses sont à moins d'un an.

Note 19 Situation fiscale latente de la Société

Elle correspond à l'impôt sur :

- les décalages (différences temporaires) entre le résultat comptable et la base de l'impôt sur les sociétés ;
- le déficit reportable de l'intégration fiscale ;

- ainsi qu'à l'économie d'impôt dégagée par les déficits fiscaux des filiales intégrées, laquelle leur est potentiellement restituable.

Elle a été calculée par application sur ces différences, des taux d'impôt des exercices au cours desquels elles disparaissent.

Elle s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021
Impôts latents correspondant aux économies d'impôt liées à l'utilisation de déficits de filiales intégrées	(550 491)	(515 854)
SOUS-TOTAL IMPÔTS LATENTS PASSIF	(550 491)	(515 854)
Produits imposés mais non encore comptabilisés	(1 810)	(1 893)
Charges comptabilisées non encore déduites fiscalement	5 421	5 146
Économie d'impôt future sur le déficit d'intégration fiscale	332 652	329 966
SOUS-TOTAL IMPÔTS LATENTS ACTIF	336 263	333 219
(PASSIF)/ACTIF NET D'IMPÔTS LATENTS	(214 228)	(182 635)

Note 20 Engagements financiers

Les avals, cautions et garanties comprennent des engagements en faveur de filiales et participations directes et indirectes pour un montant de 169,2 millions d'euros (169,2 millions d'euros au 31 décembre 2021).

Note 21 Instruments financiers pour la couverture des risques de marche

21.1 Couverture du risque de taux

La Société gère de façon centralisée la couverture du risque de taux. Cette gestion est mise en œuvre par la Direction du financement et de la trésorerie du groupe Faurecia, sous la responsabilité de la Direction générale. Les décisions de gestion sont prises au sein d'un Comité de gestion des risques de marché qui se réunit mensuellement.

Pour ses propres emprunts à taux variables, la Société se couvre essentiellement au moyen de swaps de taux principalement en euros, mis en place pour couvrir les intérêts d'emprunts à taux variable.

Le détail des notionnels d'instruments de couverture est le suivant :

Au 31/12/2022 <i>(en millions d'euros)</i>	Notionnel par échéances		
	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Options de taux			
Swap taux variable/taux fixe		487	

Part de la dette à taux variable (avant swaps de taux) 27,90 %

21.2 Couverture du risque de change

La Société couvre de façon centralisée le risque de change de ses filiales, lié à leurs opérations commerciales, au moyen d'opérations de change à terme ou optionnelles ainsi que de financement en devises. Cette gestion centralisée est mise en œuvre par la Direction du financement et de la trésorerie du groupe Faurecia, sous la responsabilité de la Direction générale. Les décisions de gestion sont prises au sein d'un Comité de gestion des risques de marché qui se réunit mensuellement. Les dérivés souscrits pour les filiales sont rétrocédés aux filiales au moment de leur dénouement.

- Les transactions futures sont couvertes sur la base des flux prévisionnels établis lors de la préparation des budgets validés par la Direction Générale, ces prévisions étant remises régulièrement à jour.
- Le risque de change sur des prêts et emprunts intragroupe à des filiales hors de la zone euro dans leur monnaie de fonctionnement alors que ces prêts et emprunts sont référencés en euros est couvert au moyen de swap.
- Le risque de change sur des emprunts externes est couvert au moyen de cross currency swap.

Au 31 décembre 2022 les swaps de change mis en place concernent :

Au 31/12/2022 <i>(en millions devise)</i>	Position nette		Équivalent <i>(en millions d'euros)</i>	Juste valeur des dérivées <i>(en millions d'euros)</i>
	Acheteur	Vendeur		
CAD	0,0	5,9	4,1	0,0
DKK	0,0	234,2	31,5	0,0
GBP	58,9	0,0	66,4	-0,8
JPY	0,0	21 646,9	153,9	1,2
USD	113,5	0,0	106,4	8,1
MXN	2 000,0	0,0	95,9	1,1
CNY	668,7	0,0	90,9	1,0
SEK	0,0	33,5	3,0	0,0
CHF	0,0	15,4	15,6	-0,1
ZAR	0,0	360,2	19,9	-0,5

NB : ce sont les swaps de change qui couvrent les dépôts et prêts intra-groupe.

Note 22 Effectif moyen

	2022	2021
Cadres et assimilés	9	8
Employés	0	0
TOTAL	9	8

Note 23 Rémunérations

En 2022, les rémunérations des organes d'administration (jetons de présence) se sont élevées à 885 045 euros contre 864 629 euros en 2021.

1.6.4. Résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices

(en euros)	2022	2021	2020	2019	2018
1 – CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social	1 379 625 380	966 250 607	966 250 607	966 250 607	966 250 607
b) Nombre d'actions ordinaires existantes	197 089 340	138 035 801	138 035 801	138 035 801	138 035 801
c) Nombre maximal d'actions futures à créer : Par exercice d'options de souscription	0	0	0	0	0
2 – OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	96 589 000	42 481 000	34 843 000	30 146 000	33 439 165
b) Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	300 815 183	196 816 636	(330 269 884)	462 414 608	440 662 106
c) Impôts sur les bénéfices ⁽¹⁾	(14 290 638)	(21 414 822)	(9 303 708)	(31 436 160)	(31 692 192)
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	(0)
e) Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	344 325 258	212 551 344	(122 782 135)	477 124 055	415 679 804
f) Résultat distribué ^{(2) (3)}	0	0	138 035 801	0	172 544 751
3 – Résultat par action					
a) Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	1,49	1,29	(2,45)	3,15	3,40
b) Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1,75	1,54	(0,89)	3,46	3,01
c) Dividende attribué à chaque action (net)	0,00	0,00	1,00	0,00	1,25
4 – PERSONNEL					
a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	9	8	8	9	8
b) Montant de la masse salariale de l'exercice	15 523 622	4 884 197	12 332 626	16 239 993	19 920 220
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociale, etc...)	7 937 716	2 434 566	1 890 759	4 187 781	5 109 349

(1) Les montants entre parenthèses représentent l'économie d'impôt constatée en vertu de la convention d'intégration fiscale.

(2) Le dividende 2022 est soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire sur l'affectation proposée du résultat 2022.

(3) La partie du dividende 2022 correspondant aux actions que la Société détient pour son propre compte à la date de mise en paiement sera affectée au report à nouveau.

1.6.5. Filiales et participations

(en milliers d'euros)	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable brute des titres détenus	Valeur comptable nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la Société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Bénéfice ou perte (-) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice ou à recevoir	Cours utilisés pour la conversion des données des filiales et participations étrangères
I. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS											
A. Filiales (50 % au moins du capital détenu par la Société)											
Faurecia Investments	238 702	1 312 931	100,00	1 480 395	1 480 385	161 316	0	0	(525 514)	198 919	
Faurecia Automotive Belgium	10 000	8 207	100,00	60 196	41 463	5 493	0	0	6 722	0	
Faurecia USA Holdings Inc.	15	366 927	85,03	600 699	600 699	280 931	0	49 698	(59 910)	0	
ET Dutch Holdings BV	18	263 187	100,00	610 550	610 550	96 553	0	698	102 469	0	
Faurecia Automotive Holdings	62 311	900 878	100,00	1 618 260	1 618 260	231 966	0	206 288	49 884	62 311	
Faurecia Exhaust International	7 301	18 270	100,00	82 301	82 301	339 384	0	0	(76 334)	0	
Faurecia Services Groupe	40	11	100,00	46	0	1	0	394 677	(1 254)	2 000	
Faurecia Honghu Exhaust Systems Shanghai	6 023	86 871	59,97	1 212	1 212	0	0	30 433	22 001	8 056	EUR 1 = 7,3282 CNY BS/7,4663 CNY PL (*)
Faurecia Holdings Espana	3 010	340 594	60,59	514 183	497 483	109 934	0	0	3 667	0	
Hennape six	1 100 010	(110 24)	100,00	1 100 010	922 000	324 561	0	0	(869 313)	0	
Faurecia participation GmbH	2 053 461	561 244	100,00	2 614 770	2 614 770	2 911 029	0	189	(65 952)	0	
B. Participations (10 à 50 % du capital détenu par la Société)											
Faurecia Automotive Espana SL	7 138	741 180	10,66	76 449	76 449	0	0	41 246	36 372	933	
Faurecia Automotive GmbH	146 420	122 748	25,81	225 184	225 184	128 373	0	7 705	(12 98)	0	
Faurecia Tongda Exhaust System (WUHAN) Co, Ltd	4 791	11 823	50,00	2 217	2 217	0	0	30 229	3 871	5 766	EUR 1 = 7,7367 CNY BS/7,73673 CNY PL
II. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX											
Filiales et participations non reprises au paragraphe A				30	30	0				0	
Filiales et participations non reprises au paragraphe B											
TOTAL				8 986 502	8 773 003	4 589 540				277 985	

* Note : BS (Bilan) ; PL (Résultat).

1.7. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

À l'Assemblée Générale de la société Faurecia SE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Faurecia relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations – Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Évaluation des titres de participation

(Notes 1.2 et 10 « Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels)

Risque identifié	Notre réponse
<p>Les titres de participation, figurant au bilan au 31 décembre 2022 pour un montant net de 8 773 millions d'euros, représentent 53 % du total bilan.</p> <p>Comme indiqué dans la note 1.2 de l'annexe aux comptes annuels, leur valeur brute est constituée par la valeur d'apport ou d'acquisition. Une dépréciation est constituée si la valeur d'utilité des titres d'une participation détenue devient inférieure à sa valeur d'entrée.</p> <p>Cette valeur d'utilité est déterminée en fonction de l'actif net réestimé de la participation, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Le cas échéant, pour les sociétés dont la cession est envisagée à terme, une référence à des transactions antérieures est également associée aux critères d'évaluation.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation constitue un point clé de l'audit du fait de l'importance de leur valeur au bilan et des incertitudes inhérentes à certains éléments entrant dans l'évaluation de la valeur d'utilité, et notamment la probabilité de réalisation des prévisions de flux de trésorerie futurs actualisés issus des prévisions établies par la direction, dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19, à la pénurie des composants électroniques et au conflit militaire en Ukraine.</p>	<p>Nous avons pris connaissance de la méthodologie retenue par la direction pour évaluer la valeur d'utilité de chaque titre de participation.</p> <p>Pour les évaluations reposant sur les perspectives d'avenir, nous avons obtenu les dernières prévisions de la direction ainsi que les tests de dépréciation de chacun des titres significatifs détenus.</p> <p>Nous avons apprécié, avec des experts en évaluation d'actifs intégrés dans l'équipe d'audit, les hypothèses clés retenues dans un contexte de crise liée au Covid-19, à la pénurie des composants électroniques et au conflit militaire en Ukraine pour déterminer les flux nets futurs de trésorerie attendus et nous avons en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ comparé les hypothèses retenues par la direction à des données externes de marché, telles que le taux d'actualisation et le taux de croissance à l'infini ; ■ vérifié les calculs arithmétiques des tests de dépréciation réalisés par la direction ; ■ rapproché les principales prévisions incluses dans les tests de dépréciation réalisés aux données prévisionnelles par entité. <p>Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques, nous avons analysé la concordance des capitaux propres retenus avec les comptes des entités et apprécié si les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres sont documentés.</p>

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-4, L. 22-10-10 et L. 22-10-9 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-11 du Code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Directeur Général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

En raison des limites techniques inhérentes au macro-balisage des comptes annuels selon le format d'information électronique unique européen, il est possible que le contenu de certaines balises des notes annexes ne soit pas restitué de manière identique aux comptes annuels joints au présent rapport.

Par ailleurs, il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Faurecia par votre assemblée générale du 28 mai 2019 pour le cabinet MAZARS et du 17 juin 1983 pour le cabinet ERNST & YOUNG Audit.

Au 31 décembre 2022, le cabinet MAZARS était dans la quatrième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG Audit dans la quarantième année (dont vingt-quatre années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé).

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au Comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Courbevoie et Paris-La Défense, le 20 février 2023

Les commissaires aux comptes

MAZARS

Anne-Laure Rousselou

Grégory Derouet

ERNST & YOUNG Audit

Jean-Roch Varon

Guillaume Brunet-Moret

